L'ANNONCE DANS LE QUOTIDIEN VOUS APPORTERA DES RESULTATS IMMEDIATS. — C'EST CE QUI COMPTE LE PLUS ACTUELLEMENT.

Atteignez le Coeur du Marché AUJOURD'HUI dans les JOURNAUX QUOTIDIENS

Le Nouvelliste

MEMBRE DE L'A.B.C., DE LA CANADIAN PRESS ET DE LA C.D.N.A.

Fourrures

Nous avons pris le contrôle des mites.
APPELEZ 1164
POISSANT
Teinturier-Dégraisseur

SEIZIEME ANNEE.—No. 164 TROIS-RIVIERES, VENDREDI 15 MAI 1936 2 SOUS LE NUMERO

A LA LEGISLATURE DE QUEBEC

DISCOURS DE MM. F. MONK, P. BERTRAND, ELIE ET J. BOURQUE

Le premier que l'on avait entendu déjà en français, prend la parole en anglais. — Lui et M. Bertrand se trouvent à recommencer pour la gauche. — Mais on se demande ce qui va se produire car il est rumeur que le gouvernement amènerait une motion pour forcer l'opposition à se limiter et l'empêcher ainsi de faire ce que l'on croit être une opposition systématique au vote des crédits.

NOMBREUSES INTERRUPTIONS

Québec, 15. (De notre courriériste parlementaire)— Le discours sur le budget a atteint hier un nouveau stage. Tous les députés de l'opposition ont en effet adressé la parole, soit sur ce dernier, soit sur le discours du trône, et ils ont recommencé la série. MM. Fred Monk et Pierre Bertrand — que l'on a entendu lors du premier débat, — ont en effet parlé hier. Le premier s'adresse cette fois en anglais à la chambre.

Quand au second, il prononça une allocution dont la verve et la saveur du terroir provoquèrent entièrement la bonne humeur de tous les auditeurs.

Pas un seul ministériel n'a participé à la discussion depuis hier. Il semble que ce soit la consigne, depuis le caucus de la veille, afin de ne pas donner dans la tactique apparente de la gauche, qui chercherait à retarder le vote des crédits de cette façon pendant qu'elle poursuivrait ses enquêtes au comité des comptes publics.

C'est le colonel Johnny Bourque (Sherbrooke), qui reprit le débat, dans l'après-midi. Il fut suivi de M. Antonio Elie (Yamaska). Il termine à 5.45, alors qu'on ajourna la chambre, après que M. Monk eut proposé l'ajournement du débat. Celui-ci prononça dans la soirée, un discours en anglais — Dans un éclatant anglais, ce qui démontre qu'il est un bilingue parfait.

Qu'arrivera-t-il, maintenant? En vertu des règlements actuels, tous les membres de la gauche peuvent de nouveau adresser la parole. Il est rumeur que le gouvernement amenerait une motion pour forcer l'opposition à limiter ses discours, qui paraissent devenir une obstruction systématique pour empêcher le vote des crédits.

La gauche criera au baillon, et la droite répondrait qu'il s'agit de prévenir une perte de temps. A tout événement, il est certain que des surprises attendent la province, d'un groupe ou de l'autre.

M. PIERRE BERTRAND

Quand M. Antonio Elie eut terminé son discours, tous les membres de la gauche se trouvaient à avoir parlé depuis l'ouverture. M. Fred Monk se leva alors et prononça un discours en anglais. Il avait déjà parlé en français sur l'adresse en réponse au discours du trône. Il recommençait donc la série des orateurs de la gauche.

Il fut suivi par M. Pierre Bertrand, député de Saint-Sauveur. Celui-ci parla pendant une grosse heure. A 11 heures, il n'avait apparemment pas fini et il demanda l'ajournement.

M. Bertrand prononça un discours qui dérida l'assistance. Avec son pittoresque personnel, il traita un peu de tout : tout d'abord de son collègue de Wolfe. Il disait, presque chaque fois, "Oulf", et intentionnellement.

Il parla ensuite des manoeuvres électorales de la dernière campagne, puis de la colonisation et de la loi des pensions de vieillesse.

Après une quinzaine de minutes, le président Dugas le rapela à l'ordre soulignant qu'il n'avait pas le droit de parler dans le débat sur le budget, d'une loi soumise à la considération de la chambre.

Cela permit à MM. Duplessis et Oscar Drouin de discuter quelque temps sur un point d'ordre, et à M. Bertrand de se reposer. Quand il continua, il se mit à parler du prêt agricole. C'est le sujet qu'il occupait quand il demanda l'ajournement.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Au début de la séance de l'après-midi, l'hon. M. J.-E. Perrault, Procureur général, se lève pour répondre à une question posée, la veille, par le docteur Marc Trudel, député de Saint-Maurice. Le docteur Trudel avait protesté, parce que des personnes appréhendées par la police provinciale, avaient été traduites devant les tribunaux des Trois-Rivières, alors qu'il y a une Cour de magistrat à Shawinigan Falls, où l'arrestation a eu lieu.

L'hon. M. J.-E. PERRAULT : — On me permettra de répondre à une question, posée hier par le député de St-Maurice. A la suite de plaintes, la police provinciale s'est rendue à Shawinigan Falls, où elle a procédé à l'arrestation de 137 personnes. La police m'a informé, par la suite, qu'à Shawinigan, il n'y a pas de prison, et qu'on a dû descendre les inculpés aux Trois-Rivières, où il y a un greffe de la paix. Il y a une Cour de magistrat à Shawinigan, mais le juge et le greffier demeurent aux Trois-Rivières. Dimanche, et ça pris presque toute la journée, ces personnes ont été admises à caution. Plusieurs ont comparu devant le tribunal, lundi, et il y en a une bonne majorité qui ont payé l'amende. Les autres ne se sont pas présentées, et leur cautionnement n'a pas été forfait.

L'incident est clos par ces remarques de l'hon. M. J.-E. Perrault. M. Duplessis se lève ensuite pour dire qu'il a reçu une lettre, établissant que les conditions de travail sont inhumaines dans certains établissements de Québec. L'hon. M. J.-E. Perrault informe alors le chef de l'opposition qu'il a également reçu cette lettre. Le colonel John Bourque, député actionniste de Sherbrooke, se lève alors pour continuer le débat sur le budget.

La séance de l'après-midi fut féconde en incidents d'une importance plutôt secondaire, mais multiples. Le colonel Bourque fut tout d'abord interrompu par le député de Wolfe, M. Thomas Lapointe, et une discussion s'engagea entre les deux. On sait que, quand un député a la parole, un autre ne peut parler, à moins d'obtenir sa permission de lui poser une question. Chaque fois que M. Lapointe voulait parler, le colonel Bourque y consentait par : "C'est bon, encore une fois".

A un moment, ce dernier pose, à son tour, une question au député de Wolfe. Il s'agissait des lots échangés entre la Brompton Pulp et le gouvernement. Le député de Sherbrooke demanda à M. Lapointe s'il savait quel profit le sénateur Tobin a réalisé dans les transactions.

Le premier ministre pria le président de faire respecter les règlements. Tour à tour, MM. Duplessis, William Tremblay et Oscar Drouin suggérèrent de laisser répondre le témoin ; celui-ci déclarait, en même temps, qu'il était prêt.

M. Duplessis dit que le premier ministre voulait l'empêcher de répondre. A quoi, M. Taschereau rappela au chef de l'opposition qu'il n'avait pas le droit de donner à ses points d'ordre d'autre interprétation que celle qu'il leur donne lui-même. "Nous nous éloignons trop des règles de cette Chambre, dit-il."

Le président Dugas opina dans ce sens, à quoi le député de Maisonneuve remarqua : "Il y a longtemps qu'on s'en occupe plus des règles."

CES AFFIDAVITS

Plus tard, le colonel Bourque traitait de la Commission des Liqueurs, et il lisait des reproductions de lettres parues dans des journaux. Dans l'une, on disait que des officiers de la Commission des Liqueurs avaient accompagné une charge de boisson de 250 gallons, avec des documents, disant qu'elle avait été saisie par eux, pour le cas où des officiers de la Police Montée seraient intervenus. Ces officiers sont encore en fonctions, dit-il.

L'hon. M. PERRAULT : — Est-ce que l'hon. député va déposer ces documents ?

M. DUPLESSIS : — A quoi bon, nous avons déposé, l'autre jour, un document établissant que des milliers de parjures ont été commis à Montréal, et le Procureur général a déclaré que ça ne l'intéressait pas.

L'hon. M. PERRAULT : — Je n'ai jamais dit ça. Je viens simplement de demander, selon les règlements, si l'hon. député va déposer les documents qu'il lit.

Le député de Sherbrooke dit que oui.

ENCORE DES INTERRUPTIONS

Aussitôt après le colonel Bourque, c'est M. Antonio Elie (Yamaska) qui continua le débat. Dès son début, le député de Wolfe se mit à l'interrompre.

M. Maurice Duplessis demanda aussitôt à l'orateur d'avertir, une fois pour toutes, M. Lapointe que sa conduite n'était pas parlementaire, et qu'il devrait cesser ces interruptions et ces "grognements" continus.

M. Lapointe dit qu'il a déjà fait la remarque que les députés, de la droite comme de la gauche, lisaient leur discours, que l'on parlait longuement pour rien et qu'il avait hâte, comme les autres agriculteurs, de retourner chez lui.

M. William TREMBLAY : — Vous allez vous en aller, ça ne sera pas long.

A son tour, M. Pierre Gagnon pose une question à M. Elie.

M. Laurent Barré, député de Rouville, proteste à son tour. C'est une tactique de la droite, dit-il. Quand un député lit son discours, le député de Wolfe le lui reproche. Voici, maintenant, M. Elie, un cultivateur, qui ne lit pas son discours, et le député de Kamouraska intervient.

(Suite à la page 5)

Un nouveau record de l'aviatrice anglaise A. Johnson-Mollison

Londres, 15. — (P.C.) Amy Mollison a brisé le record du Cap à Londres par un jour, 13 heures et 48 minutes aujourd'hui, lorsqu'elle posa son avion à l'aérodrome de Croydon à 1h.36, ce matin, heure locale (8h.36 EDT hier soir)

Mme Mollison a parcouru la distance en 4 jours 17 heures et 17 minutes de vol, comparé au record précédent de 6 jours 7 heures et 5 minutes, établi par le lieutenant Tommy Rose, en mars dernier.

L'aviatrice intrépide fut signalé au-dessus de Lympe à 1 h. p.m. Moins d'une heure plus tôt, elle avait survolé Bruxelles, venant de Graz, en Autriche, d'où elle avait décollé peu après 8 h. du matin (3am EDT)

Mort subite du cap. L. Lemieux

Ce navigateur local bien connu est décédé à l'hôpital où il avait été transporté pour traitement.

SA CARRIERE

Nous sommes au regret d'annoncer la mort subite du capitaine Léonidas Lemieux survenue hier après-midi, vers trois heures, à l'hôpital où il avait été transporté pour y subir une opération.

Le défunt, qui avait été de service sur les traversiers de la ville était bien connu de la population surtout celle qui voyage entre les rives nord et sud.

Avant de venir aux Trois-Rivières il avait eu une carrière très remplie et il fut l'un des compagnons du fameux explorateur Bernier au cours des voyages de ce dernier dans les régions polaires. C'était un marin dans la force du mot et les souvenirs qu'il évoquait étaient très captivants en plus d'être d'une grande valeur documentaire.

M. Lemieux qui est décédé à 63 ans laisse son épouse née Rose-Anna Francoeur ,ses quatre fils, Armand, Albert, Adrien et Antonin novice chez les Frères des Ecoles Chrétiennes à Ste-Foye; ses filles Annette, Anita et Sr St-Antonin des RR. SS. Oblates de Marie-Immaculée à Giffard; ses frères: Ludger et Ludovic de Limoilou et Mlle Léonie Lemieux de l'Islet.

Le corps est exposé à 807 rue Sainte-Cécile, Cité.

Une demande de St-Hyacinthe

Elle se rapporte à un litige entre cette ville et la succession de feu le juge Tellier.

ARGENT EN JEU

Québec, 15 (D.N.C.)— Le comité des bills publics sous la présidence de M. L.-A. Taschereau était saisi hier matin d'une question municipale fort contentieuse. Il s'agit en l'occurence d'une donation de terrains en culture par feu le juge Louis Tellier et Dame Couillard-Desprée à la ville de Saint-Hyacinthe, donation survenue en 1895 à la condition d'ouvrir des rues sur ces terrains. En 1913, une convention fut consentie entre les parties à l'effet que les donateurs étaient encore propriétaires du terrain employé à la construction de ces rues. Cette convention fut par la suite déclarée ultra vires par la Cour Suprême. Toutefois, cette Cour a reconnu le droit de propriétaire aux propriétaires. Les héritiers de ces successions ont intenté une action en mars dernier pour réclamer la somme de $13,876, valeur actuelle des terrains employés par la ville. Afin de faire cesser le litige la ville de Saint-Hyacinthe demanda à la Législature d'adopter des textes de loi établissant définitivement les relations des parties.

M. L.-A. Taschereau a demandé aux intéressés de s'entendre une fois pour toutes. Il a ajouté que les questions sont très contentieuses et que les Cours ont donné des jugements différents à ce sujet. En attendant le premier ministre leur a demandé de se présenter de nouveau devant le comité mardi prochain.

Le comité a aussi autorisé la ville de Joliette à payer un octroi annuel de $660 à la compagnie Harnois pendant dix ans et il a confirmé la gestion des affaires de la succession bienvenue par les exécuteurs testamentaires.

LE TEMPS QU'IL FERA

Nuageux avec averses locales. Plus frais ce soir. Samedi beau et frais.

L'ITALIE DEFENDRA SA CONQUETE CONTRE TOUS

Elle lancera ses troupes contre quiconque tentera de lui arracher les fruits de la victoire conquise à prix de tant de sacrifices.

LES MISSIONS

Paris, 15 (P.C.)— Mussolini a déclaré à l'envoyé du journal "Le Matin", que l'Italie est prête à lancer toutes ses forces contre "quiconque tentera de nous arracher les fruits de la victoire conquise à prix de tant de sacrifices."

Le Duce, ajoutant à sa déclaration de septembre dernier, à l'effet que les sanctions militaires contre l'Italie signifieraient la guerre, affirme maintenant que cela s'applique aussi à une augmentation des sanctions économiques existantes.

"Nous savons, dit encore Mussolini, qu'il y a eu des critiques violentes au sujet des méthodes que nous avons employées en Ethiopie pour assurer l'expansion nécessaire de notre peuple. Mais, qu'ont fait les autres peuples à travers les siècles? Il n'y eut jamais qu'une façon pour une nation de s'imposer, elle et sa volonté, aux peuples arriérés; c'est la force."

LES MISSIONS

Cité Vaticane, 15, (P.C.)— P. A. Maintenant que la paix est établie, le Vatican projette de développer l'oeuvre missionnaire sur une grande échelle en Ethiopie.

Aucun plan déterminé n'a encore été adopté, cependant. Ce travail sera confié aux diverses organisations religieuses déjà à l'oeuvre en Ethiopie.

Les efforts actuels de ces organisateurs seront plusieurs fois multipliés, ainsi que leurs dépenses. Toutefois, les missionnaires ne seront pas que des Italiens. Les Français y participeront également.

Les principales sociétés missionnaires continueront d'être les Lazaristes et les Salésiens, qui ont des maisons dans les deux Amériques. Certains missionnaires qui étaient en Ethiopie au début de la guerre travaillent déjà sous la juridiction italienne.

Le Pape Pie XI, qui a bien mérité son titre de "Pape des Missions", leur accordera toute l'aide possible.

Le cardinal Pietro Fumasoni-Biondi dirigera cette nouvelle oeuvre missionnaire. Il est appelé ici le "Pape Rouge", à cause de sa position comme préfet de la Congrégation de la Propagation de la Foi qui contrôle les missions catholiques répandues dans le monde entier.

Mgr Celestino Annibale Cattaneo actuellement vicaire apostolique en Erythrée, ou le Père Paolo Gimalac, actuellement vicaire apostolique en Ethiopie, qui réside à Adi Cale, Erythrée, sera probablement nommé directeur immédiat du nouveau mouvement missionnaire.

Durant la guerre, le collège éthiopien ici continua ses cours comme à l'ordinaire et les étudiants éthiopiens purent se promener occasionnellement dans Rome sans être aucunement molestés.

Il y a là environ 40 étudiants qui seront bientôt prêts à prêcher l'évangile en Ethiopie. La plupart sont des Erythréens, mais ils connaissent la langue amharique parfaitement.

Il y a 20,000 catholiques chez les Ethiopiens.

ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Toronto, 15, (P.C.)— Une résolution, demandant l'inclusion de l'enseignement religieux dans le programme scolaire d'Ontario, a été approuvée à l'unanimité hier par le Synode anglican de Toronto. On serait à former un comité de représentants de toutes dénominations protestantes, ayant pour but de faire inclure l'enseignement dans le programme scolaire de l'école publique.

Quatre religieux de l'Académie fêtent le jubilé d'argent de leur profession

Ce sont les RR. FF. Hébert, directeur de la maison, Damase, Edmond et Emilien. — Les Anciens D.L.S. sont venus prouver leur reconnaissance à ces quatre religieux lors d'une brillante soirée donnée hier à l'Académie .— Ce matin, la messe de la fête de st-Jean Baptiste De La Salle a été chantée solennellement à la cathédrale, en présence de S. E. Mgr Comtois.

ASSISTANCE NOMBREUSE ET DISTINGUEE

Le Rév. Frère Hébert, directeur de l'Académie De La Salle, et trois religieux de sa communauté ont célébré hier leur jubilé d'argent de profession perpétuelle dans la congrégation des Frères des Ecoles Chrétiennes. Les jubilaires étaient les RR. FF. Hébert, Damase, directeur de l'Association des Anciens de l'Académie, Edmond, inspecteur à l'école St-Philippe, et Emilien, infirmier de la communauté.

Les célébrations autour ce ces quatre jubilés ont commencé hier après-midi, alors que les professeurs et les élèves de l'Académie De La Salle, faisaient part aux Révérends Frères de leurs voeux et de leur filial attachement.

Et elles continuaient hier soir par la manifestation que les anciens élèves ont faite aux jubilaires, lors d'une soirée donnée à l'auditorium de l'Académie De La Salle.

Aujourd'hui, fête de saint Jean-Baptiste De La Salle, fondateur de la congrégation, il y a eu messe solennelle à la cathédrale pour les anciens élèves et élèves actuels de l'Académie. Les quatre jubilaires y ont assisté.

La messe a été chantée par M. l'abbé Jean-Louis Beaumier, directeur du Grand Séminaire. Les diacre et sous-diacre étaient MM. les abbés Jules Bettez et J. Levasseur, du séminaire St-Joseph.

Son Excellence Mgr Alfred-Odilon Comtois, évêque des Trois-Rivières, était présent au trône. Il était assisté de Mgr Hormisdas Trudel, grand vicaire et curé de la cathédrale.

On remarquait, entre autres, au choeur, MM. les abbés Hector Marcotte, supérieur du séminaire, Emilien Girard, vicaire à St-Jean-Baptiste de Grand'Mère et Charles-Philippe Normand, aumônier de l'Académie De La Salle.

La chorale était dirigée par M. l'abbé J.-G. Turcotte, du séminaire.

De nombreux messages et télégrammes de félicitations ont été envoyés aux jubilaires mentionnons ceux de l'hon. Wilfrid Gariépy, député des Trois-Rivières au fédéral, de M. le notaire J.-A. Trudel, président de la Commission Scolaire, en route pour l'Europe, des RR. FF. Nivard et Paulin, provinciaux de la congrégation, d'un nombre considérable d'amis et de plusieurs institutions d'enseignement.

Le conseil de ville des Trois-Rivières et la Commission Scolaire ont présenté des dons aux jubilaires qui reçurent en outre des tributs floraux.

Il y avait hier soir une magnifique assistance d'anciens élèves à l'auditorium de l'Académie. Aux fauteuils d'honneur, on remarquait, outre les quatre jubilaires, MM. les abbés Charles-Philippe Normand, aumônier de la maison, Albert de Grandmont, Robert Giroux et Donat Livernoche, vicaires à la cathédrale, Jean-Louis Beaumier, du séminaire St-Joseph, Antonio Magnan et Jules Bettez, du séminaire St-Joseph, J.-A. Lemire, curé de Ste-Cécile, les RR. PP. Paul-Eugène, gardien du monastère St-Antoine des RR. PP. Franciscains et Yves, o.f.m., professeur au Collège Séraphique; M. Adrien Bellefeuille, président de l'Association des Anciens et son conseil.

Les jubilaires ont passé la plus grande partie de leur vie religieuse aux Trois-Rivières, y consacrant de longues années à l'éducation de la jeunesse. Tous les anciens les ont connus. Plusieurs les ont eus comme professeurs.

Le Rév Frère Hébert arriva à l'Académie De La Salle en 1909. En deux termes différents, il a été nommé directeur de cette institution. On se rappelle qu'en septembre dernier, ses supérieurs le nommait directeur de l'Académie pour un autre terme, et cette fois avec une permission spéciale de Sa Sainteté le Pape Pie XI. Le Frère Hébert fait partie de la Commission Pédagogique. Il a reçu la médaille et le diplôme du mérite scolaire, la médaille du jubilé de S. M, le roi Georges V. Et dernièrement encore, une société française lui octroyait la médaille d'or de l'Union Latine.

Le Rév. Frère Damase, mieux connu des écoliers sous le nom de "Frère Inspecteur" a consacré de longues et fructueuses années au professorat dans les diverses maisons que dirigent dans la province les Frères des Ecoles Chrétiennes, avant d'aller faire un voyage d'études en Belgique, pour revenir ensuite au pays et occuper sa position actuelle à l'Académie De La Salle.

Depuis trois ans, il élabore les programmes et contrôle les études de plus de quatre cents élèves de cette maison. Inspecteur à l'Académie il est aussi le directeur de l'Association des Anciens qui, l'an dernier, célébrait, avec tant d'éclat, le quatre-vingt-dixième anniversaire de la fondation de l'Académie.

Le Rév. Frère Damase est venu aux Trois-Rivières en trois termes différents. De 1894 à 1896, il enseigna dans les principales classes de l'école Sainte-Ursule. De 1915 à 1918 il fut chargé de la classe commerciale à l'Académie et du sanctuaire à la cathédrale. Depuis 1931, il est inspecteur à l'école St-Philippe. Le département de l'Instruction Publique, reconnaissant ses longs services à la cause de l'enseignement lui a décerné la médaille du Mérite Scolaire.

Le Rév. Frere Emilien est aux Trois-Rivieres depuis 1909. La tâche accomplie par cet infatigable travailleur fut l'une des plus fructueuses. En 1910 il assuma la direction du sanctuaire à la cathédrale. Souffrant de surdité & puis quelques années, il a pris charge de l'infirmerie. Il est certes l'un de ceux qui ont mérité le plus de la jeunesse écolière trifluvienne.

Ce sont ces quatre religieux que les anciens élèves des Freres des Ecoles Chrétiennes venaient saluer hier soir à l'Académie à l'occasion de leur vingt-cinquième anniversaire de profession perpétuelle dans la congrégation. La soirée fut des plus enthousiastes. C'était toute une jeunesse qui venait témoigner sa reconnaissance envers quatre de ses plus grands bienfaiteurs.

Les voeux des anciens étaient contenus dans une adresse dont M. Adrien Bellefeuille, président de l'Amicale donna lecture. Elle comprenait l'expression de gratitude et d'éternel attachement aux professeurs et directeurs de jadis qui étaient l'objet d'un aussi solennel jubilé d'argent.

Le Rév. Frère Hébert répondit à cette adresse en son nom et au nom de ses trois confrères qui l'entouraient aux fauteuils d'honneur. Il exprima tout le plaisir qu'il éprouvait d'avoir consacré une grande partie de sa vie à l'éducation de la jeunesse trifluvienne et fit part des sentiments toujours plus intenses qu'il avait au coeur pour cette jeunesse dont la reconnaissance s'exprime toujours d'une manière si chaleureuse.

Le programme dramatique et musical donné à cette soirée accusa comme toujours la haute formation que les Frères donnent aux écoliers de l'Académie. Il y avait du goût, du charme et de l'exquise fraîcheur.

Les élèves de l'Académie interprétèrent une opérette intitulée "Coeur généreux", opérette, qui, tout en étant de belle portée éducative, en contenait assez pour faire dérider toutes les figures.

Une seconde opérette fut interprétée par les élèves de l'école St-Philippe qui venaient saluer le Rév. Frère Edmond, leur inspecteur. Encore là, de jeunes acteurs pleins de vie et de cran ont amusé l'auditoire qui manifesta son contentement par les applaudissements les plus nourris.

Le programme était rehaussé par la musique de haute sélection que donna la Philharmonie D. L. S., sous la direction de M. J.-A. Thompson. Voici ce programme au complet.

(Suite à la page 10)

Les quatre jubilaires





Les RR. FF. Hébert, directeur de l'Académie De La Salle, Damase, directeur de l'Association des Anciens D. L. S., Edmond, inspecteur à l'école St-Philippe, et Emilien, infirmier à la communauté de l'Académie, ont célébré hier leurs vingt-cinq ans de profession perpétuelle dans la congrégation des Frères des Ecoles Chrétiennes. Tous quatre, ils ont consacré de longues années de leur apostolat à l'éducation de la jeunesse trifluvienne. Les Anciens D.L.S. leur faisaient hier soir à l'auditorium de l'Académie une manifestation, au cours de laquelle ils témoignèrent à ces religieux jubilaires l'attachement éternel qu'ils avaient pour eux. Le Nouvelliste est heureux de s'unir aux Anciens D. L. S. pour offrir ses voeux de long et fructueux apostolat aux jubilaires. Ad multos et faustissimos annos. En haut, de gauche à droite, les RR. FF. Hébert et Edmond; en bas, les RR. FF. Damase et Emilien.

Le "Daily Herald" tente d'expliquer la provenance des balles explosives

Londres, 15.— (vendredi)— Le Daily Herald publie aujourd'hui une histoire disant comment le ministre d'Ethiopie, à Londres, Dr W. G. Martin, fut amené, par un mystérieux colonel Gustave Mezler, à signer une autorisation pour obtenir une commande de 3,000,000 de balles dum-dum (explosives) de manufacturiers de Birmingham. Il demandait, en retour, des concessions de terrains miniers, en Ethiopie.

Martin admet franchement qu'il signa l'autorisation, à déclaré un secrétaire de la légation. Il n'était pas expert en la matière et ne savait pas que les balles à pointes de métal doux étaient des balles dum-dum.

Le journal explique que les munitions ne furent jamais livrées à la légation et que, jamais plus, on n'entendit parler ni l'on ne revit le colonel Mezler. Toutefois, les photographies de la correspondance échangée entre lui et le ministre, sont maintenant entre les mains du gouvernement italien. Elles constituent la preuve principale dans l'accusation portée par l'Italie que la Grande-Bretagne a fourni des balles dum-dum à l'Ethiopie pendant la guerre.

On arrête à Larendo, Texas, des gens qui complotaient une rébellion au Mexique

Laredo Texas, 15 (P.C.)— Le Times de Laredo rapporte que l'on a arrêté quatre citoyens cubains que l'on accuse d'avoir comploté l'exportation au Mexique de munitions et de matériel de guerre en quantité suffisante pour armer et équiper 2,000 hommes. Les arrestations ont été opérées après trois semaines de recherches conduites par les polices américaine et mexicaine.

On devrait transporter au Mexique cinq wagons de munitionss. L'un de ces wagons est arrivé mardi de San Antonio. Les autres ont été consignés à San Francisco et à Hartford, dans le Connecticutt.

Le Times soutient que les consignations comprenaient 2,000 fusils 2,000 bayonnettes, 2,000 ceintures de cartouches, 6 chars d'assaut, 226 mitrailleuses, 60 fusils automatiques, 100 gallons de gaz moutarde, des milliers de cartouches pour mitrailleuses, cinq mortiers, 400 casques d'acier et 3,000 grenades à main.

La police croit que l'on a payé pour ce matériel de guerre $200.-000 comptant.

Un projet de M. T. Bouchard

Québec 15—Le ministre des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce, l'hon. T. D. Bouchard, vient de faire inscrire au feuilleton de la Chambre un projet qui permettra aux électeurs de voter aux élections municipales même s'ils n'ont pas payé leurs taxes. La loi n'est pas nouvelle. Elle est déjà inscrite dans les statuts depuis une couple d'années, mais il s'agit d'en prolonger la durée parce que la mauvaise période que nous traversons n'a pas encore permis aux propriétaires de reprendre leur équilibre financier.

M. Bouchard a aussi un projet pour faire ratifier le règlement No 224 de la Cité de Saint-Lambert. Il s'agit d'une réorganisation financière approuvée par la Commission des Affaires Municipales.

M. Laurent Barré, député de Rouville, a un projet pour modifier le Code Municipal au sujet des chiens errants. Il s'agit sans doute de trouver un moyen d'empêcher les chiens errants de dévorer les moutons, ou du moins de faire payer les personnes dont les chiens causent des dégâts dans les troupeaux.

LA BOURSE

(Service de L. G. Beaubien et Cie)

Le marché de New-York était irrégulier avec tendance à se raffermir. Auburn en mieux de 3-4 à 31 1-2; Chrysler en mieux de 1-8 à 96; U. S. Steel en perte de 1-8 à 58 7-8. A Montréal marché actif avec comme vedette Brazilian. La livre sterling à New-York vaut 4.96 1-4 et l'or à Londres 34.89.

OUVERTURE

	Prix offert.	Prix dem.
Bell Tel.	144½	145
Brazilian	13	13⅛
Canada Cement	6½	6¾
Can Car & Foundry	5⅞	6
Can. Pac. Ry.	12⅝	13
Can. Pac. Ry.	12⅝	13
Cons. Paper Corp.	2⅝	2¾
Dominion Bridge	37	37½
Int. Nickel	46⅜	47
Mont. L. H. & P.	31⅝	31⅞
Nat. Breweries	42¼	43
Noranda	54¾	55
Regent Knitting	4½	5
St-Lawrence Corp.	1.70	1.75
St-Lawrence Priv.	30½	31
Shaw. W. & P.	20⅜	21
Siscoe Gold Mines	3.30	3.35
Smelters nouveau	56¾	56¾
Steel of Canada	62½	62⅞
Sullivan	.99	1.00
Walkerville Brew.	2⅛	2⅛

Le Nouvelliste

Fondé en 1920

Journal quotidien publié aux Trois-Rivières par la Cie de Publication du Nouvelliste, Ltée.
835, rue Ste-Marguerite

Téléphone: Echange privé, No. 3000

Bureaux à Shawinigan Falls
50, rue Tamarac Tél. 1400

J. H. FORTIER, *Président*
Emile JEAN, *Directeur-gérant*
Hector HEROUX, *Rédacteur-en-chef*
Albert PLOUFFE, *Chef de l'information*
Laurent PARADIS, *Chef de l'abonnement*
Geor. BOURASSA, *Chef de publicité*

Services de nouvelles:
La Presse Canadienne, la Presse Associée, (E.U.) l'Agence Reuter et l'Agence Havas (Europe). Correspondants dans tous les centres du district.

Membres de la Canadian Daily Newspapers Association et de l'Audit Bureau of Circulations.

Représentants:
CANADA: J. B. Rathbone, Montréal et Toronto
ETATS-UNIS: Gilman, Nicholl & Ruthman. New-York, Chicago, Boston, Philadelphie, Détroit, Seattle et San Francisco.

Trois-Rivières, vendredi le 15 mai 1936

Toujours communiste.

On a de nouveau dit que le gouvernement soviétique "évoluait d'une manière générale". De Riga est parti un comuniqué disant que le Gouvernement soviétique discutait un concordat avec le Métropolite Serge. On a dit à Prague que M. Benes avait proposé au Vatican de négocier un concordat avec Moscou. On a prétendu que M. Titulesco était intervenu non sans succès auprès de Staline, en faveur de l'Eglise orthodoxe. On a déclaré enfin qu'ensuite de l'intervention du Gouvernement britannique, le Métropolite Pierre aurait été libéré et transfédé "en un lieu inconnu", près de Moscou.

Tous ces bruits ont été immédiatement enregistrés comme des faits accomplis par tous ceux dont le désir est de vouloir à tout prix se libérer du moindre effort en faveur des persécutés. Qu'en est-il en réalité ?

Il est impossible, d'après les sources officielles soviétiques, de constater dans ce domaine la moindre "évolution".

La directive "La lutte contre la religion, c'est la lutte pour le socialisme" reste à l'ordre du jour et est répétée à chaque occasion par les personnages les plus haut placés du régime.

On vient de fêter solennellement à Moscou le Xe anniversaire de l'Union des Sans-Dieu militants. Voici ce qu'a publié à cette occasion la "Pravda" du 3-2-36: "Au cours de ces années, un grand travail a été accompli. Dans les usines, les fabriques, les kolkhoses, les sovkhoses, 50,000 cellules agissent, comprenant 5 millions de personnes. L'Union compte également près de 2 millions de jeunes Sans-Dieu militants. On a créé plus de 30 musées antireligieux. Des dizaines de milliers de conférences sont organisées annuellement par les membres de l'Union. Par exemple, pendant la seule campagne antipascale de 1936, 3,665 conférences ont été organisées.

"Les éditions antireligieuses publient annuellement 80 livres nouveaux de caractère scientifique et populaire, de même que des journaux et des brochures. A l'occasion du jubilé, une manifestation solennelle a eu lieu.

Le Président Yaroslavsky y a présenté un important rapport; "Dix ans de lutte contre l'opium religieux, a-t-il déclaré, c'est 10 ans de lutte pour la victoire du socialisme". Le "Sans-Dieu" de mars 1936 insiste sur le rôle capital de Staline dans la lutte antireligieuse.

....Les derniers Nos du "Sans-Dieu" et de "l'Antireligieux" de 1936 continuent la campagne contre le christianisme et insistent, exactement comme cela a toujours été fait sur la nécessité de mener une lutte contre la religion à bout.

Situation désespérante

S'il est une région chez nous qui devrait faire vivre toute sa population, largement, c'est bien celle du lac Saint-Jean.

En effet, la richesse du sol, l'immensité et la valeur de la forêt, l'abondance de la faune, les eaux poissonneuses, la possibilité des développements hydrauliques, tout fait de cette région l'une des plus riches du Canada en ressources naturelles de toutes sortes.

Il y a trente ans, nous apprend Mgr Lapointe du Séminaire de Chicoutimi, la population des paroisses qui bordaient le lac Saint-Jean, vivait heureuse, expédiant en abondance sur les marchés de Québec de Montréal des produits agricoles de toutes sortes. Les chantiers comptaient peu, les pulperies point ou presque, mais la population vivait bien, et trouvait moyen d'établir la jeunesse, en autant que les autorités gouvernementales voulaient bien permettre à ces Canadiens de se fixer dans leur pays.

Depuis, pour enrichir le payys et faire vivre plus à l'aise ses habitants, parait-il, l'industrie, la grande industrie fut introduite dans la région.

Une petite visite à Alma, nous démontre quels sont les bénéfices réels qu'en a tirés cette population.

L'industrie ayant attiré à elle la jeunesse agricole, l'agriculture y a été négligée. Au lieu d'exporter autant de produits agricoles qu'autrefois, la population de cette région doit importer toutes sortes de produits alimentaires pour sa subsistance. Le village d'Alma est devenu une petite ville... avec ses six cents familles de chômeurs.

Comme les chômeurs n'ont pas le capital voulu pour entreprendre des constructions, dispendieuses dans une proportion trop considérable, ces familles vivent dans des hangars, dans de vieilles écuries, aussi, dans des maisons, mais, deux ou trois familles se tassent, là où il n'y aurait de l'espace que pour une, et encore. Il en est même qui vivent dans des caves.

Cet état de choses est tellement préjudiciable à la santé physique et morale des habitants, que pas moins de dix pour-cent de la population est atteinte de tuberculose, à ce qu'on nous apprend. Et ces gens sont les descendants des 21 qui firent les pionniers du Sagnenay, les petits-fils des compagnons de l'abbé Hébert, de Nicolet, puis de Kamouraska, fondateur d'Hébertville et du pays d'Alma.

Six cents familles d'anciens agriculteurs, vivant de la sorte, au riche pays du lac Saint-Jean, mais c'est la population de trois bonnes paroisses nouvelles !

Si nous étions organisés d'une façon adéquate pour que nos gens puissent s'établir dans leur pays, verrions-nous toute une population aussi pauvre dans un pays rempli de ressources naturelles et de terres à mettre en valeur ?

Nous sommes convaincus que l'on pourrait trouver à établir ces familles qui vivent dans une telle détresse.

Organisons-nous pour le faire ! J. E. L.

ANNIVERSAIRES HISTORIQUES

LE 15 MAI

CRISE A WINNIPEG

Le 15 mai, 1919, les citoyens de Winnipeg se trouvèrent incapables de voyager en tramway, d'assister au cinéma, d'obtenir un repas dans un restaurant ou, règle générale, de vaquer à leurs affaires. Ce fut le jour où l'on proclama la grève générale. Trente mille personnes se trouvèrent soudainement à chômer. La capitale manitobaine fut quelques jours sans journaux et les communications avec l'extérieur furent pratiquement interrompues, la ville étant virtuellement sous le contrôle du comité des grévistes. Se rendant compte qu'interdire la livraison des nécessités de la vie aurait tôt fait de leur aliéner le sentiment public, les grévistes autorisèrent la livraison du lait du pain, etc. Mais même avec ces concessions les procédés de la "One Big Union" répugnaient au gros de la population. On ne tarda pas àprétendre que cette grève avait pour but d'instaurer au Canada un régime soviétique. Une série de manifestations émeutières aboutirent à l'intervention de la Gendarmerie à Cheval, d'une batterie d'artillerie, d'un régiment de fantassins pour rétablir l'ordre. Le maire Gray lut la loi des émeutes anu milieu d'une grêle de balles, pendant que des tramways glambaient rue Main, en face de l'hôtel de ville, et remit la garde de la cité entre les mains du major-général Ketchen. Ce fut immédiatement la loi martiale et toutes les rues du centre de Winnipeg occupées par les soldats. La grève générale prit fin là. Plusieurs de ces chefs furent traduits devant les tribunaux, mais réussirent à se faire acquitter par le jury. L'un d'eux, J. J. Queens, est aujourd'hui maire de Winnipeg, et deux autres, Heaps et Woodsworth, sont députés à Ottawa.

Les accidents d'autos

Le véhicule-automobile est devenu de nos jours un redoutable danger. Heureusement, l'on constate, d'après la statistique, que le Canada est un des pays ou les accidents d'automobiles mortels, sont les plus rares, comparativement au nombre des voitures en circulation.

C'est cependant avec frayeur que l'on constate également, que dans la Province de Québec, durant l'espace de cinq années, 1278 personnes furent tuées par l'automobile, (L'équivalent de la population de la ville de Châteauguay) et que 24,135 personnes furent blessées. (L'équivalent de la population de la cité de Westmount.)

En 1935, il y a eu dans notre province 4415 accidents d'automobiles dans lesquelles des personnes furent tuées ou blessées et 3,434 accidents causant des dommages à la propriété, au montant de $50.00 et plus, faisant un grand total de 7849 accidents sérieux pour 1935.

Durant cette même année, 146 automobiliste, 144 piétons et 7 conducteurs de véhicules à traction animale, faisant un total de 297 personnes, furent tuées par l'automobile et 3057 automobilistes, 2180 piétons et 250 conducteurs de véhicules à traction animale, faisant un total de 5487 personnes, furent blessées durant ce même espace de temps.

On a enregistré dans notre province, 1046 accidents d'automobiles sérieux durant les trois premiers mois de l'année 1936, (janvier, février et mars) 15 personnes furent tuées et 512 furent blessées.

Ces chiffres devraient faire réfléchir les automobilistes et ces derniers devraient avoir un sens plus précis de leurs responsabilités. Quelques accidents d'automobiles sont dus au concours de circonstances difficiles à prévoir et à prévenir; mais, plusieurs sont dus à l'imprudence du conducteur ou du piéton.

L'automobiliste et le piéton ont chacun leurs devoirs à remplir à l'égard de la sécurité de la circulation et tous deux doivent observer les lois de circulation et être prudents.

L'article 65 de la Loi des véhicules-automobiles de la Province de Québec, oblige le propriétaire, le chauffeur, ou le conducteur d'un véhicule-automobile de faire au Bureau du Revenu de la Province, à l'Hôtel du Gouvernement, à Québec, un rapport de chaque accident d'automobile qu'il a causé ou subi et cela, dans les huits jours de l'accident.

Le Chef de Police ou le Constable dans une municipalité, qui a eu connaissance ou qui a été informé d'un accident d'automobile, est tenu également de faire rapport au Bureau du Revenu.

Les personnes concernées dans un accident d'automobiles doivent se faire un devoir de se conformer à cet article de la Loi, comme la chose se fait d'ailleurs dans toutes les autres provinces du Dominion et aux Etats-Unis.

On peut se procurer des formules de rapports, chez les Chefs de police et chez les émetteurs de licences.

EXTRAITS DU NOUVELLISTE

VOUS SOUVENEZ-VOUS ?

Il y a 15 ans

Dimanche, 15 mai, 1921. — De nombreux catholiques sont assassinés par les radicaux au Mexique.

Il y a 10 ans

Samedi, 15 mai, 1926 — La révolution polonaise, sous les ordres de Pilsuski, et victorieuse.

Il y a 5 ans

Vendredi, 15 mai, 1931 — M. Napoléon Rousseau, marchand très connu, meurt à Ste-Clothilde.

Mme Evariste Talbot, de Warwick, est tuée quand l'attelage qu'elle conduisait est frappé en plein front par une auto.

Les Religieuses Dominicaines prennent possession de leur nouvel orphelinat sur les côteaux.

Rose-Armande St-Ours, cinq ans, fille de M. Arthur St-Ours, de Ste-Angèle de Laval, est tuée raide sur la route par l'auto de touristes.

AU COMITE DES COMPTES PUBLICS

On continue à scruter les dépenses de la colonisation

Au cours de l'interrogatoire de Mtre Charles Lanctôt, assistant procureur général, un incident surgit, suivi presque immédiatement de l'ajournement.

DES DOCUMENTS PRODUITS

Québec, 15. (De notre courriériste parlementaire) — L'atmosphère du comité d'enquête des comptes publics s'alourdit, de jour en jour. A l'ajournement d'hier, il en aurait fallu de peu pour que les deux groupes en viennent aux prises.

C'est M. Charles Lanctôt, assistant procureur-général, qui témoignait. M. Duplessis venait de lui poser une question, pour savoir s'il était avocat de compagnies exploitant nos ressources naturelles. M. Lanctôt refusait de répondre.

Un débat fort acrimonieux s'engagea. On demanda au président Casgrain de rendre une décision, Comme il arrivait une heure, il suggéra d'ajourner, mais des protestations s'élevèrent. Il demanda à M. Duplessis de lui démontrer en quoi sa question se rapportait à l'étude des fonds publics.

Le chef de l'opposition se mit en train de le faire, disant incidemment qu'il était surpris de voir le témoin s'objecter à répondre à une question d'intérêt public. M. Lanctôt protesta de nouveau contre ce qu'il appela les insinuations de M. Duplessis.

De part et d'autre, le tumulte était général, et on se serait pensé en face de deux camps armés, quand le président ajourna, sans rendre de décision.

Auparavant. M. Duplessis avait scruté la liste des dépenses faites par le département de la Colonisation. Il apprit, par exemple, que M. Armand Daigle, un membre d'une commission du gouvernement, avait vendu pour tout près de $47,000 en moins d'une année.

L'enquête porta aussi sur le pont de Compton, et M. G. Belleau apprit qu'une somme de $200 avait été octroyée par le département. Subséquemment, après enquête, un montant de $170 fut restitué au Trésor.

Au début de la séance, M. Arthur Richard, sous-ministre de la Colonisation, a produit divers documents, notamment l'état des dépenses et salaires de M. Reed.

Il a dit aussi que M. J.-F. Grenon, ingénieur civil, qui travaille pour le département de la Colonisation, depuis trois ou quatre ans, a été transféré de Chicoutimi à Québec par M. Irénée Vautrin, le 20 mai 1935, et qu'il a reçu pour lors $500, dont $300 en idemnité, et $200 en dépenses de voyage.

M. DUPLESSIS : — Est-ce que le ministre ne l'a pas fait venir ici, parce qu'il y avait trop de plaintes contre M. Grenon, à Chicoutimi ?

M. RICHARD : — Je ne sais pas pourquoi le ministre l'a fait venir ici. Du moins, il ne m'en a pas parlé.

M. DUPLESSIS : — Il est de notoriété publique que M. Grenon a causé une sorte de petite révolution à Chicoutimi, et que les gens ne pouvaient plus le voir. Car, M. Grenon était l'instrument politique du député du temps, M. Gustave Delisle, et sa position était devenue intenable à Chicoutimi.

M. RICHARD : — Le ministre ne m'a jamais déclaré la raison du transfert de M. Grenon, de Chicoutimi à Québec. J'ai raison de croire, cependant, que c'était à cause des plaintes faites contre lui, que M. Grenon a été transféré à Québec.

M. Duplessis signale ensuite une somme de $230, payée à M. Grenon pour travail pour le pont sur la rivière Saguenay, à Ste-Anne.

Comme M. Richard ne peut affirmer s'il s'agit du même M. Grenon, M. Ivan Vallée, sous-ministre des Travaux publics, est appelé, et déclare que c'est bien le même M. Grenon.

M. Duplessis signale, alors, comment les comptes publics sont faits, de façon à cacher la vérité. Le gouvernement dit qu'il fait des économies, et il le fait publier à grand renfort de manchettes, par le Soleil et le Canada. En réalité, il fait entrer les dépenses ordinaires sous le titre de dépenses au compte capital, et le tour est joué.

M. Duplessis passe à M. Vallée les procès-verbaux de la Chambre, où est rapportée une interpellation du chef de l'opposition, au sujet de M. Grenon, pour une période s'étendant du 1er janvier 1931 au 1er mars 1935.

M. DUPLESSIS : — Vous lisez bien, n'est-ce pas, que le département des Travaux publics a payé à M. Grenon $2,989 pour achat de terrain, levers topographiques, et $260 par mois, depuis le 1er février 1932 au 1er février 1933. De plus, vous constatez que, durant la même période, M. Grenon travaillait pour le département de la Colonisation. La somme de $230 dont il a été question, tout à l'heure, n'est donc pas incluse dans ces montants.

M. VALLEE : — Elle devrait l'être.

M. DUPLESSIS : — Ne dites donc pas ça. Vous avez une période de mars à juin 1935 qui n'est pas couverte par la réponse.

M. VALLEE : — Il faudrait que je consulte le comptable pour vérifier.

En attendant, M. Duplessis rappelle le sous-ministre de la Colonisation, M. L.-A. Richard. Il souligne à ce dernier qu'il a demandé la liste de toutes les personnes à qui on a prétendu avoir versé un octroi de $100 comme fils de cultivateurs, mais qu'on lui a fourni une liste incomplète.

M. Richard remarque que ce n'est pas cette liste-là qu'il a transmise, mais que l'autre sera, probablement, prête pour demain ; elle contiendra 800 noms.

Le chef de l'opposition s'informe aussi si les états demandés au sujet des montants payés ou dépensés à même les crédits de la Colonisation et à même le dix millions sont prêts.

M. RICHARD : — On va les produire par tranches. Autrement, ça prend trop de temps. Ou bien, si vous voulez les consulter, on a là une bibliothèque de documents.

M. DUPLESSIS : — Vous me faites penser à un vieil avocat de Trois-Rivières, qui plaidait devant le juge. Il référait ce dernier, pour les auteurs cités, à la bibliothèque du Palais.

— Vous m'avez remis la liste des personnes ou de compagnies de qui le ministère aurait fait des achats, du 1er juin 1935 au 30 avril 1936, à même les crédits de la colonisation. Je vois ici Daigle & Paul qui, dans moins d'un an, ont vendu pour $46,884.91. Ce M. Daigle, n'est-il pas M. Arm. Daigle, de la Commission de l'utilisation des produits forestiers ?

M. RICHARD : — Je l'ignore.

M. DUPLESSIS : — Ce n'est donc pas vous qui avez acheté, qui est-ce ?

M. RICHARD : — M. Manning.

Le chef de l'opposition fait alors assermenter M. Walter Manning, ingénieur civil ; il dit qu'il a été attaché au ministère de la Colonisation, le 31 août 1934.

M. DUPLESSIS : — Dès que M. Vautrin a été nommé ministre ?

M. DUPLESSIS : — Etes-vous le fils ou un parent de M. Manning, de la Commission Scolaire de Montréal ?

M. MANNING : — Oui.

M. DUPLESSIS : — Avez-vous été acheteur pour le département de la Colonisation de Québec, et depuis quand ?

M. MANNING : — Oui, depuis le 4 avril 1935 jusqu'au milieu de décembre 1935.

M. DUPLESSIS : — Vous n'êtes donc plus acheteur?

M. MANNING : — Non, on m'a offert la position de chef de division à Montréal, et j'ai accepté.

M. DUPLESSIS : — C'est vous qui vous vous êtes occupé des achats de matériaux et des diverses choses dont avait besoin le département ?

M. MANNING : — Oui.

M. DUPLESSIS : — Connaissez-vous la compagnie Daigle & Paul ?

M. MANNING : — Oui.

M. DUPLESSIS : — M. Armand Daigle, un de ses principaux officiers, est-il le même M. Daigle qui fait partie de la Commission de l'utilisation des produits forestiers, une commission payée par le gouvernement de Québec ?

M. MANNING : — Oui.

M. DUPLESSIS : — D'après l'état qu'on m'a remis, je constate que Daigle & Paul ont vendu au département, en moins d'un an, pour $46,884.91. C'est vous qui avez fait ces transactions ?

M. MANNING : — C'est moi qui ai préparé les commandes.

M. DUPLESSIS : — Est-ce la même compagnie qui vend beaucoup à la Commission Scolaire de Montréal ?

M. MANNING : — Je l'ignore, je ne suis pas au courant des affaires de la Commission Scolaire de Montréal.

M. DUPLESSIS : — Avez-vous les états que j'ai demandés sur les achats ?

M. MANNING : — Ils sont restés au département.

M. DUPLESSIS : — Vous rappelez-vous de quoi il s'agit ?

M. MANNING : — Il faudrait que je consulte les dossiers ; il y a toutes sortes de choses.

M. DUPLESSIS : — Est-ce que vous avez acheté des graines de semences pour la Colonisation ?

M. MANNING : — Non, cela fut acheté avant mon arrivée.

M. DUPLESSIS : — Qui a acheté les graines de semences ?

M. MANNING : — Je ne sais pas.

(Ici, M. Richard intervient et dit que c'est M. Julien Beaudry.)

M. DUPLESSIS : — Qui vous a dit d'acheter de Daigle & Paul ?

M. MANNING : — Le ministre Vautrin.

M. DUPLESSIS : — M. Armand Daigle est un ancien président du Club de Réforme ?

M. MANNING : — Je ne sais pas. J'en ai entendu parler, mais je ne le sais pas.

M. DUPLESSIS : — C'est un membre du Club de Réforme ?

M. MANNING : — Probablement.

M. DUPLESSIS : — Pourquoi avez-vous acheté ces matériaux ?

M. MANNING : — C'était du bardeau et de l'étoupe pour les maisons de colons.

M. Alexis CARON : — Vous en avez acheté ailleurs aussi ?

M. MANNING : — Certainement.

M. DUPLESSIS : — Quel prix a été payé le bardeau ?

Le témoin consulte une liasse de factures, et lit : $1.85 — $1.65 du mille.

Le chef de l'opposition 'ui demande de produire une copie des factures qui forment le montant de près de $47.000 ; en attendant, il demande de garder les originaux quelque temps, pour les vérifier.

M. DUPLESSIS : — M. T.-A. Lalonde, de qui le département a acheté beaucoup de choses, est-ce l'ancien candidat de M. Authier, dans l'Abitibi ?

M. MANNING : — Je ne sais pas.

M. DUPLESSIS : — Je vois ici un montant de $36,067.24. Ca comprend quoi ?

M. MANNING : — Toutes sortes de matériaux de construction.

M. DUPLESSIS : — Je vois les noms de Hôtel Barraute, Hôtel Plaza (Montréal), Hôtel Canada (Québec), Hôtel Radio (Rouyn), qu'est-ce que vous avez acheté de ces hôtels ?

M. MANNING : — Nous n'avons rien acheté. Le comptable pourra vous dire de quoi il s'agit.

M. DUPLESSIS : — A part ces montants, vous avez payé aussi des frais de transport sur la marchandise achetée ? D'où était-elle expédiée ?

M. MANNING : — Oui, mais j'ignore d'où partait le bardeau.

M. DUPLESSIS : — Comment, vous ne vous en êtes pas informé ? Est-ce que ce n'était pas votre dernier devoir de vous informer de la qualité et du montant que vous auriez à payer pour transport ?

M. MANNING : — La qualité était indiquée sur les factures. Le bardeau est divisé en cinq classes. Je sais qu'il vient du Témiscouata ou de ces parages-là, mais je ne sais pas au juste. Mais il ne s'en fait pas à Montréal.

M. Morel, le comptable du département, est ici interrogé au sujet des comptes des hôtels dont il a été question. Il dit qu'il s'agit de repas pris par les colons quand ils descendaient du train, au cours de leur déplacement, vers la région de colonisation.

L'hon. PERRAULT : — Mais pourquoi avez-vous mis cela dans la liste des matériaux ; on vous avait demandé la liste des matériaux achetés.

M. Morel explique qu'il a mis, en tête : matériaux et divers. A une question de M. Duplessis, il répond qu'il ne saurait dire qui est propriétaire de l'hôtel Radio. Le chef de l'opposition voulait savoir si ce n'était pas un Croate.

M. DUPLESSIS : — Pourriez-vous me nommer le nombre de cas où les listes de paie ont été majorées et falsifiées à base de parjures, et le nombre de chèques donnés et qui ont été escomptés par d'autres que le destinataire ?

M. Belleau dit qu'il a un grand nombre de rôles de paie, etc. Il a des centaine de mille dossiers, et il faudrait les examiner. On ne peut aller que vers un certain nombre de dossiers, sur lesquels on a fait des plaintes spécifiques.

M. DUPLESSIS : — Vous pourriez alors nous dire le nombre de ces plaintes ?

M. BELLEAU : — Nous recevons les rôles de paie assermentés, nous les vérifions, suivant les spécifications émises. Tant que nous n'avons pas de plaintes, nous n'avons pas lieu de nous inquiéter autrement. Ce n'est que lorsque des plaintes arrivent, que nous révisons de nouveau, et faisons enquête. Les comptes vont ensuite chez l'auditeur, qui vérifie de nouveau.

M. Duplessis demande de nouveau à M. Belleau le nombre de plaintes reçues pour rôles de paie falsifiés, à base de parjure, et de chèques détournés.

M. BELLEAU : — Il faut consulter les dossiers. Car il arrive que les plaintes ne sont envoyées quun an après. Il est arrivé un cas, hier. Le rôle de paie a été envoyé, pour travaux faits en 1934-35. Or, jai appris, hier, que ces rôles de paie avaient été faits pour des travaux faits en 1931.

M. Belleau dit que tous les dossiers relatifs à son département lui passent par les mains.

M. DUPLESSIS : — Avez-vous reçu des plaintes sur les listes de paie falsifiées et à base de parjure et sur les chèques détournés ?

M. BELLEAU : — Pas récemment.

M. DUPLESSIS : — Ca ne vous frappe pas, des plaintes dénonçant des vols à base de parjure. Vous trouvez ça normal, pour le département ?

M. BELLEAU : — Je ne me rappelle d'aucun cas.

M. DUPLESSIS : — Mais vous avez le cas de Compton, par exemple. Vous ne vous en rappelez pas ?

M. BELLEAU : — Le cas de Compton ? Je m'en rappelle maintenant que vous me le citez. Nous avons appris la chose en 1932-33, alors que les travaux du pont de Compton ont été faits, le 11 octobre 1930. Nous avons alors fait enquête ; l'affaire est allée en Cour, et un montant de $170 a été remboursé au département du Procureur général. L'octroi du département avait été de 200, et, sur ce montant, une somme de $170 a été remboursée.

M. ROCHEFORT : — Est-ce que les coupables ont été traduits devant les tribunaux ? On met les gens en prison pour un petit pain.....

M. DUPLESSIS : — Ca dépend qui c'est qui vole !

M. Duplessis relate de nouveau le cas du pont de Compton : comment ce pont a été construit en pleine élection partielle du Trésorier de la province, M. MacMaster, au coût de $54, comment on a envoyé des listes de paie majorées et falsifiées, à base de parjure, pour $200 ; comment le département de la Colonisation a payé $200, et comment le chèque n'est jamais allé au destinataire, mais a été retourné ....

M. Belleau dit à M. Duplessis qu'il est secrétaire du département. pour les dépenses de ponts et routes de colonisation.

Il déclare aussi qu'il ignore le jugement rendu par la Cour dans le cas de Compton.

M. DUPLESSIS : — Est-ce que c'est arrivé plusieurs fois, des incidents pareils à celui de Compton ?

M. BELLEAU : — Pas souvent, car je ne m'en rappelle pas.

M. DUPLESSIS : — Mais ça serait précisément une raison de vous en rappeler, si ça arrive peu souvent.

M. Belleau se fait répéter la question et répond :

— Chaque fois que c'est arrivé, nous avons fait enquête.

M. DUPLESSIS : — Combien d'enquêtes avez-vous faites depuis 1930 ?

M. BELLEAU : — Je ne m'en rappelle pas. Il faudrait consulter les dossiers. Il y en a de 70,000 à 80,000.

M. DUPLESSIS : — Mais, vous venez de dire que ça n'arrive pas souvent. Vous devriez alors vous rappeler de ces cas ?

M. BELLEAU : — Il faut toujours se rendre compte de ces cas-là.

M. DUPLESSIS : — Mais, on croirait qu'il s'agit là, d'affaires normales dans le département ?

M. BELLEAU : — J'ai beaucoup d'ouvrage à faire, et je n'ai jamais fini avant 6 heures 30, le soir. Je n'ai pas le temps de m'occuper de tout.

M. DUPLESSIS : — Sans vous occuper de ceux qui volent le département.

M. RAJOTTE : — Le chef de l'opposition devrait donner des cas.

M. DUPLESSIS : — Il ne manque plus que cela. Nous n'avons pas accès aux dossiers, et il nous faudrait être plus renseignés que les officiers mêmes du département.

— J'irai plus loin. J'affirme qu'il a été d'occurrence mensuelle, dans le département de la Colonisation, que des listes de paie aient été envoyées, listes falcifiées, à base de parjure, et qu'elles aient été payées à même les fonds du département.

— Je suis surpris que nous ne puissions pas trouver qui va nous renseigner. On se renvoie la balle. On questionne un témoin, mais ça n'est jamais lui qui est au courant.

M. DUPLESSIS : — Combien avez-vous fait d'enquêtes, depuis 1931 ?

M. BELLEAU : — Je n'ai pas le dossier des enquêtes. Nous filons la plainte, quand elle est faite, avec chaque dossier.

M. DUPLESSIS : — Vous ne tenez pas note des enquêtes que vous faites, pour des vols des fonds publics ?

M. BELLEAU : — Pas particulièrement.

M. DUPLESSIS : — Vous ne trouvez pas cela assez important ?

M. PAQUETTE : — Sur le serment que vous avez prêté, combien de plaintes avez-vous reçues sur les listes de paie falsifiées ?

A ce moment, M. Thomas Lapointe, de Wolfe, fait du bruit et proteste, et M. Paquette dit :

— Le député de Wolfe est un peu malade, ce matin. Il pourrait se tenir tranquille. Je renouvelle ma question : combien de plaintes avez-vous reçues?

M. BELLEAU : — Pas cinq plaintes.

M. DUPLESSIS : — Vous jurez, sur votre serment, que, depuis 1930, vous n'avez reçu seulement que cinq plaintes au sujet des listes de paie falsifiées, à base de parjure, ou pour des chèques endossés par d'autres que les destinataires. Jurez-vous ça ?

M. BELLEAU : — Je m'en tiens à peu près à ce montant-là.

M. DUPLESSIS : — Je vais répéter ma question, pour que la chose soit claire, et pour qu'on ne puisse accuser l'opposition de vous avoir fait tomber dans un piège. Vous jurez, sur votre serment, que, depuis 1931, vous n'avez reçu que cinq plaintes sur les listes de paie falsifiées, à base de parjure, et les chèques endossés par d'autres que les destinataires ? L'attitude du témoin et sa façon de se comporter m'ont surpris, car j'avais une autre opinion de lui.

M. PERRAULT : — Il faut être raisonnable, il y a 200,000 dossiers. On ne peut pas se rappeler toutes les plaintes. Si vous citiez des cas, comme celui de Compton.

M. DUPLESSIS : — Mais, il ne s'en rappelait même pas, ce matin.

— Encore une fois, afin qu'on ne nous accuse pas de lui tendre un piège, je répète la question au témoin ....

M. Duplessis répète la question.

M. Perrault fait observer qu'il ne peut s'agir que des ponts et routes de colonisation. M. Duplessis répète alors la question, en la limitant aux travaux d'amélioration, d'entretien, construction, etc., des routes et ponts de colonisation.

M. Belleau répond qu'il n'a reçu environ que cinq plaintes.

M. DUPLESSIS : — Quelles sont ces plaintes ?

M. BELLEAU : — Je ne m'en rappelle pas.

M. DUPLESSIS : — Comment faites-vous, alors, pour dire que vous n'avez reçu que cinq plaintes, si vous ne vous en rappelez pas ?

M. BELLEAU : — Je ne puis avoir tout en ma mémoire.

M. DUPLESSIS : — Si votre mémoire est si faible, pourquoi limitez-vous le nombre à cinq ?

M. BELLEAU : — Il y en a eu très peu.

M. DUPLESSIS : — Qu'appelez-vous très peu ?

M. BELLEAU : — A peu près cinq. Je n'ai pas de cachette à faire.

M. DUPLESSIS : — Voulez-vous réveiller votre mémoire et, demain, nous donner des renseignements sur ces cinq plaintes ?

M. Belleau se sent malade et demande d'une voix faible qu'on lui donne un verre d'eau. Il dit qu'il souffre du coeur.

M. Duplessis demande alors de suspendre l'interrogatoire à demain.

M. J.-O. Fréchette, comptable du département du Procureur général, témoigne alors. Il est au service du département depuis le 20 juillet.

M. DUPLESSIS : — En quoi consistent vos fonctions ?

M. FRECHETTE : — Je vérifie les comptes et les émissions de chèques.

M. DUPLESSIS : — Tous les comptes du département du Procureur général ?

M. FRECHETTE : — Oui.

M. DUPLESSIS : — Avez-vous eu occasion de recevoir les comptes de Charles Lanctôt, pour ses frais de voyage, depuis le 1er janvier 1933 à date ?

M. FRECHETTE : — Nous avons payé des frais de voyage à M. Charles Lanctôt.

M. DUPLESSIS : — D'après des comptes détaillés ?

M. FRECHETTE : — Non. M. Lanctôt demande des avances, et il ne rend pas de comptes.

M. DUPLESSIS : — A part M. Lanctôt, y en a-t-il d'autres qui ne rendent pas de comptes ?

M. FRECHETTE : — Les officiers en loi ne rendent pas de comptes.

M. DUPLESSIS : — Alors, vous avancez, mettons $500 à M. Lanctôt, et il ne vous rend aucun compte ?

M. FRECHETTE : — Je n'ai jamais avancé $500 à M. Lanctôt.

suite à la page 4

LE TABAC À CIGARETTES,
Au goût meilleur,
La Salle
GROS PAQUET **10¢**

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

FRANÇOIS DESILETS, C. R., avocat, 139 rue Alexandre. Tél. 2803. Rés. Tél. 2790

JEAN-JACQUES LAJOIE, avocat, 1371 rue Hart appartement 1. Tel. 838, résidence 147.

VIVILLE LESAGE, avocat, rue St-Laurent, Louiseville. Tél. 164-W.

GEORGES-HENRI ROBICHON, C.R., O.B.E., avocat. Edifice Ameau Tél. 592

ARPENTEURS-GEOMETRES

HORACE L. ST-CYR, arpenteur géomètre, 700 rue Bonaventure. Tél. 1624.

COMPTABLES

RENE DE COTRET, FERRON & CO, comptables licenciés, vérificateurs, 137 Alexandre.

OPTICIENS-OPTOMETRISTES

W. H. FONTAINE, O.D., spécialiste pour la vue. Optométriste officiel du Pacifique Canadien. Lundi, mardi, mercredi, jeudi 9 a.m., à 6 p.m. Vendredi et samedi de 9 a.m. à 9 p.m. 1006 rue St-Maurice. Tél. 995.

CARTES D'AFFAIRES

ASSURANCES

NAPOLEON ALARIE, successeur A. J. Gouin & Cie Ltée, 927 Ste-Geneviève tél. 225.

CLAVIGRAPHES

VALERE DUBOIS, réparations générales. Vente de toute machine reconditionnée. Distributeur: claviergraphes "Royal" "Remington" portatif. Machine à additionner "Remington". Rubans et papier carbone. 1644 Notre-Dame, téléphone 630.

PLOMBIER-COUVREUR

ERNEST BLANCHETTE, installation de chauffage de toutes sortes, ouvrage garanti, 608 S-Georges. Tél. 47

AUX PROFESSIONNELS ET AUX HOMMES D'AFFAIRES. — Pour un résultat certain annoncez dans notre édition. Tél. 3000. Service de la Publicité.

VOYAGEZ PAR LES AUTOBUS CARIER
CARIER & FRERE, Propriétaires
Trois-Rivières à Maskinongé — Trois-Rivières à Grand'Mère
Trois-Rivières à Grondines — Trois-Rivières à Sainte-Thècle
Salle d'attente confortable à 1589 Badeaux, Trois-Rivières. Tél. 1644

Le Nouvelliste
TROIS-RIVIERES, 15 MAI 1936


POUR VOS VERRES ET VOS MONTURES
VOYEZ
ETIENNE LAMONTAGNE
OPTICIEN-MANUFACTURIER
TEL. 2178. 1065, ST-PROSPER
DEMANDEZ NOS PRIX AVANT DE FAIRE EXECUTER QUELQUE TRAVAIL QUE CE SOIT

D'INTERESSANTES REVELATIONS SONT FAITES A CETTE ENQUETE

La plus grande partie de la séance d'hier après-midi de la Commission Turgeon est consacrée à l'étude de la structure financière de l'Associated Textiles.

LA PART DE LOUISEVILLE

Louiseville, 15. (De notre envoyé spécial) — La Commission Turgeon, qui poursuit son enquête sur l'Associated Textiles, à Louiseville, a consacré une grande partie de la séance de l'après-midi hier à étudier la structure financière de cette compagnie. Le principal témoin entendu fut M. Jackson Smarx, président de l'Associated Textiles. Interrogé par Me McRuer, il expliqua le rouage de l'administration de cette compagnie, depuis les motifs qui l'avaient fait s'établir au Canada, en 1929, jusqu'au dernier développement, en passant par la création de compagnie subsidiaire.

Dès les premières transactions entre les financiers de l'Associated Textiles et Louiseville, un groupe de citoyens de cette localité s'engagèrent à verser à la compagnie la somme de $60,000, à la condition que l'Associated Textiles construise un moulin, dont les dimensions étaient convenues dans le contrat intervenu entre la compagnie et ce groupe de citoyens. Ces $60,000 furent payés à la compagnie en trois versements.

Le président de la compagnie déclara que, lorsqu'ils étaient aux Etats-Unis, ils faisaient beaucoup d'affaires avec le Canada. C'est dans le but de les augmenter encore qu'ils construisirent une usine à Louiseville. Quelques mois après que la filature eût commencé à produire, le bureau de direction décida de fonder une autre compagnie, la Rayons Company of Canada. Le bureau de direction de cette dernière compagnie était constitué de la même façon que l'Associated. Le témoin répond à Me McRuer, qu'au début, sa compagnie fabriquait de la soie naturelle et de la soie artificielle. C'est dans le but d'activer les affaires, que cette compagnie subsidiaire fut créée uniquement pour vendre de la soie naturelle. La Rayons of Canada achète de certaines compagnies de la soie naturelle, qui est expédiée à Louiseville, à l'usine de l'Associated Textiles, pour y être teinte et imprimée. Dès que cette opération est terminée, la Rayons Company reprend possession de la marchandi et s'occupe de la vendre. Cette compagnie possède un bureau à Londres, qui s'occupe de l'exportation de la soie.

L'Associated Textiles fabrique de la soie artificielle.

Nous n'avons pu nous procurer la liste des salaires payés, mais nous comprenons que le président de la compagnie, à part son salaire, reçoit une allocation de $10,000 par année.

ARMAND BOUCHER

Le témoin est âgé de 31 ans, marié et père de deux enfants. Il paye un loyer de $15. Il travaille à l'usine depuis l'ouverture, dans le département où se finit la soie, et il est payé 30 cents de l'heure, depuis deux ou trois ans. Il répond à Me Beauregard que, dans les premiers temps où il travailla à l'Associated Textiles, il gagnait 40 cents de l'heure pour faire exactement le même travail qu'aujourd'hui. M. Boucher raconte qu'il a subi une baisse de salaire de 12 1-2 p.c. Son salaire, de 40 cents de l'heure qu'il était, a été baissé à 25 cents l'heure, puis élevé à 35 cents de l'heure. Son salaire de 35 sous l'heure, il ne l'a gagné que pendant deux paies. Il travaille de jour. Il n'y a pas d'employés qui travaillent de nuit, dans le moment. Il commence à 7 heures du matin, et sa journée se termine à 6 heures du soir. Il prend une demi-heure pour dîner.

M. Boucher déclare qu'il est payé pour 11 heures de travail, alors, qu'en réalité, il ne fait que 10 heures et demie. Les machines arrêtent une demi-heure, pendant l'heure du dîner, afin de permettre aux employés d'aller manger, et cette demi-heure leur est payée par la compagnie.

DONAT POMBERT

Agé de 38 ans, le témoin est marié et père de quatre enfants. Il paye un loger de $18 par mois et travaille pour le compte de l'Associated Textile depuis 1931. A ses débuts, il gagnait 25 sous l'heure. Lui aussi a eu une diminution de 12 1-2 p.c., qui, cependant, ne lui a pas été rendue comme à plusieurs employés. Ce a réduisait donc son salaire à 25 sous l'heure. A l'été, remonte-t-il, il y a eu une grève. Les autres employés ont été augmentés de la coupure de 12 1-2 p.c., mais pas lui, parce qu'il n'y avait pas beaucoup d'ouvrage dans son département. En octobre suivant, il a eu une augmentation, et son salaire a été porté à 20 sous l'heure jusqu'en février 1934, alors qu'il y a eu une autre grève. Quelque temps après la grève, ils sont allés rencontrer le gérant, M. Pinatel, qui leur accorda une augmentation et son salaire fut élevé à 25 sous l'heure.

Me Beauregard interroge ensuite le témoin, et celui-ci répond qu'à l'usine il y a un poinçon sur lequel les employés enregistrent leur temps en entrant et en sortant de l'usine. Il a déjà fait des journées de 17 heures de travail consécutif. Il commençait à 6 h. 30, le matin, et finissait à 11 h. 30, le soir. Il soupait à la filature. Me Beauregard demande au témoin s'il n'aurait pas reçu un supplément pour ces heures de travail tardives. Le témoin répond que non : il est payé 25 sous l'heure, même si les heures de son travail sont de l'extraordinaire. Sa dernière paye s'élève à $35.16 pour lesquels il a travaillé 142 heures et demie. De ce montant, il faut enlever quelque argent pour payer l'assurance (l'assurance-groupe est en vigueur à l'usine de Louiseville). Me Lanctôt lui demande s'il a des moments de repos, et le témoin dit que ça arrive très rarement. Depuis qu'il est à l'emploi de l'usine, il a à quatre ou cinq reprises fait des journées de 20 heures.

Me Lanctôt demande au témoin si la compagnie, par l'entremise de ses patrons à Louiseville, ne lui aurait pas fait des menaces, s'il n'acceptait pas d'accomplir le travail supplémentaire demandé. Il répond que ça n'est jamais arrivé, pour la bonne raison qu'il n'a jamais refusé de travailler. Il a déjà fait des quinzaines de 148 heures. Pendant tout le mois de juil. 1935, il gagna la somme de $36.26. Il faut tenir compte qu'il avait perdu du temps pendant ce mois-là. Le témoin, n'ayant pas d'autres sources de revenus que son travail à l'usine, il loua une chambre à un jeune ménage qui lui paye $9 par mois.

XAVIER CARPENTIER

Le témoin, âgé de 45 ans, doit nourrir une famille de douze enfants, trop jeunes encore pour travailler, avec un salaire de 25 sous l'heure, et M. Carpentier ne travaille pas plein temps. Il n'en a pas toujours été ainsi, puisqu'à certaines périodes, il travailla 14, 15 et 16 heures par jour. Il entra au service de l'Associated Textiles dans le département du lavage de la soie. Cette opération consiste à rincer la soie, qui sort des machines, imbibée d'acide. Elle est plongée dans des bassins. Au début, il était obligé de faire le lavage à la main. Me Beauregard lui demande si son travail est incommodant. Oui, dit-il, la vapeur nous monte continuellement à la figure. C'est très chaud, en certaines circonstances.

En 1930, son salaire était de 20 sous l'heure, mais il n'a pas été longtemps à ce prix, puisque deux mois après, il était changé de département, changement qui lui valait de monter son salaire à 25 sous l'heure. Jusqu'en octobre 1930, il gagna ce dernier salaire. Puis, à cette date, un deuxième changement survint : il fut envoyé au département des couleurs. Certaines couleurs adhèrent trop aux mains, ce qui oblige les employés de mettre des gants de caoutchouc. Son salaire fut diminué à 17 sous l'heure, après la coupure de 12 1-2 p.c. Comme on le sait, la grève qui fut déclarée à la suite de cette décision des autorités de la compagnie eut l'heureux effet de rétablir son salaire à 25 sous l'heure. Actuellement, ce père de famille paye un loyer de $12 par mois. Son salaire a déjà varié entre $17 et $20 par quinzaine. Me Beauregard lui demande s'il connaît le prix des pensions à Louiseville. Cinq ou six dollars par semaine, logé et nourri, répondit-il.

M. JEAN PINATEL

Me Beauregard en interrogeant les témoins précédents s'était aperçu qu'une assurance-groupe était en vigueur à l'usine de Louiseville. C'est pour en savoir davantage sur cette assurance qu'il demande au gérant de la filature de bien vouloir retourner dans la boîte.

Il y a trois ans, déclare M. Pinatel, que cette assurance-groupe entra en vigueur. La compagnie Associated Textiles paye une certaine proportion de la prime et la balance est retenue sur le salaire de l'employé assuré. Les tisserands sont libres de s'assurer. C'est une assurance-vie rapportant $500 au bénéficiaire, quand une fille assurée meurt et $1,000, quand c'est un homme.

Cette assurance fonctionna pendant une année. Les protestations des employés contre cette assurance étaient tellement nombreuses, que la compagnie l'abandonna. Environ un an plus tard, les tisserands manifestèrent le désir de jouir des bénéfices de l'assurance-groupe. Aussi fut-elle réorganisée.

M. Pinatel déclare que trois grèves sont survenues à l'Associated Textiles, depuis sa mise en opération. L'une en 1932, l'autre en 1933 et la dernière en 1934. Me Beauregard demande au témoin les motifs de ces grèves, et en quoi elles transformèrent la situation des travailleurs.

En 1932, répond le témoin, les autorités de la compagnie avaient décidé de pratiquer une diminution générale de 12 1-2 p.c. Cette diminution s'appliquait tout autant aux officiers de la compagnie qu'aux employés du bureau ou de l'usine. Les ouvriers déclarèrent une grève générale qui dura quatre ou cinq jours. Ils ne voulaient pas retourner au travail tant que le salaire ne serait pas rétabli. La compagnie réajusta les salaires. Cependant, les directeurs de l'Associated Textiles ainsi que les employés de bureau durent subir cette diminution.

En 1933, les employés de la filature firent une deuxième grève. Une augmentation de salaire en constituait le motif. L'usine ferma une semaine, pendant laquelle la direction de l'usine décida de faire droit aux récriminations de la main-d'oeuvre et d'accorder une augmentation.

La dernière grève, en 1934, n'eut d'autres effets que d'empêcher l'usine d'opérer pendant quatre jours. Les employés désiraient une nouvelle augmentation de salaire, que la compagnie refusa et les tisserands retournèrent au travail.

RAYMOND PAUL

Le témoin, quand il entra au service de la compagnie, il y a quatre ans, pour peser la soie, gagnait $8 par 15 jours. Il a eu ce salaire pendant deux ou trois mois. Son salaire fut augmenté après ce laps de temps. Pendant un an, son travail lui fut rétribué à raison de $13 par 15 jours. Son salaire passa à 16 sous l'heure, après deux ou trois ans de service à l'usine. M. Paul déclare que la compagnie a augmenté le nombre des machines. Evidemment, plus il y a de machines, plus il y a de la soie à peser. Cet accroissement de travail lui valut de porter son salaire à 19 sous l'heure. C'est ce qu'il gagne actuellement. Sa dernière paye se chiffrait à $16.86, mais il lui manquait du temps.

XAVIER BELAND

M. Béland est âgé de 61 ans. Il est père de dix enfants vivants, dont six demeurent avec lui. C'est au mois de janvier 1932 qu'il entra au service de la filature, au salaire de 15 sous l'heure. Quatre semaines après, on lui a donné 17 sous l'heure pour le même travail. Il a été environ dix mois et demi à ce salaire. Un contremaître étant devenu subitement malade, le témoin fut chargé de le remplacer. Il changea donc d'équipe et travailla la nuit. Une augmentation de salaire suivit cette nomination de contremaître, et il gagna 21 sous de l'heure.

Le travail de nuit fatiguait tellement M. Béland, qu'il dut rencontrer M. Pinatel pour lui demander de bien vouloir lui donner un emploi de jour. Ce dernier lui dit de se reposer durant quelques jours et de retourner le voir. Il fut placé, en effet, sur un ouvrage qui le tient la plupart du temps assis.

MLLE NOELLA VALLIERES

Mlle Vallières est entrée au service de l'usine au salaire de $12.10 par quinzaine. Après la grève, ses compagnes du département sont allées rencontrer les directeurs qui leur accordèrent une augmentation de $4 ou $5 par 15 jours, soit $16.50, qu'elle gagne actuellement encore. Lors de sa dernière paye, elle avait perdu du temps et elle reçut seulement $8.25.

MLLE SIMONNE CHARETTE

A ses débuts à l'usine, elle gagna le même salaire que le témoin précédent, soit $12 par quinzaine. Aujourd'hui, elle reçoit 25 sous par mille brins qui sortent de ses machines. Sa dernière paye se montait à $30.71.

MLLE GERMAINE TOUSIGNANT

Elle doit alimenter 16 métiers. Elle gagne $16 à $17 par quinzaine. Mlle Tousignant déclare qu'elle n'a pas le temps de s'asseoir. Elle n'arrête par une minute. Quand elle arrête, son ouvrage s'accumule.

M. ALCIDE LACOMBE

Après avoir raconté que, lors de son entrée pour le compte de l'Associated Textiles, il recevait 17 1-2 sous de l'heure, le témoin ajoute qu'aujourd'hui il gagne 25 sous de l'heure. Cette augmentation est le résultat des grèves. La filature marche au ralenti, présentement, mais il n'en a pas toujours été ainsi, puisqu'il a déjà fait des journées de 14, 15, 16, 18 et 19 heures de travail consécutif. Sa dernière paye s'élevait à $17 pour une quinzaine. Sa paye précédente était de $33.22.

LE CINQUANTENAIRE DE L'ARRIVEE DES FRERES DE L'I. C.

Il sera célébré le dix-neuf mai prochain à l'école St-Paul. — De grandes célébrations se préparent pour fêter en même temps le 25e anniversaire de la fondation de la communauté de Pointe-du-Lac et le dixième anniversaire de l'ouverture de l'école St-Paul. — Une conférence-concert, le soir. — Causerie par le Rév. Frère Irénée.

MESSE A L'EGLISE STE-CECILE

Le personnel enseignant et enseigné de l'école St-Paul, les anciens professeurs et les anciens élèves célébreront, mardi prochain, le 19 mai, le cinquantenaire de l'arrivée des Frères de l'Instruction Chrétienne au Canada. Ce jubilé d'or coïncidera avec le 25e anniversaire de la fondation de la communauté de la Pointe du Lac, et le 10e anniversaire de l'ouverture de l'école St-Paul, aux garçons de la paroisse Ste-Cécile.

Un nombre considérable d'anciens prendront part à cette triple célébration, qui leur rappellera le premier demi-siècle que les Frères de l'Instruction Chrétienne ont consacré, dans notre pays, à l'éducation de la jeunesse.

Partout, dans la province de Québec, ce cinquantenaire est fêté avec éclat. Hier, c'était la communauté de Shawinigan qui convoquait ses anciens à des célébration d'un caractère très solennel. Bientôt, ce sera le tour de la communauté de la maison-mère de Pointe du Lac, qui célébrera, en même temps, ses 25 années d'existence.

Le cinquantenaire sera fêté, aux Trois-Rivières, mardi prochain. Le soir, il y aura conférence-concert, à 8 heures 30, à la salle de l'école St-Paul ; la causerie sera prononcée par le Rév. Frère Irénée-Marie, du bureau des études de la maison-mère de Laprairie.

A cette soirée seront invités les anciens et leurs amis. Nous en publions le programme au complet, plus bas.

Le lendemain matin, 20 mai, mercredi, une messe basse sera dite, en l'église Ste-Cécile, aux intentions des anciens, par M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de la paroisse.

L'école St-Paul a compté trois directeurs, depuis sa fondation, en 1926. Par cette fondation, les Frères de l'Instruction Chrétienne s'introduisaient aux Trois-Rivières mêmes.

Le premier directeur fut le Rév. Frère Isidore-Louis, qui dirigea l'institution de 1926 à 1929. Le Rév. Frère Gratien lui succéda, en prenant charge de l'école, de 1929 à 1935. Le Rév. Frère Désirée-Marie est directeur depuis le mois de septembre dernier. Tout en étant une des dernières fondées, l'école St-Paul est devenue, en peu de temps, l'une des plus importantes institutions scolaires trifluviennes, avec un personnel enseignant averti, pédagogue et dévoué.

Les Frères de l'Instruction Chrétienne sont au pays depuis 50 ans. Le Rév. Ulysse arrivait, en 1886, pour fonder la province canadienne de sa congrégation. Il avait, avec lui, un compagnon. Tous deux furent donc les pionniers de l'oeuvre si belle, que continuent encore, dans le Québec, les disciples de La Mennais.

C'est 25 ans plus tard que devait être fondée la communauté des Frères, à la Pointe du Lac. Cette maison devint, bientôt, la maison-mère d'un nouveau district, le district St-François-Xavier, qui comprend les communautés de Québec et des Trois-Rivières.

Ce 50e, ce 25e et ce 10e anniversaire seront rappelés, le 19 mai, lors des fêtes qui se dérouleront à l'école St-Paul, et qui laisseront un long souvenir dans l'histoire de cette institution.

Le programme de la conférence-concert comprendra, outre la causerie du Rév. Frère Irénée, une série de chants interprétés par la petite chorale de l'école St-Paul, qui s'est, depuis longtemps, distinguée et avérée capable d'aborder des programmes de sélection.

Le Rév. Frère Désirée-Marie, directeur de l'école, souhaitera la bienvenue aux anciens, qui seront eux-mêmes interprétés dans leur reconnaissance par un des leurs, Me Léon Lajoie.

Voici le programme au complet :

1—Chants religieux :
Adoremus te, Christe . . . . Théodore Dubois
O Vierge très pure . . . . Casimiri
Perle de beauté (d'après le "Tota Pulchra Es" de Don Pothier, O.S.B., accompagnement du Frère Symphorien-Auguste, I.C.)
2—Souhaits de bienvenue aux anciens, par le Rév. Frère Désirée-Marie, directeur de l'école.
3—Le dict de l'homme qui aurait vu saint Nicolas. (Mystère en 2 actes, de Henri Ghéon, interprété par un groupe d'anciens élèves)
4—Qui veut moudre, moudra — Choeur (harm. Alb. Dupuis)
5—Conférence sur l'historique de la communauté, par le Rév. Frère Irénée-Marie, de l'Instruction Chrétienne.
6—Vive le mois de mai (harm. du R. F. Gratien-Joseph, I.C.)
7—Me Léon Lajoie se fait l'interprète des anciens.
8—La destinée, la rose au bois — choeur . Abbé J.-G. Turcotte

Mort dramatique de Joe Campbell

Stellarton, N. B., 15 — (P.C.) — Joe Campbell, l'un des mineurs de Stellarton qui risquèrent leur vie récemment pour sauver le Dr D.-E. Robertson et Alfred Scadding, à Moose River, a été tué à 4,000 pieds sous terre lorsqu'il fut frappé par une rame de wagonnets de charbon qui remontait à la surface.

Drame: 4 morts

San Francisco, 15 — (P.C.) Quatre personnes ont péri dans la panique qui s'empara des clients d'un petit club de nuit ici, quand une danseuse mit le feu à une draperie avec une torche qu'elle agitait en dansant.

AMY JOHNSON

Le Caire, 15, (P.C.)— Amy Johnson la fameuse aviatrice au long cours est partie du Caire à 3 h. et 11 ce matin, heure du Caire (11 h. 11 hier soir à notre heure). Elle est partie du Cap pour son voyage de retour, dimanche à 8 h. 19 du soir pour tenter de battre le record du Cap à Londres. Il faut pour cela qu'elle arrive à Londres dimanche avant 2 heures du matin. A moins d'accident, Amy y parviendra sans difficulté.

Le congrès des Ligues du Sacré-Coeur est hautement approuvé par S. E. Mgr Comtois

Dans un message à son clergé l'évêque des Trois-Rivières invite tout le monde à y mettre la main. — "C'est une consolation pour moi de pouvoir dire que sous le rapport des ligues du Sacré-Coeur notre diocèse est des mieux organisés... L'occasion est bonne pour les paroisses en retard de se mettre au diapason", dit-il.

UNE FEDERATION DIOCESAINE

Son Excellence Monseigneur Alfred-Odilon Comtois a adressé à son clergé un message approuvant hautement la tenue dans notre ville d'un congrès des Ligues du Sacré-Coeur et exprimant tout le bien qu'il en attend. Voici ce que dit Monseigneur l'Evêque: "Nous aurons au cours du mois de juin un congrès diocésain des Ligues du Sacré-Coeur. Monseigneur Hormisdas Trudel a été nommé Président de ce congrès; monsieur l'abbé L.-A. Chamberland en sera l'organisateur. Que chacun y mette la main, afin d'en faire un succès. C'est une consolation pour moi de pouvoir dire que sous le rapport des Ligues du Sacré-Coeur notre diocèse est des mieux organisés. Il reste peut-être encore quelques paroisses où la Ligue n'existe pas. L'occasion est bonne, pour les paroisses en retard, de se mettre au diapason des autres. J'espère que les curés y mettront toute leur bonne volonté, fondant une Ligue s'ils n'en ont pas dans leur paroisse ou réveillant les énergies peut-être un peu endormies.

"Ces ligueurs, si vous savez les utiliser, pourront vous rendre de grands services au point de vue de l'action catholique. Une ligue bien vivante sera un précieux auxiliaire à votre Conseil paroissial d'Action Catholique, surtout si ces membres de votre Conseil sont des ligueurs...

"Il serait bon de préparer le Congrès par un triduum dans chaque paroisse. Le Révérend Père Senay, directeur général des Ligues du Sacré-Coeur, est à votre disposition pour tous les renseignements dont vous pouvez avoir besoin. Le Comité du Congrès vous donnera les directives qui concernent spécialement le Congrès.

"On est actuellement à préparer un règlement de fédération diocésaine, ainsi qu'un règlement de fédération interdiocésaine. Quant tout cela sera fait, nous pourrons nous féliciter d'avoir en main une forte armée du bien capable de faire face à l'armée du mal."

Une association de gymnastes au Cap

Cap de la Madeleine, 15.—(Spécial) Dans la salle de l'hôtel de ville du Cap de la Madeleine a eu lieu une assemblée qui réunissait les principaux membres du clergé de cette cité ainsi que les personnalitées marquantes du conseil d'administration.

Cette assemblée a été tenue pour établir les bases d'une association qui aurait pour but de réunir tous les hommes et jeunes gens du Cap de la Madeleine en un corps de membres pour la pratique de différents exercices de culture physique des plus sains pour la jeunesse et qui en plus d'être un excellent moyen de développer les membres mettrait en valeur les capacités de tous les jeunes gens qui tout en étant positives chez notre jeunesse sont restées un peu ignorées jusqu'ici. Elle offrirait en plus l'avantage suivant:

Pour tous les hommes et jeunes gens qui ne travaillent pas ce serait un excellent moyen de se distraire d'une façon très recommandable. Quoi de plus agréable que de passer ces moments de loisirs avec des camarades soit à des entraînements physiques ou autres dans un endroit tel que serait celui de cette association.

En plus cette association serait, nous en sommes certains très bien vue des directeturs ecclésiastiques.

Parmi les orateurs il nous fait plaisir de mentionner M. l'abbé Arthur Brunelle, curé de la paroisse St-Lazare, le Père Chabot, de la paroisse Ste-Marie Madeleine, M. le Dr C.-A. Gauthier, son honneur le maire Pierre Desbiens; MM. les échevins Josaphat Hardy, et Louis Lamy, MM. Emile Rivard et Geo. Chamandy.

Tous adressèrent la parole, et exposèrent à l'assemblée, les nombreux avantages et la grande valeur d'une telle association.

Il y eut, par la suite, la nomination du comité d'organisation, l'honorable Hervé Brunelle M.P. et Wilbrod Rousseau, M.P.P., furent nommés présidents honoraires; M le Dr Gauthier, président; MM. Charlemagne Dargis, vice-président; Honorius Francoeur, trésorier; Emile Rivard, secrétaire; MM. Geo. Chamandy, Edgar Dargis et X. Arsenault furent nommés directeurs.

L'assemblée se termina avec la promesse d'un chaleureux appui de la part des directeturs et des membres, pour la parfaite réussite de cette organisation.

Importations de café

On a importé 3,431,540 livres de café vert en mars contre 3,000,675 en mars 1935, les valeurs respectives étant de $300,675 et de $310,470. Les pays d'origine principaux sont les suivants: Afrique britannique orientale, 848,377 livres; Jamaïque, 745,296; Brésil, 632,984; Colombie, 604,148; Royaume-Uni, 179,466; Mexique, 128,226; Hawaï, 65,500; Trinidad et Tobago 55,800; Costa Rica, 50,708; Guatemala, 34,742. Les importations totales de café et de chicorée en mars 1936 ont atteint 3,573,157 contre 3,349,420 valant $3,822,952 durant l'année financière précédente.

PUBLICITE

Albany, N.Y., 15, (P.C.)— Le Sénat de l'Etat de New-York a voté, hier, une loi autorisant une dépense de $50,000 pour faire de la réclame en faveur de l'Etat de New-York durant le prochain congrès de la Légion Américaine, afin de persuader les légionnaires de tenir leur congrès de 1937 dans l'Etat de New-York. Montréal veut aussi que le congrès de 1937 de la Légion Américaine ait lieu chez elle.

100,000 MORTS

Chicago, 15, (P.C.)— La Croix-Rouge américaine a suggéré, hier la formation d'un ministère fédéral pour diriger une campagne nationale contre les accidents. La suggestion a été faite par M. Louis L. Dublin, statisticien de la compagnie d'assurance-vie Metropolitan, au Congrès annuel de la Croix-Rouge. Les accidents font chaque année aux Etats-Unis 100,000 morts et 10,000,000 de blessés.

ENQUETE LE 22 MAI

Halifax, 15, (P.C.)— L'enquête sur la mine d'or de Moose River ordonnée par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, commencera le 22 mai. On a déjà sommé 14 témoins de comparaître.

National Power et Light Co. a gagné, durant le trimestre finissant avec février 1936, des profits de 33 cents par action ordinaire au lieu de 29 cents l'an dernier.

Savon importé

Les importations de savon en mars avaient une valeur de $37,391 contre $42,986 il y a un an. Des Etats-Unis, il nous en est venu pour $25,271 et, du Royaume-Uni, pour $7,779. Cela inclut 31,164 livres de savon de Castille, 34,978 livres de savon de blanchissage, 6,087 livres de savon liquide, 22,683 livres de savon en poudre, et pour une somme de $7,499 de savon de toilette. Le savon d'huile de baleine importé est évalué à $2,914. Les importations durant l'année financière sont évaluées à $505,787 contre $437,587 durant les 12 mois terminés en mars 1935.

Les exportations de savon domestique ont été de 1,157,924 livres valant $11,702 en mars contre 3,735,026 valant $171,255 il y a un an. Là-dessus, il y a 1,112,515 livres de savon de toilette dont 991,376 livres sont allées au Royaume-Uni, 78,883 à la Nouvelle-Zélande et 10,011 à la Jamaïque. Les exportations totales durant l'année financière terminée en mars ont été de 21,033,252 livres contre 24,565,832 durant l'année précédente.

Importations de caoutchouc

Les importations de caoutchouc brut en mars ont atteint 4,052,065 livres entre 6,071,408 durant le même mois de 1935, les valeurs respectives ont été de $569,762 et de $697,688. Ce produit, durant le mois dernier, est venu des pays suivants: Straits Settlements, 2,515,365 livres; Etats-Unis, 1,083,013; Ceylan, 341,607; Inde orientale hollandaise, 112,080. Les importations de caoutchouc brut durant l'année financière qui vient de se terminer ont été de 56,892,370 livres contre 63,596,051 durant l'année financière précédente.

M. le Dr Auguste Massicotte est réélu président de district à l'Association des Dentistes

Les membres de l'Association des Dentistes, district des Trois-Rivières ont procédé aux élections de leurs officiers pour le terme 1936-37. M. le Dr Auguste Massicotte a été réélu à la présidence pour un quatrième terme, tandis que MM. les Drs Roméo Bellemare, René Coutu et J. D. Paquin, étaient respectivement réélus vice-président, secrétaire et trésorier.

Des dentistes des Trois-Rivières de Shawinigan, de Grand'Mère, de Thetford les Mines, de Victoriaville et de Nicolet ont assisté à cette réunion.

MM. les Drs Roméo Bellemare, Henri Robert, Emile Vennes, de Grand'Mère et Conrad Godin ont tour à tour adressé la parole pour féliciter les officiers du travail accompli durant le terme 1935-36, et ce de même en considération du travail que la section locale de l'Association se propose de réaliser durant le présent terme.

Les membres de l'Association ont réélu à l'unanimité les anciens officiers.

Les dentistes étudièrent différents projets visant à l'avancement de la profession, dans le district en particulier.

Un vaste programme d'organisations pour conférences et cours spéciaux fut élaboré.

Il a été entendu que tous les dentistes du district, faisant partie de l'Association assisteraient aux cours spéciaux qui seront donnés lundi et mardi, les dix-huit et dix-neuf mai à l'université dentaire de Montréal, par des professeurs et des hommes éminents de la profession.

C'est pourquoi, les clients des Trois-Rivières, de Shawinigan, de Grand'Mère et de Nicolet voudront bien prendre note que tous les bureaux de dentistes seront fermés pendant les journées du dix-huit et du dix-neuf.

Nous publierons demain le programme de la deuxième réunion des anciens de la faculté dentaire, dont M. le Dr Auguste Massicotte des Trois-Rivières est vice-président.

Cadavre de noyé sur le St-François

Il est découvert par M. Letendre de St-Elphège.— C'est le corps de Marcel Legault.

DE DRUMMONDVILLE

St-Elphège, 15 (D.N.C.) — M. Roger Letendre, de St-Elphège, a trouvé le cadavre d'un noyé dans la rivière St-François. Il était à pêcher, quand il aperçut, à une trentaine de pieds du rivage, le corps d'un homme que retenaient des végétations aquatiques.

M. le Dr Veilleux, coroner du district, fut demandé aussitôt. Il tint une enquête.

Le cadavre fut identifié. C'était celui de Marcel Legault, jeune homme de Drummondville qui s'est noyé le jeudi, neuf avril, en face du terrain de golf de Drummondville.

Legault s'est noyé, alors qu'il était allé à la pêche avec un ami, M. Patrick Doré. Tous deux canotaient au milieu de la rivière, quand, soudain, une fausse manoeuvre fit chavirer l'embarcation.

Doré réussit à nager jusqu'à la rive. Mais Legault fut entraîné par le courant. On commença aussitôt à rechercher le cadavre du malheureux. Mais ce fut en vain.

Le cadavre fut retrouvé plus d'un mois après et vingt milles plus loin au milieu des circonstances que nous laissons connaître au début de cette nouvelle.

NN. SS. Comtois et Brunault à La Pérade

Ste-Anne de La Pérade, 15 (D.N.C.) —LL. EE. NN. SS. Alfred-Odilon Comtois, évêque des Trois-Rivières, et J.-S.-Hermann Brunault, évêque de Nicolet, sont passés ces jours derniers à La Pérade, où ils furent les hôtes de M. l'abbé E. Denoncourt, curé.

Amy à Athènes

Athènes, Grèce 15 (Bulletin de la P)—Amy Mollison, la fameuse aviatrice anglaise s'est arrêtée ici le temps de faire son plein d'essence. Elle est partie aussitôt pour Londres ce matin, dans l'intention de battre le record d'envolée de Capetown à Londres.

MORT D'UN DEPUTE

Moodstock, N.B. 15, (P.C.)— M. Stewart E. Durling, député libéral de l'Assemblée Législative du Nouveau-Brunswick, est mort hier à l'âge de 63 ans. Il a succombé aux suites d'une opération.

Quelle fut la vraie cause de cet accident?

C'est le premier point que la cour devra décider dans le procès de A. Pellerin.

HYPOTHESE

L'hon. juge Aimé Marchand a terminé, hier, en Cour Supérieure, l'audition du procès de A. Pellerin contre la corporation du village d'Almaville. Pellerin réclame la somme de $20,000 pour les dommages qu'il subit au cours d'un accident dont il tient responsable la municipalité du village d'Almaville, qui se défend énergiquement de toute responsabilité.

L'accident eut lieu au mois de mars 1935. Pellerin se fracture une jambe, lorsque son cheval partit à la fine épouvante. La cause de l'accident, d'après Pellerin, aurait été la surface glacée de la rue Drolet, où son cheval, malgré tous ses efforts, glissa, se blessant aux pattes avec l'avant du traîneau.

Dans son action, le demandeur prétend que la côte était glissante, à cause de l'habitude qu'ont les jeunes d'y glisser en traîneau ou en skis. La corporation du village d'Almaville s'est fortement défendue contre cette accusation, donnant lecture de résolutions et exhibant même une pancarte, interdisant aux enfants de glisser dans les rues.

Le cheval de Pellerin glissa dans la côte et partit à l'épouvante, pour filer sur une courte distance, avant qu'on put l'arrêter. Son attelage était brisé et Pellerin le rafistola tant bien que mal pour continuer sa course. Il reprit la route de Shawinigan. C'est en descendant la pente du premier pont, qui donne sur l'île Melville, dans les limites de Shawinigan, que le cheval reprit la fine épouvante. Il n'alla ensuite s'arrêter que sur une maison, au coin de la rue Mercier.

Il s'agit d'établir la cause de l'accident. Est-ce le fait d'avoir glissé dans la côte de la rue Drolet qui rendit le cheval peureux, et la côte de la rue Drolet était-elle si glissante que cela? Dans la deuxième hypothèse, il y a beaucoup de contradiction. La défenderesse a amené plusieurs témoins pour dire qu'il était très rare que des enfants glissassent dans la côte, et d'autres pour dire que la côte n'était pas glissante, dans l'après-midi du 4 mars 1935, date de l'accident.

Les officiers de la municipalité ont raconté qu'on était très sévère dans la défense de glisser dans la côte. En plusieurs circonstances, le maire confisqua les traîneaux d'enfants qui enfreignaient cette défense.

Quant à ce glissement du cheval, comme cause de l'accident, c'est un point beaucoup plus délicat, puisque l'accident se produisit dans les limites de Shawinigan. C'est à plus de 1,400 pieds de là que le cheval partit en peur pour une deuxième fois. Serait-ce parce qu'il s'était blessé aux jambes, lorsque le traîneau le frappa, dans la côte Drolet, et qu'il ne pouvait plus supporter la douleur?

Ce sont autant de points que le juge devra élucider, en plus de l'indemnité auquel le demandeur pourrait avoir droit. Deux médecins, ceux de la demande, ont fixé son incapacité permanente partielle à 25 pour cent, et un autre, celui de la défense, à 5 pour cent seulement. C'est en vertu de cette prétendue incapacité de 25 pour cent que le demandeur réclame $17,000 d'indemnité.

Mes Jean-Louis Marchand et Edouard Fleury représentaient les intérêts du demandeur. Me François Lajoie, C.R., est le procureur de la défenderesse.

Il se produisit un incident, au cours de la séance de l'avant-midi, lorsqu'on dut interrompre l'interrogatoire d'un témoin, qui eut une faiblesse momentanée. On le fit asseoir sur une chaise et on le transportait en-dehors de la salle d'audience, lorsqu'il sauta de sa chaise, en se déclarant subitement remis.

A LA LEGISLATURE

On continue a scruter les dépenses de la colonisation

Suite de la page 2

M. DUPLESSIS : — Je vous demande : M. Lanctôt n'a jamais produit l'état de ses dépenses ?

M. FRECHETTE : — Non.

M. DUPLESSIS : — Il ne vous fait aucun rapport de la façon dont il dépense l'argent que le Trésor lui avance ?

M. FRECHETTE : — Non.

M. DUPLESSIS : — Quand il est allé en Angleterre, il n'a pas fait rapport de la façon dont il avait dépensé l'argent ?

M. FRECHETTE : — Non. Car depuis que je suis là, je n'ai pas payé de frais de voyage à M. Lanctôt pour voyage en Angleterre.

M. DUPLESSIS : — Qui était comptable avant vous ?

M. FRECHETTE : — Il n'y en avait pas.

M. DUPLESSIS : — Mais, si vous ne vérifiez pas les états de comptes, à quoi sert un comptable.

M. FRECHETTE : — Nous ne vérifions pas les dépenses de M. Lanctôt ni des officiers en loi, mais celles des autres.

M. DUPLESSIS : — Vous êtes nommé pour vérifier. Comment faites-vous pour vérifier pour les officiers en loi ?

M. FRECHETTE : — On me demande un montant, suivant le nombre de jours.

M. DUPLESSIS : — Combien Charles Lanctôt a-t-il reçu et demandé pour son dernier voyage à Ottawa, au sujet de la constitutionnalité de certaines lois ?

M. Fréchette dit qu'il ne s'en rappelle pas, et va le chercher.

Quelques minutes plus tard, M. Duplessis veut interroger de nouveau M. Fréchette, qui n'est pas revenu, et M. Duplessis dit :

— S'il n'était pas resté plusieurs minutes à parler, à la porte, avec M. Lanctôt, il serait maintenant de retour.

M. Manning témoigne de nouveau. Le bardeau acheté chez Daigle & Paul a été payé $1.05 le mille, sans compter les frais de transport, ce qui met le prix à $2.23 payé par le département. On a acheté pour 3 millions de bardeaux.

M. Manning dit que des soumissions ont été demandées.

M. DUPLESSIS : — Comment les demandiez-vous ?

M. MANNINIG : — Par téléphone.

Des rires fusent partout. M. Fréchette déclare qu'il demandait les prix à divers manufacturiers. Uuis il donnait le contrat à Daigle & Paul, au prix le plus bas coté qu'il avait reçu. Il agissait ainsi sur les instructions du ministre Vautrin. Le ministre lui avait dit de s'enquérir des prix, puis alors, de téléphoner à Daigle & Paul pour leur acheter le bardeau au prix le plus bas qui avait été soumis.

M. Richard dit qu'il est sous-ministre des pêcheries depuis 15 ans. On a accordé des octrois pour barques de pêche, à raison de tant du pied-quille depuis cinq ans.

M. Oscar DROUIN : — Ce que je veux savoir, c'est si le député a autorité d'autoriser lui-même le paiement de ces octrois-là ?

M. RICHARD : — Non.

M. DROUIN : — Est-ce qu'il était autorisé à donner des bons aux gens recevant des octrois pour les autoriser à acheter chez des marchands de la place ?

M. RICHARD : — Non.

M. DROUIN : — Seriez-vous assez bon de produire une liste des gens à qui furent payés des octrois pour barges ou gréments, dans Gaspé-Nord, depuis le 1er janvier 1930 ?

—Voudriez-vous aussi nous dire si, dans vos dossiers, vous avez des autorisations du député du comté, donnant la permission à ceux qui ont reçu des octrois d'acheter leurs marchandises chez certains marchands ?

M. RICHARD : — Il faudrait que je consulte les dossiers.

M. DROUIN : — En résumé, je vous demande de produire toute correspondance ou tout document se rapportant aux primes pour barges, gréments de pêche, en général, à tous les octrois donnés aux pêcheurs de Gaspé-Nord, depuis 1930.

M. DUPLESSIS : — Depuis le 1er janvier 1931, qui a distribué les chèques pour aide aux colons, dans le comté de Frontenac, chèques pour secours ou primes et octrois ? Aussi, y a-t-il un nommé Roméo Dubreuil, de Ste-Méthode, qui s'occupe de la distribution de quelque argent dépensé pour les colons par le département, quelles sont les fonctions de ce M. Dubreuil, son salaire, depuis quand est-il à l'emploi du département, et travaille-t-il aussi pour d'autre département ?

Le sous-ministre prend note de ces questions pour y répondre aussitôt que possible, et M. J.-O. Fréchette, comptable au département du Procureur général, est appelé.

M. Duplessis lui demande s'il a les documents qu'il lui a demandés, et le témoin produit un document montrant qu'il a été payé, en janvier dernier, une somme de $200 à M. Charles Lanctôt, pour dépenses de voyages à Ottawa.

M. DUPLESSIS : — Est-ce que vous avez eu une conversation avec Lanctôt au sujet de l'enquête du comité des comptes publics ?

M. FRECHETTE : — Non.

M. DUPLESSIS : — N'avez-vous pas rencontré M. Charles Lanctôt, l'assistant procureur général, depuis le commencement de la présente enquête, ou au sujet de la présente enquête ?

M. FRECHETTE : — Non.

Le chef de l'opposition pose plusieurs questions de même nature, et le témoin réaffirme qu'il n'a que déclaré à M. Lanctôt qu'il avait été assigné comme témoin, mais que ce dernier ne lui a donné aucune instruction.

M. DUPLESSIS : — Ainsi, depuis janvier 1936, selon l'état que vous nous avez transmis, la province n'a payé que $200 à M. Charles Lanctôt pour frais de voyages ?

M. FRECHETTE : — Si j'ai bien compris votre question, c'était pour un voyage à Ottawa.

M. DUPLESSIS : — Je vous ai demandé quels argents avaient été payés au sujet des causes en Cour suprême. Jurez-vous que c'est tout ?

M. FRECHETTE : — Il peut y avoir autre chose, je n'ai pas compris votre question.

M. DUPLESSIS : — Vous avez juré que, depuis que vous êtes comptable, vous n'aviez jamais avancé $500 d'un seul coup à M. Charles Lanctôt ?

M. FRECHETTE : — Pour dépenses de voyages ?

M. DUPLESSIS : — Comme avance.

M. FRECHETTE : — Je ne me rappelle pas.

M. DUPLESSIS : — Alors, voulez-vous nous produire un état, depuis que vous êtes comptable, un état détaillé quant à la date, des montants payés à M. Charles Lanctôt, à même les fonds de la province, pour dépenses de voyages ou pour tout autre objet ?

M. FRECHETTE : — Oui.

M. DUPLESSIS : — Quand cela sera-t-il prêt ?

M. FRECHETTE : — Demain avant-midi.

M. CHARLES LANCTOT

L'assistant procureur général est alors appelé à témoigner.

M. DUPLESSIS : — M. Lanctôt, vous êtes assistant procureur général ?

M. LANCTOT : — Je suis avocat, conseil du Roi et assistant procureur général.

M. DUPLESSIS : — Oui, vous avez trois titres ?

M. LANCTOT : — Est-ce que cela me fait tort d'avoir trois titres ?

M. DUPLESSIS : — Non, ce ne sont pas les titres qui font tort, mais la multiplication des dépenses et des salaires.

M. LANCTOT : — M. le président, j'entends répondre à toutes les questions qui me seront posées, mais je n'entends pas subir les commentaires désagréables après chacune. Et, si je ne puis pas être protégé par le comité, j'aurai mon avocat.

M. DUPLESSIS : — Quant à moi, vous pouvez avoir tout ce que vous voudrez. Je vais vous traiter avec justice, comme tous les autres, mais en n'oubliant pas qu'nous représentons ici les intérêts de la province, et, qu'en justice, nous devons les défendre. Nous sommes ici pour faire notre devoir, et nous allons le faire.

M. LANCTOT : — Je crois que moi aussi, je me suis assez dévoué pour la province.

M. DUPLESSIS : — Vous êtes, évidemment, le principal officier de votre département ?

M. LANCTOT : — Oui.

M. DUPLESSIS : — En vertu de la loi, le département du Procureur général est le conseiller légal de tous les autres départements ?

M. LANCTOT: — En théorie oui. Mais je dois ajouter que certains départements ont des officiers en loi qui donnent des opinions.

M. DUPLESSIS : — En théorie, et au point de vue juridique. Mais ces opinions sont soumises au département du Procureur général ?

M. LANCTOT : — Non, pas toujours.

M. DUPLESSIS : — Dans la majorité des cas ?

M. LANCTOT : — Pas même, je dirai plutôt le contraire.

M. DUPLESSIS : — En vertu de la loi, le Procureur général est membres du "Treasure Board" de la province ?

M. LANCTOT : — Je ne puis vous le dire de mémoire. J'aimerais mieux consulter le statut. Je ne sais exactement les personnes que la loi désigne pour le composer. Je connais cette loi, mais, quand il s'agit de faits connus de moi, je veux bien m'exprimer catégoriquement. Seulement, je suis sous serment, et je ne parlerai pas sans vérification, quand il s'agit de faits qui s'appuyent sur des textes de loi.

M. DUPLESSIS : — Ainsi, vous n'êtes pas prêt à dire que le procureur général est, d'office, membre du "Treasury Board" ?

M. LANCTOT : — C'est bien mon impression, mais j'aime mieux vérifier.

M. DUPLESSIS : — Est-ce que vous êtes l'avocat de certaines compagnies de bois, électriques, papetières ou d'exploitations forestières ?

M. LANCTOT : — M. le président, j'agis comme avocat chaque fois que j'en ai la chance. Et, à moins qu'il ne soit porté une accusation directe contre moi, je ne répondrai pas à ces questions.

M. DUPLESSIS : — M. Lanctôt, vous êtes d'une impertinence inconcevable. N'oubliez pas que vous n'êtes pas ici une éminence grise. Vous êtes un mandataire du peuple, payé à même les fonds publics, que nous avons le droit de protéger, et vous allez répondre.

M. LANCTOT : — Si vous examinez la loi, vous verrez que les officiers des départements ne sont pas les officiers de la Chambre. Nous coopérons autant que possible avec la Chambre, mais nous ne sommes pas ses officiers.

M. DUPLESSIS : — Vous êtes payé à même les fonds publics de la province de Québec, que nous sommes appelés à vérifier. Il me semble qu'un grand avocat constitutionnel comme vous devrait savoir ça.

M. LANCTOT : — C'est le public qui me donne ce titre de grand avocat constitutionnel ; je ne l'ai jamais invoqué pour moi-même.

M. Patrice TARDIF : — Vous jurez ça, que le public vous donne ce titre ?

M. DUPLESSIS : — Vous admettrez que je ne vous l'ai jamais dit, moi.

M. LANCTOT : — Non, ça m'aurait surpris, un compliment de votre part.

M. DUPLESSIS : — M. Lanctôt, est-ce que, comme avocat, vous recevez des salaires, gages, émoluments ou "retainers" des compagnies qui exploitent nos ressources naturelles, compagnies papetières, forestières, hydro-électriques ou autres.

M. LANCTOT : — Je ne sais pas si je dois répondre à cette question. Il ne s'agit pas de l'intérêt public.

Des protestations s'élèvent parmi les oppositionnistes, et l'hon. M. Perrault, procureur général, se lève et lit l'article 390 des règlements de la Chambre, pour conclure que le rôle du comité est d'enquêter sur la façon dont les crédits publics sont dépensés, les crédits votés par la Législature. Il ne trouve pas que la question du chef de l'opposition s'y rapporte.

M. DUPLESSIS : — Je suis surpris de voir le nouveau procureur général venir à la rescousse de son assistant. Je suis heureux de constater que les deux s'identifient.

— Nous avons le droit d'examiner comment les fonds publics ont été dépensés ; nous avons donc celui d'examiner si les employés méritent les salaires qu'on leur paye. Nous avons pareillement le devoir de nous enquérir si un homme qui, de par ses fonctions, est le conseiller légal de tous les départements, est en même temps l'avocat de compagnies qui sont en rapport quotidien avec ces départements, car, si nous en arrivons à prouver cela, il y aura des conclusions qui s'imposeront.

— Nous sommes ici pour savoir si les officiers publics, payés à même les fonds de la province, méritent ce qu'ils reçoivent, s'ils sont des officiers compétents, honnêtes et consciencieux.

— Je dis, de plus, que l'assistant procureur général, qui reçoit de grasses prébendes et qui coûte des frais considérables à la province, n'a pas le droit d'être avocat de compagnies, faisant affaires avec la province, et nous avons le droit de trouver si les fonds publics sont payés à un homme, dont les intérêts privés sont en conflit quotidien avec les intérêts de la province.

M. Duplessis insiste pour avoir une réponse du témoin. M. Lanctôt dit qu'il attend qu'une décision ait été rendue par le président, sur l'objection. M. Léon Casgrain suggère d'ajourner au lendemain, mais M. Duplessis s'objecte, et tous ses partisans protestent.

M. Casgrain lit de nouveau l'article 390, qui se lit ainsi :

"La fonction du comité des comptes publics est d'examiner les comptes établissant l'emploi des crédits votés par la Législature pour faire face aux dépenses publiques."

Il conclut que, si le chef de l'opposition lui démontre que sa question se rapporte à l'emploi des fonds de la province, il est prêt à la permettre.

M. DUPLESSIS : — Nous l'avons prouvé, et je vais vous le prouver encore. Si un homme est payé pour représenter la province, d'un côté, et, qu'en même temps, il soit payé pour représenter les compagnies, cela démontre que les fonds publics sont mal dépensés.

M. Oscar DROUIN : — L'assistant procureur général est grassement payé, et il est obligé de donner tout son temps à la province.

M. DUPLESSIS : — Il est important de savoir quelle partie de son temps il donne à la province. Le meilleur moyen de contrôler la façon dont l'argent se dépense, c'est de savoir si un homme donne tout son temps ou une partie seulement.

M. DUPLESSIS : — Je ne demande pas les montants qu'il a chargés aux compagnies. Je n'entre pas sur un terrain privé, mais sur un terrain public, et je suis surpris que le témoin s'objecte à répondre. Quand on a la conscience blanche, on n'a pas peur de répondre à des questions d'intérêt public.

M. LANCTOT : — C'est là une insinuation que je n'endurerai pas. Vous m'avez accusé en Chambre, alors que j'étais malade au lit, d'avoir volé $2,000. Quand on vous a prouvé que c'était une erreur, que l'argent avait été retourné au trésor, vous n'avez pas eu le coeur de vous rétracter. C'est une accusation que vous n'avez pas eu le coeur de répéter en dehors.

M. DUPLESSIS : — Vos cheveux blancs m'empêchent de vous dire ce que je pense de vous, et ce que vous mériterait votre impertinence. Je constate seulement que je suis heureux de constater que vous avez au moins une chose de blanche, les cheveux.

Des députés ministériels protestent, se lèvent, c'est un brouhaha dans la salle du comité. On dirait qu'une bataille va éclater. Le Dr J.-E. Bergeron, whip principal, demande au président de faire retirer ses paroles à M. Duplessis. Celui-ci s'esclaffe de rire, et ses partisans font de même.

M. Lanctôt demande la protection du comité, plusieurs membres l'assurent qu'il l'aura.

M. William TREMBLAY : — Si le témoin veut de la protection qu'il commence par se tenir en dehors de la politique.

M. Duplessis déclare qu'il a lancé ses accusations au dehors et qu'il le fera de nouveau.

Le tumulte est général ; comme il est une heure, le comité s'ajourne à ce midi.

ORANGE PEKOE
THÉ
"SALADA"
311F

Londres veut avoir de gros destroyers

Londres, 15.— La Grande-Bretagne a demandé aux Etats-Unis et au Japon, la permission d'excéder la limite de tonnage des destroyers prévue dans le pacte tri-partite de 1930. Cette requête, annoncée à la Chambre des Communes par le premier ministre Baldwin, pourrait bien inciter d'autres pays qui ne sont pas signataires du traité, à augmenter leur construction navale, dit-on.

La remise des prix a eu lieu hier à la salle Laviolette

Cette démonstration termine la saison de quilles à cette salle qui ferme ses portes définitivement pour devenir le local des Scouts catholiques.

LE DR J. D. PAQUIN PRESIDE

(Suite de la page 6)

LE CLASSEMENT

Voici le classement des quilleurs qui ont pris part aux diverses épreuves du tournoi de vingt-cinquième anniversaire de la salle Laviolette.

SIMPLES (petites quilles)

1—M. Gauthier	506
2—P. Lefrançois	485
3—A. Melançon	474
4—A. Lacerte	462
5—G. Létourneau	454
6—G. Caron	452
7—B. Reicker	452
8—B. Reicker	450
9—J. St-Pierre	445
10—R. Morin	444
11—L. Petit	444
12—R. Ducharme	442
13—L. Lacroix	439
14—G. Létourneau	435
15—M. Gauthier	435
16—M. Gauthier	435
17—J. B. Bennett	430
18—P. Begin	429
19—L. Desjardins	429
20—W. Fontaine	425
21—J. Chappell	419
22—B. Gendron	415
23—C. Forest	413
24—R. Jobin	410
25—O. Héroux	409
26—F. Newberry	406
27—L. Provincal	405
28—F. Newberry	400
29—A. Trudel	402
30—D. Champagne	388
31—O. Héroux	383
32—A. Soulière	380
33—P. Bournival	380
34—B. Gendron	379
35—A. Després	378
36—G. Sylvestre	378
37—A. Lamarche	376
38—A. Beaubien	368
39—A. Beaubien	368
39—A. Paquin	368
40—D. Gaudet	366
41—R. Vadeboncoeur	365
42—R. Richard	364
43—B. Reicker	355
44—C. Therrien	349
45—N. Caron	347
46—A. Champagne	347
47—A. Rousseau	345
48—O. Blanchette	343
49—M. Paquin	332
50—L. Côté	339
51—L. P. Gendron	335
52—J. A. Dubé	320
53—M. Béchard	316
54—J. A. Bourdeau	305
55—F. Newberry	299

DOUBLE (grosses quilles)

Léo Côté et A. Lafrenière	1170
Léo Côté et Marco Gava	1093
A. Gailloux et G. Gaudet	1071
N. Caron et Marco Gava	1055
A. Lafrenière, W. Bonenfant	1055

DOUBLE (petites quilles)

G. Létourneau, B. Reicker	960
P. Bournival, F. Newberry	933
N. Caron, M. Gauthier	921
J. Chappell, L. Provincal	917
M. Gauthier, P. Lefrançis	906
R. Ducharme, M. Gauthier	889
P. Bournival, O. Héroux	881
J. St-Pierre, M. Gauthier	881
B. Reicker, D. Champagne	880
W. Fontaine, D. Champagne	875
O. Héroux, W. Fontaine	863
P. Smith, O. Héroux	861
L. Lacroix, A. Soulière	856
L. Desjardins, C. Therrien	853
G. Létourneau, M. Gauthier	853
G. Létourneau, J. St-Pierre	844
B. Reicker, J. B. Bennett	842
B. Gendron, R. Ducharme	837
A. Blanchette, P. Bournival	836
G. Létourneau, P. Bournival	826
P. Bégin, M. Gauthier	833
A. Trudel, F. Newberry	824
F. Newberry, M. Gauthier	817
R. Morin, A. Champagne	807
O. Héroux, B. Gendron	803
P Bournival, M. Gauthier	799
R. Meloche, E. Plante	794
J. B. Bennett, A. Pronovost	763
L. P. Gendron, R. Ducharme	736
R Richard, R Jobin	717

Partie simple Grosses Quilles

P. Gauvin 244 et Marco Gava 239

Partie simple Petites Quilles

R. Jobin 219 et M. Gauthier 215

COMBINE (Petites quilles)

1—P. Bégin	1358
2—J. St-Pierre	1343
3—M. Gauthier	1331
4—D. Champagne	1328
5—R. Morin	1320
6—P. Bournival	1319
7—L. Provincal	1313
8—P. Lefrançois	1299
9—C. Therrien	1251
10—B. Gendron	1250
12—G. Létourneau	1246
13—R. Ducharme	1239
14—F. Newberry	1229
15—B. Gendron	1228
16—R. Jolin	1225
17—L. Desjardins	1225
18—O. Héroux	1210
19—L. Lacroix	1204
20—A. Soulière	1200
21—B. Reicker	1140

COMBINE (Grosses quilles)

1—A. Lafrenière	1777
2—W. Bonenfant	1708
3—Marco Gava	1667
4—N. Caron	1438

TOURNOI FEMININ

1—Mlle G. Dubé.	352
2—Mlle L. Rousseau	344
3—Mme M. Béchard	341
4—Mme P. Larivière	336
5—Mlle Y. Gauthier	301
6—Mlle J. Poudrier	297
7—Mlle G. Deschesnes	297
8—Mlle L. Lafleur	293
9—Mlle R. Gauthier	281
10—Mlle R. Therrien	258

SIMPLE (Grosses Quilles)

1—A. Lafrenière	597
2—R. Dubé	553
3—L. Hinse	547
4—Marco Gava	546
5—W. Bonenfant	546
6—R. Descoteaux	515
7—F. Newberry	517
8—B. Reicker	496
9—L. G. Lamy	465
10—N. Caron	462
11—C. Bergeron	412
12—M. Béchard	535

EQUIPES DE 5 (Petites quilles)

Club Girard et Godin	2189
P. Bournival, A. Bégin, J. Hébert, P. Bégin et M. Gauthier.	
Club Laviolette	2120
P. Bournival, F. Newberry, G. Létourneau, O. Héroux, M. Gauthier.	
Club Kraft Cheese	2103
L. G. Lamy, P. Morin, G. Pannetton, G. Létourneau, M. Gauthier.	
Club Grand'Mère	2089
J. Deschamps, L. Petit, A. Lambert, E. Paquin, P. Lefrançois.	
Club Epicerie Villemure	2083
O. Couturier, H. Clément, E. Villemure, L. Garceau, J. St-Pierre.	
Club Régal (Jobin) Montréal	2036
R. Jobin A. Soulière, C. Therrien, L. Desjardins, A. Lespérance.	
Club Hôtel St-Maurice	2019
R. Arseneault, B. Reicker, D. Champagne, R. Duchaine, B. Gendron.	
Club Régal, (Chappell) Mont.	1970
L. Lacroix, A. Fortelance, J. Doyle, A. Fortelance, C. Therrier, J. C. Chappell.	
Club Sasseville, Montréal	1943
A. Allard, C. Forest, O. Baillargeon, J. Trudel, L. Hinse.	
Club Pepsi-Cola	1911
B. Reicker, B. Gendron, A. Marchand, A. Gailloux, G. Gaudet.	
Club Sportif de Louiseville	1866
D. Lambert, C. Meirs, A. Perrin, G. Piché, H. Warren.	
Club Marché Régal	1818
G. Richer, N. Gélinas, L. Gélinas, P. Carpentier, A. Cloutier.	
Club Cordonnerie Lacombe	1787
G. Caron, A Lacombe, A. Champoux O. Mailhot, A. Bergeron.	

EQUIPES DE 5 (Grossee quilles)

Club Trois-Rivières	2829
A. Gailloux, J. B. Melançon, L. Côté, W. Bonenfant, G. Gaudet.	
Cordonnerie Lacombe	2801
A. Lafrenière, J. B. Melançon, W. Bonenfant, A. Gailloux, G. Gaudet.	
Club Régal Montréal	2698
R. Jobin, J. Doyle, A. Fortelance, C. Therrier, J. C. Chappell.	

FILM PALPITANT AU CINEMA DE PARIS



Une belle scène du film "ODETTE" ou "Le Calvaire d'une Mère" qui prendra l'affiche demain au Cinéma de Paris mettant en vedette Francesca Bertini. Le second film sera "VALSE ROYALE" avec Henri Garat et Renée Saint-Cyr

Belle activité dans la ligue de petites quilles à Louiseville

Louiseville, 14. (Spécial) — Les joueurs de petites quilles de Louiseville font preuve d'une belle activité et plusieurs rencontres furent jouées dernièrement, dans la ligue de la cité.

B. & D., Louiseville :

Chevalier	131	106	93—	330
Brassard	84	74	82—	240
Montplaisir	93	125	164—	322
Greenberg	108	179	136—	423
Piché	114	171	114—	399
	530	655	529—	1714

B. & D., Montréal :

Sangleton	95	90	104—	289
Sangleton, W.	165	118	140—	423
McKee	95	83	110—	288
Whilem	123	120	149—	392
Burston	132	144	118—	394
	610	555	621—	1782

B. V. D. :

Greenberg	99	135	112—	346
Chevalier	127	116	71—	314
Smith	86	85	77—	268
Montplaisir	122	96	122—	340
Piché	121	133	130—	384
	555	568	510—	1652

Ass. Textile :

Lambert	145	138	125—	408
Larose	120	121	98—	339
Meir	113	131	125—	369
Perrin	122	109	137—	368
Warren	106	91	91—	288
	606	590	546—	1772

Sportif Ind. :

Bourassa	126	81	123—	330
Montgrain	101	115	68—	284
Lamy	114	94	99—	307
Burrell	126	157	104—	387
Giguère	127	115	94—	336
	594	552	488—	1634

A.B.C. :

Perreault	115	120	98—	333
Durand	159	158	160—	477
Dummy	151	104	149—	404
Deveault	97	91	92—	280
Gava	126	101	111—	338
	618	580	610—	1808

Ass. Textile :

Lambert	99	142	127—	368
Larose	99	131	107—	337
????????	79	78	128—	305
Perrins	120	130	100—	350
Warren	94	127	102—	323
	481	628	564—	1673

A.B.C. :

Rèche	83	116	92—	291
Durand	116	93	79—	288
Perreault	94	116	97—	307
Deveault	122	91	125—	338
Gava	107	118	105—	330
	522	534	498—	1554

Sportif Ind. :

Bourassa	102	74	65—	241
Larose	108	129	87—	324
Lamy	103	84	89—	276
Montgrain	62	89	96—	247
Giguère	127	139	141—	407
	502	515	478—	1495

B.V.D. :

Chevalier	102	128	111—	341
Smith	101	101	88—	290
Dummy	93	95	110—	298
Montplaisir	96	114	127—	337
Piché	108	107	143—	358
	500	545	579—	1624

"Attends!—Je ne veux pas manquer celle-là"

Les Instantanés saisissent tout sur le vif—saisissez chaque occasion!

C'EST très amusant de prendre des photos. Avec votre Kodak tout prêt, vous n'avez plus qu'à presser sur un bouton pour avoir l'instantané que vous garderez toujours précieusement.

Ne le manquez pas. Ayant votre appareil avec vous cette fin de semaine, vous verrez les scènes, les places — les gens — avec un intérêt nouveau. Chaque sortie offre tant d'occasions pour instantanés. Et puis vient le grand moment, lorsque vous voyez les épreuves—les instants imprévus que vous avez saisis sur le vif et que vous revivrez sans cesse.

On dirait maintenant que le monde entier prend des instantanés—comptez les Kodaks que vous voyez dehors. Ce sport fait partie de tous les autres sports. Essayez-le cette fin de semaine.

Prenez aujourd'hui les instantanés que vous voudrez demain. Kodaks, à partir de $5; Brownies, à partir de $1.25 . . . voyez-les maintenant chez votre marchand.

Au Canada "Kodak" est la marque de commerce déposée et la propriété exclusive de la Canadian Kodak Co., Limited, Toronto, Ontario.





DES JOURNÉES COMME CELLE-CI vous procurent de belles photos.



QUELLE SOIF pour un si petit bonhomme! Quelqu'un l'a saisi sur le vif. Faites-en autant avec votre Kodak.

* TOUTE LA VIE EN PLEIN AIR ATTEND VOTRE KODAK. Les arbres et les fleurs offrent actuellement de nombreuses occasions pour instantanés.

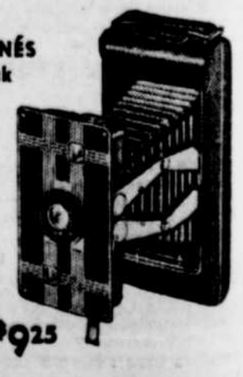
UNE BONNE COMBINAISON POUR INSTANTANÉS
Kodak Jiffy Six-16—Film VERICHROME Kodak

N'acceptez rien autre que le film dans la boîte jaune si connue.



Le premier appareil photographique pliant ayant la simplicité d'un appareil format boîte. Touchez un bouton—"Clic"—il s'ouvre. Touchez-en un autre—"Clac" — il prend la photo. Photos de bonnes dimensions — 2½ x 4¼ pouces—$9.25. Kodak Jiffy Six-20—mêmes caractéristiques, pour photos 2¼ x 3¼ pces.—$8.25.

Chargez avec un Film Verichrome Kodak pour réussir toujours vos instantanés. Ce film prend des photos claires, vives, même à l'ombre ou par temps nuageux. Tout appareil est meilleur, s'il est chargé avec un Verichrome—employez-le toujours.



$9.25

CONGRES des DENTISTES

Les bureaux des chirurgiens-dentistes de Trois-Rivières, Shawinigan, Grand'Mère et Nicolet seront fermés lundi, et mardi (les 18 et 19 mai 1936), à l'occasion du Congrès des dentistes de la Province de Québec qui sera tenu à l'Université de Montréal.

ASSOCIATION DES DENTISTES DU DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

15-16

BUREAUX DES DENTISTES FERMES

Les bureaux des chirurgiens-dentistes des Trois-Rivières, **seront fermés les mardis, mercredis, jeudis soirs et les** samedis midi jusqu'au lundi matin à partir de samedi le 16 mai jusqu'au 1er octobre 1936.

ASSOCIATION DES DENTISTES DU DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

15-20

LA LEGISLATURE

Discours de MM. Fred Monk, P. Bertrand, Elie et J. Bourque

(Suite de la 1ère page)

M. Gagnon commence une explication. Il a demandé à l'orateur si raison de la diminution de la fabrication du fromage n'était pas la ansformation des fromageries en beurreries, c'est tout.

Comme le député de Kamouraska parle, malgré les signes du ce-président, la gauche fait du bruit, pour qu'il ne soit pas compris. M. Casgrain lui fait signe de s'asseoir. M. William Tremblay pro- ste, à son tour, contre cette tactique, puis le docteur Duguay répond l'allusion de M Gagnon, disant que la prime accordée par le fédé- l sur le fromage en a augmenté la production de un pour cent.

Le Dr RAJOTTE (Drummond, ministériel) veut parler sur un int d'ordre, mais le vice-président le rappelle à l'ordre.

M. Duplessis félicite le député de Rouville de son point d'ordre, et Elie continue.

DU SABOTAGE ?

Dès que le président eut pris son siège, pour la séance du soir, M. ndide Rochefort (opposition) se leva sur une question de privilège.

M. ROCHEFORT : — Je désire attirer l'attention du Procureur néral, sur des actes de sabotage et de vols qui se commettent à nos pitres. L'encre, les crayons, les calepins disparaissent. Un seul jour, y a, je crois, 27 pupitres qui ont été défoncés. Je suis soupçonneux. Je me demande si c'est aux crayons et aux autres petits objets qu'on veut, ou bien aux documents que nous y mettons. J'espère que ce est pas aux documents ; toutefois, si cela continue, je serai forcé de nser que c'est cela. J'aimerais bien à ce que nous mettons dans nos pitres y reste.

L'hon. M. PERRAULT : — Est-ce que les actes dont se plaint on. député sont récents ? Car j'ai donné instruction qu'il y ait un rdien ici toute la nuit pour surveiller les pupitres des députés.

M. ROCHEFORT : — C'est ce matin que je m'en suis aperçu. J'ai nstaté qu'on avait pris mes timbres, mon calepin et des crayons. Je sais si c'est arrivé dans la soirée ou dans la nuit.

L'incident est clos, et la Chambre se forme en comité plénier.

M. J. Bourque

Le député de Sherbrooke est nguement applaudi par ses col- gues de la gauche, au moment il se lève pour prendre la pa- le. Après avoir offert ses féli- tations à l'Orateur, il remercie électeurs du témoignage qu'- lui ont donné, au cours des rnières élections, et rappelle 'il a eu à faire face à une or- nisation très forte dans un tre où il y a un journal qui erge au budget de la province ur une large part.



Le député de Sherbrooke parle ensuite du budget, "plus éloquent par ce qu'il ne dit pas que par les chiffres qu'il mentionne". Il affirme que l'augmentation des dettes en notre province n'a pas été proportionnée à l'augmentation de population, qui a été de 21.750 our cent, de 1921 à 1931. M. ourque déclare aussi que la ette consolidée de la province ait de $40,708,000 en 1920, et elle se chiffrait à $149,748,000 n 1935. En quinze ans, elle a ugmenté de $109,039,000, soit de 67 pour cent.

M. Bourque parle ensuite de la situation des corporations sco- res, qui avaient un passif de 42,638,000 en 1920-21, et de 83,681,000, en 1932-33, soit une ugmentation dans leur passif de 41,043,000 ou de 96 pour cent en ouze ans. "Pendant ce temps, it M. Bourque, on continue à ccorder des exemptions de ta- es scolaires aux grosses com- agnies, et nous avons même ac- uellement une demande sembla- le devant le comité. L'opposi- on s'y est déjà objectée, et j'es- ère que, de l'autre côté de la hambre, on réfléchira longue- ent avant d'accorder cette ex- mption demandée."

Le député de Sherbrooke dit ussi un mot des corporations unicipales, dont il fixe le pas- if à $220,207,000 en 1920, et à 32,946,000 en 1933. Il ajoute que s corporations sont si endet- es, cela est dû à l'imprévoyan- e du gouvernement.

—La province, dit M. Bour- ue, a établi un système de drai- age des revenus ...

M. Thomas LAPOINTE (Wol- e) : — Un bon système ! ...

M. BOURQUE : — Je vais vous montrer, tout à l'heure.

M. LAPOINTE : — Je n'ai pas mon discours, moi.

M. BOURQUE : — Je cite des hiffres, et je ne puis pas les onner tous de mémoire. Du 3 ril 1934 au 8 juin 1935, les mptes de banque de la provin- ont été soutirés de $6,012,000. Le député de Sherbrooke ajou- que, si la province avait vu à aintenir ses finances en bon re, et à montrer plus de dili- nce dans le règlement de ses oblèmes financiers, elle aurait pu payer un nombre considéra- le de pensions de vieillesse.

M. Bourque proteste ensuite ntre les emprunts faits à la ommission des Liqueurs par la ovince, et il cite quelques chif- res, puis rappelle que le gou- rnement s'est opposé à la mo- n du chef de l'opposition, l'an rnier, motion pour que les re- enus de l'Assistance publique ient versés au fonds consolidé revenu. "J'insiste fortement, i-il, pour que nous ayons un stème de comptabilité unifor- me, clair et que nous sachions où nous en sommes, au point de vue de nos finances."

Parlant ensuite de colonisation, le député de Sherbrooke s'élève parce que, dans son comté, des colons, soit 14 familles, compre- prenant 97 personnes, attendent depuis un an et demi le moment de se diriger vers les lots qui de- vaient leur être réservés. Il rap- pelle qu'il a causé de la question avant-hier, avec le ministre de la Colonisation, et que ce dernier lui a déclaré que ces colons ne pourront pas partir encore.

M. BOURQUE : — Le député de Wolfe a déclaré, l'autre jour, que les lots de la Brompton Pulp n'ont pas été pillés ; peut-être pas aux environs de Disraéli, mais est-ce qu'ailleurs les lots ne l'ont pas été ?

M. LAPOINTE : — Tout d'abord, je dirai au député de Beauce que je suis aussi respectable que lui ...

M. CLICHE : — Je n'ai pas dit un mot, et je demanderais au député de retirer ses paroles. (rires)

M. TREMBLAY : — On dirait qu'à chaque fois, le député de Wolfe attrappe la cliche !

M. LAPOINTE : — Pour attrapper la cliche, il faut aller à Montréal.

M. Lapointe continue : Les lots échangé avec la Brompton Pulp n'ont pas été pillés.

M. BOURQUE : — Les lots vendus à des particuliers, voisins de la Brompton Pulp, et qui ont été transportés au gouvernement pour fins de colonisation, est-ce qu'ils n'ont pas été pillés ?

M. LAPOINTE : — Non.

M. BOURQUE : — Les lots de M. Olivier Bisset, de Ste-Hedwidge, est-ce que c'est dans la province de Québec ?

M. LAPOINTE : — Oui.

M. BOURQUE : — Près de Sherbrooke, je crois ?

M. LAPOINTE : — Non, il y a un bon bout.

M. BOURQUE : — Dans Clifton, sur des lots transportés au gouvernement, depuis deux ans, on a coupé 200 cordes de bois qu'on peut voir sur le bord du chemin.

M. LAPOINTE : — J'ai vendu moi-même, en 1933, environ 1,500 acres au gouvernement, à raison de $1.00 l'acre, mais il ne s'agit pas de la Brompton Pulp que vous avez désignée.

M. BOURQUE : — Vous avez vendu des lots à $1.00, mais comment se fait-il ensuite que le gouvernement achetait des lots à $3 l'acre ?

M. LAPOINTE : — C'est plus tard. Il y a une loi pour fixer ce montant.

M. BOURQUE : — C'est-à-dire, que ce sont des particuliers qui ont fait le tour du comté pour acheter ces lots à $1 et les revendre ensuite au gouvernement pour $3. Je demanderais au député de Wolfe combien MM. Paradis et Dugall ont retiré de l'échange de la Brompton Pulp ?

M. LAPOINTE : — Ceci était réclamé partout. Je pourrais citer des lettres de curés à cet effet.

A ce moment, l'hon M. L.-A. Taschereau intervient pour déclarer qu'il ne s'agit pas d'une réunion de comité. M. Duplessis fait remarquer que le député de Sherbrooke n'a fait que répondre aux questions qui lui étaient posées. Le président Dugas décrète, d'après l'article 550 que le député de Sherbrooke n'a pas posé de question, et qu'il doit continuer ses remarques.

M. Bourque termine ensuite ses remarques sur les finances de la Colonisation, en disant que le gouvernement devrait nommer une commission d'experts, afin d'étudier les méthodes de taxation qui conviennent le mieux à la province de Québec ; puis il passe aux questions de voirie. Il parle d'influence indue dans les travaux de voirie, et recommande des économies dans ce domaine.

Le député de Sherbrooke cite alors d'autres statistiques de l'Office fédéral des statistiques, et oubliées dans La Presse du 20 août 1934. Il en vient à la conclusion, après la lecture de ces statistiques, que la dette per capita, dans notre province est la plus élevée après celle de la Colombie Britannique.

Le député de Sherbrooke affirme ensuite que le gouvernement s'efforce de laisser ses comptes de banque soutirés, afin de payer le plus gros montant d'intérêt possible. Il cite beaucoup de chiffres qu'il résume en disant : "C'est donc dire que pour une période de 387 jours, le gouvernement a payé aux banques en intérêts sur ses comptes soutirés les sommes de $313,048.83. Que de pensions de vieillesse on aurait ainsi payées, si on avait montré plus de diligence."

TOUR DE PASSE-PASSE

"Pour ne pas montrer de trop gros déficits, continue M. Bourque, l'hon. Trésorier de la province a recours à un petit tour de passe-passe, qui ne prend personne. A la fin de l'année fiscale, il fait des emprunts de quelques millions à la Commission des Liqueurs, qui, elle-même, emprunte aux mêmes dates des banques. Ainsi, le tour est joué, et on ne montre aux contribuables de cette province qu'un budget camouflé ou un déficit rogne de quelques millions qu'on remettra quelques jours plus tard à la Commission des Liqueurs."

Et l'orateur démontre que le 30 juin 1934, en particulier, la Commission empruntait plus de 3 millions à la Banque de Montréal. Et, le lendemain, 31 juin, elle remettait 2 millions et demi au gouvernement.

M. Bourque réclame un système de comptabilité plus clair et plus conforme aux besoins de la province. Il demande au gouvernement de payer ses dettes le plus vite possible.

LES TAXES

"Si la dette publique provinciale a augmenté d'une façon effarante depuis 1920, les taxes et les dépenses, loin de baisser en proportion, ont aussi augmenté prodigieusement, continue l'orateur. Il cite encore plusieurs chiffres et démontre que, depuis 1920, les taxes concernant l'Assistance publique ont augmenté de 622 pour cent ; celles concernant la gazoline et les licences, de 571 pour cent ; celles concernant les transferts de valeurs, de 567 pour cent.

cher. Il cite l'ancien ministre Perme crescendo. En 1920, les dépenses ordinaires de la province étaient de $13,520,740 ; et en 1935, elles étaient de $36.924,121, soit une augmentation de 173 pour cent.

Les salaires et dépenses de bureaux ont augmenté de 213 p.c. ; les dépenses de voyage se chiffrent maintenant à $1,200,000 par année. "Il y a trop de commissions, trop d'ingérence de l'Etat dans des départements qui n'en valent pas la peine. C'est vrai qu'il faut bien placer les amis et les anciens députés défaits, mais c'est le peuple qui paie pour ces extravagances et on nous dit, après, que nous n'avons pas d'argent pour les assurances sociales ni pour l'aide aux mères nécessiteuses."

M. Bourque dit que les routes nous coûtent énormément trop cher. Il cite lancien ministre Perron, d'après qui les routes faites à $30,000 du mille, conduisent la province à la banqueroute. "On se demande ce qu'il aurait dit, s'il avait vécu au temps du Blvd Taschereau, qui a coûté à la province la jolie somme de $232,570 du mille." Et l'orateur trouve que l'on fait de la véritable influence indue avec la Voirie.

Il trouve aussi que les ponts nous ont coûté beaucoup trop cher.

Il propose l'établissement d'un comité d'experts chargés d'étudier la méthode de taxation qui convient le mieux à notre province.

LA COMM. DES LIQUEURS

En terminant, le député de Sherbrooke dit quelques mots de la Commission des Liqueurs. Le but que le gouvernement assignait à cet organisme, lors de sa fondation, était de réduire en notre province la consommation des liqueurs alcooliques. A ce point de vue, M. Bourque trouve que c'est une faillite complète. Il attribue le résultat au nombre beaucoup trop considérable des débits. Il dit que les tavernes, en particulier, ont contribué pour beaucoup à abaisser le niveau moral de notre peuple.

Pour ce qui est de l'administration de cette Commission, M. Bourque y voit des choses révoltantes. Il cite plusieurs affidavits dans lesquels on affirme la complicité de certains contrebandiers avec la Commission. Quelqu'un affirme même, sous serment, que des charges de boisson auraient été saisies par les officiers et relâchées ensuite, grâce à des instructions les informant que c'était "pour la bonne cause". On était alors en temps d'élections.

ANNONCE

COMMIS



M. HENRI-PAUL LAMOTHE

M. Lamothe a une expérience de 25 ans dans le commerce de détail de la ferronnerie, et une connaissance approfondie de la plomberie et de l'électricité. Il est un des meilleurs hommes de cette firme qui derrière le comptoir, s'applique à donner satisfaction aux clients

M. Antonio Elie

Le député de Yamaska commence son discours comme il se doit, c'est-à-dire par des félicitations au président Dugas et à ses braves électeurs de Yamaska. Il dit que son comté est essentiellement agricole et que, quoique l'on ait dit à droite, ce sont des cultivateurs qui ont voté contre le gouvernement.

Une voix à droite: Il y a des exceptions.

M. ELIE:— Je remercie l'hon. Bouchard d'être venu dans Saint Guillaume. Il a contribué à faire augmenter ma majorité. Le député dit ensuite que MM. Duplessis et Gouin ont fait du beau travail, pour lequel il les félicite. Il dit que ce sont eux qui ont remporté la victoire, au mois de novembre "n'en déplaise aux partisans du gouvernement". Il ajoute qu'il est venu en Chambre à titre de représentant de la classe agricole et qu'il est lui-même un cultivateur pratiquant' "un des rares cultivateurs pratiquants de la Chambre", représentant le plus beau comté de la province de Québec.



M. Thomas LAPOINTE:— A part Wolfe.

M. Antonio ELIE:— Les députés de la droite ont fait de bien beaux discours. Ils ont dit que le cultivateur est roi et maître chez lui. C'est un bien triste royaume, en vérité, que celui-là, puisque les cultivateurs ne peuvent même pas établir leurs fils. Le député de Wolfe dit alors quelque chose que l'on n'entend pas et M. Duplessis se lève:

—Les règlements ne sont pas faits pour un seul côté de la Chambre mais pour les deux côtés. Il faut que les règlements soient respectés. Je ne soulève pas de point d'ordre pour le plaisir de la chose. Ce n'est pas mon habitude, mais je vous demande de rappeler le député de Wolfe à l'ordre. Depuis le commencement du discours du député d'Yamaska, il passe son temps à grogner.

M. T. LAPOINTE— J'ai autant droit de parler que le chef de l'Opposition. Il n'a pas plus le droit de parler que moi. Si je suis grognon je l'ai appris de vous.

M. Elie poursuit son discours. "C'est une farce!" Je demande à mes amis de la droite de cesser de faire des farces sur la classe agricole. Ils disent que le cultivateur est le roi de la terre. Vraiment c'est un triste roi!! Le ministre de l'Agriculture, M. Godbout, a fait un grand discours. Il nous a parlé pendant une heure et demie de la science agricole, de la nécessité des écoles d'agriculture. Nous en sommes. Mais il y a autre chose que ça. Que l'on commence d'abord par rendre l'agriculture payante. Tant que le cultivateur ne pourra obtenir un prix rémunérateur pour ses produits, il ne lui servira à rien de produire. Il ne veut pas produire du lait à 50 cents le cent livres. Il ne veut pas produire des oeufs à quinze sous la douzaine. Le cultivateur n'est pas si ignorant qu'on veut bien le faire croire en certains milieux. Que l'on cesse donc une bonne fois de se renvoyer la balle d'Ottawa à Québec.

Rien ne sert de se le cacher; ça va mal chez le cultivateur. Je demande aux ministres de descendre de leur piédestal; qu'ils entrent donc dans la maison du cultivateur et ils verront autre chose que de la richesse. Ils constateront qu'il y a de la souffrance. Il y a une foule de cultivateurs qui sont dans l'impossibilité d'ensemencer leur terre ce printemps, parce qu'ils n'ont pas de graines de semences. Le ministre de l'agriculture le sait bien et il doit avoir une pile de lettres haute comme ça.

On dit que ça va bien, poursuit M. Elie, en montrant l'annuaire Statistique. Que l'on consulte donc ce volume qui est comme le thermomètre du gouvernement. On y verra que le nombre de fermes a diminué de 1662 en dix ans, que les récoltes diminuent, que la superficie ensemencée est moins considérable, que le nombre des animaux de ferme est plus petit, que la production du fromage a diminué de 45,000,000 de livres en une seule année; il y a diminution de la population agricole qui s'en va vivre en ville ...

M. Pierre GAGNON, de Kamouraska—Le député de Yamaska veut-il nous dire si ce n'est pas parce que les fabriques de fromage se sont mises à faire du beurre qu'il y a diminution dans la production du fromage.

M. DUPLESSIS— Ce n'est pas une question?

M. ELIE:— C'est dû à la fermeture des marchés.

M. GAGNON— N'est-ce pas dû à la fermeture des fabriques de fromage?

M. Laurent BARRE (Rouville) —M. le président je veux soulever un point d'ordre et je vais même être brutal. Le député de Yamaska parle en ce moment au nom des cultivateurs. Le député de Wolfe a dit au commencement qu'il n'avait pas le droit de lire son discours. Or M. Elie parle sans notes, sans texte. On veut maintenant essayer de l'embarrasser par toutes sortes de questions qui n'en sont pas. Je demande que l'on fasse observer les règlements et que les orateurs ne soient pas interrompus à tout moment, sous toutes sortes de prétextes futiles.

MM. Pierre GAGNON:— Je parle sur le point d'ordre. J'ai demandé au député de Yamaska la permission de lui poser une question. Je n'ai pas dit que le député d'Yamaska lisait son discours. Je lui ai demandé tout simplement de nous dire s'il n'est pas vrai que c'est parce que l'on a converti en fabriques de beurre les fabriques de fromage, que la production du fromage a diminué?

Voix à gauche— A l'ordre, à l'ordre, pas de discours.

M. William Tremblay (Maisonneuve)— La Chambre se montre bien indulgente pour le député de Kamouraska. Je veux lui appliquer un qualificatif qu'on a employé en cette Chambre pour l'autres. Les deux discours qu'il a faits sont des discours de placotage.

M. Léo DUGUAY (Lac St-Jean) —Le député de Kamouraska ne sait-il pas qu'à cause de la prime accordée par M. Bennett sur la production du fromage. Cette production a augmenté de 1%.

Voix à droite— A l'ordre, à l'ordre, pas de discours.

M. Dr RAJOTTE (Drummond) —Le député de Yamaska a dit que...

Voix à gauche:— A l'ordre, à l'ordre. Pas de discours, c'est pas une question.

Le Président CASGRAIN:— Il n'y a pas de point d'ordre,

M. DUPLESSIS:— M. le président je soulève un point d'ordre. Dans le cas actuel, je crois qu'il est de mon devoir de féliciter le député de Rouville qui a soulevé un point d'ordre qui s'imposait. Le député de Yamaska qui fait honneur à notre classe agricole qui est un lauréat du mérite agricole (longs applaudissements à gauche) est en train de faire un discours pour dire que...

Le président CASGRAIN— Ce n'est pas un point d'ordre. Le député de Kamouraska a demandé au député de Yamaska, la permission de lui poser une question et le député de Yamaska a consenti.

M. Laurent BARRE:— Une question, mais pas un discours.

M. Léon CASGRAIN— Il est peut-être allé un peu loin.

M. DUPLESSIS:— Le député de Drummond est debout; c'est contre cela que .....

M. CASGRAIN:— J'ai rappelé le député de Drummond à l'ordre. Les règlements sont pour les deux côtés de la Chambre et les deux côtés devraient les respecter mieux.

M. Antonio Elie poursuit son discours et dit que si les députés veulent bien regarder ils vont se rendre compte que non seulement la production du beurre mais aussi la production du fromage ont diminué depuis 1921.

D'ailleurs, dit-il, je ne suis pas le premier à me plaindre de cet état de choses. Lorsque l'hon J. L. Perron a été nommé ministre de l'agriculture en 1929, il a fait une enquête et il a dit: L'Agriculture est dans le marasme; la province de Québec est nourrie par l'étranger. La population de la province de Québec avait mis tous ses espoirs dans la nomination de l'hon. M. Adélard Godbout, professeur au collège de Ste-Anne de la Pocatière, (longs appl. à droite). Mais l'hon. ministre de l'agriculture a subi l'ambiance du régime Taschereau. Sa politique agricole en est une de routine et de patronage. Il s'est appliqué à créer une mentalité en vertu de laquelle le cultivateur s'accroche au ministère de l'agriculture pour avoir plus d'octrois. Voilà sa politique agricole. On tient les cultivateurs dans la pauvreté pendant quatre années et à la veille de l'élection on vient lui offrir sur un plateau d'argent, des bouts de chemins, des bouts de ponts et des bouts de fossés.

M. Adélard GODBOUT:— Le député me permettra-t-il une question? Le député vient de dire que nous avons attaché le cultivateur par des octrois, comment peut-il concilier cette déclaration avec celle de ses amis qui disent que le gouvernement ne donne pas assez d'octrois aux cultivateurs?

M. DUPLESSIS:— Ce n'est pas une question, c'est un discours.

Le chef de l'Opposition poursuit en disant que le député de Wolfe n'a pas le droit d'interrompre le discours à tout moment, que l'on n'a pas laissé parler M. Elie ...

M. Pierre GAGNON:— Le chef de l'Opposition n'a pas le droit de faire de discours.

Le président CASGRAIN:— A l'ordre! A l'ordre!

Voix à gauche—A l'ordre! à l'ordre!

M. Thomas LAPOINTE:— de Wolfe, se lève.

Voix à gauche— Wouf, Wouf, Wouf.

M. Pierre GAGNON— Je soulève un point d'ordre.

M. Maurice DUPLESSIS:— M. le président, je soulève un point d'ordre.

M. le président CASGRAIN:— Le député de Yamaska a consenti à ce que le ministre de l'Agriculture lui pose une question...

M. DUPLESSIS— Personne ne me baillonnera dans cette Chambre...

Le président CASGRAIN — Le chef de l'Opposition n'a pas le droit d'employer des paroles comme celles-là. Je suis ici pour faire observer les règlements. Le ministre de l'agriculture n'avait pas fini de poser sa question lorsqu'on a soulevé un point d'ordre. Je ne vois pas où est le point d'ordre.

M. WILLIAM TREMBLAY — Une question, pas un discours!

M. le président CASGRAIN Le député n'est pas obligé de répondre à une question, mais s'il permet une question il doit l'écouter.

M. L. A. TASCHEREAU —S'adressant aux députés ministériels S'il vous plait ne posez donc plus une seule question à droite; on fait le jeu de ces gens-là!

M. DUPLESSIS— M. le président ...

M. CASGRAIN — Il n'y avait qu'un point d'ordre et j'ai décidé qu'il n'y avait point de point d'ordre. Je suis prêt à faire observer les règlements mais il faut que tout le monde manifeste de la bonne volonté.

M. DUPLESSIS— M. le président il y avait un autre point d'ordre..

M. CASGRAIN — Le chef de l'Opposition, pas plus qu'un autre, ne peut toujours avoir le dernier mot.

M. Elie poursuit son discours et dit qu'il répondra plus tard à la question de M. Godbout. Il reproche ensuite au gouvernement d'avoir diminué les crédits de l'agriculture de $823,000. en un an, et ceux de la colonisation de $525,000. Le gouvernement, dit-il, s'est félicité d'avoir voté trois millions pour l'agriculture en un an. Où va cet argent? Dans la poche des fonctionnaires publics. Je dis que les cultivateurs n'en reçoivent qu'à peu près un tiers. Les comptes publics qui sont épais de trois pouces sont remplis de noms de fonctionnaires.

On dit que les cultivateurs ne sont pas taxés. Je suis cultivateur et je paie des taxes. Mes taxes sont même tellement considérables que les députés de la droite ne voudraient pas les payer. Lorsque j'ai acheté ma terre il y a vingt ans, je payais $28. de taxes Aujourd'hui j'en paye $175. La principale taxe du cultivateur c'est celle de la voirie Il est surchargé à cause de la politique de voirie.

M. Elie ajoute ensuite: "Le gouvernement n'a pas d'argent, mais les dépenses des ministres se sont chiffrées à $3,723,253.29 en trois ans et trois mois On n'a pas d'argent pour le Crédit agricole, mais on dépense $66,000 pour une fabrique de conserves à Napierville Il y a à Charlesbourg un jardin zoologique qui a coûté $200,000 et qui coûte de $20,000 à $22,000 par année d'entretien. On y trouve à peine 203 têtes d'animaux sauvages en comptant les écureuils et les bêtes puantes, mais le gouvernement n'a pas d'argent pour le crédit agricole. Cependant, le gouvernement a de l'argent pour le pont de l'Ile d'Orléans, pour le pont Taschereau, qui coûtent très cher chaque année, et pour le pont de Caughnawaga Si on englobait toutes ces dépenses, nous pourrions facilement avoir le crédit agricole provincial"

"Le député de Kamouraska a dit l'autre jour qu'il était en faveur du crédit agricole Toutefois, si l'on consulte les records de la Chambre, on voit que l'an dernier il a voté contre cette mesure.

M GAGNON:—L'honorable député me permettra-t-il une question?

M DUPLESSIS: — Non, le premier ministre ne veut pas (Rires)

M ELIE (Continuant ses remarques) On a parlé aussi du drainage, mais le gouvernement n'est pas sincère avec sa politique du drainage des terres Qu'a-t-il fait des terres inondées dans Labelle, Papineau, au lac St-Jean, et dans mon comté où il y a un territoire de 8,000 acres qui est inondé Nous avons demandé au département de l'Agriculture de nous aider, mais on a donné toutes sortes de raisons, et on a laissé trainer les choses. Toutefois, quand les élections sont arrivées, on a envoyé chez nous la machine pour creuser la rivière Landroche et un contrat de $8,500 a été accordé à cette fin Je crois que sur ce montant il est allé au moins de $2,500, à $3,000 dans la caisse électorale

Le député d'Yamaska dit ensuite que les agronomes font de la politique, mais qu'il sait que ce n'est pas par ordre du ministre de l'Agriculture. Il ajoute que les cultivateurs ne jouissent pas de leur liberté. Le cultivateur, dit-il, ne peut aller porter son lait où il le désire; il lui faut un permis pour préparer des conserves, pour circuler dans le chemin, il doit aller prendre de la bière dans un endroit licencié; s'il est victime d'un accident il n'a pas le droit de choisir son médecin, d'après la loi des Accidents du Travail, et même s'il veut faire l'élevage du cheval, il est obligé d'aller chez l'étalon du gouvernement. (Rires dans la Chambre).

Voix à gauche: Nommez-le ... nommez-le. (Hilarité générale)

Séance du soir

Après l'incident rapporté plus haut, la Chambre se forme en comité plénier. Elle rapporte sans amendement la Loi concernant la succession de feu Eusèbe Labelle. Ce bill subit tout de suite la troisième lecture.

Le comité plénier étudie alors la Loi modifiant la charte de la cité de Verdun. Ici, M. Maurice Duplessis enrégistre son objection à une nouvelle exemption de taxes en faveur de la Montreal, Light, Heat and Power. "Cette compagnie possède à Verdun des propriétés considérables. C'est toujours la même politique que le Gouvernemetnt suit: il exempte de taxes les compagnies et fait retomber tout le fardeau des impôts sur le petit propriétaire. Je comprends que le bill a été étudié en comité et je ne veux pas recommencer une discussion inutile. Mais je tiens à faire enrégistrer mon objection.

"Je vois les ministres sourir. Ils ne comprennent pas sans doute que je puisse m'attaquer à des compagnies puissantes qui peuvent verser de gros montants aux fonds électoraux. Quant à nous, nous n'avons pas besoin de leurs souscriptions et nous n'en voulons pas".

Le bill est rapporté et adopté sur division en troisième lecture.

On passe ensuite à la Loi érigeant en municipalité de cité la ville de Victoriaville.

M. Duplessis, qui n'a pu assister à la séance du comité des bills privés à laquelle le bill a été étudié, proteste contre le fait qu'on a refusé à la ville le droit d'imposer une taxe d'affaires de 7½. L'hon. M. Bouchard explique que plusieurs autres taxes affectent déjà les établissements de commerce de Victoriaville M. Duplessis offre le concours de l'opposition au parrain du bill, M. A. Gaudet, si celui-ci veut remettre en considération la clause billée. Le député de Nicolet ne bouge pas.

M. William Tremblay proteste alors contre une clause que le comité a laissé passer et en vertu de laquelle les jeunes filles qui occupent un emploi dans un établissement industriel ou commercial pourront être taxées de $2. par année.

M. W. TREMBLAY: — "Je n'en connais pas, de ces jeunes filles-là, qui gagnent $5,000. par année. Il me semble qu'elles sont déjà assez exploitées sans qu'on leur impose de nouvelles charges.

M. PERRAULT: — A Victoriaville, toutes les manufactures ont des contrats collectifs qui assurent aux ouvriers et ouvrières un salaire raisonnable.

M. DUPLESSIS:—"Je suis surpris de l'attitude du ministre. Quand il s'agit de taxer les banques, il n'y est pas. Mais quand il s'agit de taxer les ouvrières, ce n'est plus la même chose.

M. ROCHEFORT: — "La clause d'ailleurs affecterait même les jeunes filles qui travaillent dans les restaurants. Il y en a parmi elles qui travaillent 65 heures par semaine et qui sont payées $3. C'est une taxe directe sur le travail.

M. BELANGER:— On peut se dispenser de taxer les petits salaires quand on songe qu'ici, au Café du Parlement, il y a des pères de famille qui gagnent $6. par semaine.

M. J.-B. Bélanger et M. Tanerède Labbé appuient les paroles de MM. Rochefort, Tremblay et Duplessis L'hon. M. Bouchard dit que maintenant, 40% des employés du commerce et de l'industrie sont des jeunes filles et qu'il n'est pas juste de les exclure d'une obligation commune à ceux qui ont charge de famille.

Finalement, le bill de Victoriaville est rapporté et adopté en troisième lecture sur division.

LA VALLEY SHOE

M. DUPLESSIS: — "M. le président, je désire porter à l'attention de l'hon. ministre du Travail une lettre que je viens de recevoir. Je ne la lirai pas parce qu'elle contient des expressions qui ne sont pas parlementaires. Mais je puis la résumer. Il y a des ouvriers et des ouvrières, employés à la Valley Shoe, qui travaillent comme des Nègres et qui sont payés comme des chiens. Pourtant, la Commission du Salaire Minimum y a fait déjà plusieurs enquêtes. Il y a des choses louches dans ce département du salaire minimum. La même lettre a dû être adressée au ministre. J'attire son attention et je lui demande d'intervenir.

M. ROCHETTE: — Nous avons un service d'inspection qui est bien organisé et qui surveille tous les districts dans lesquels la Loi du salaire minimum est appliquée. Si des noms nous sont soumis, nous verrons certainement à faire enquête.

M. DUPLESSIS: — "Alors, je vous soumets le nom de la Valley Shoe, de Valley Jonction.

M. ROCHETTE: — "Des noms d'ouvriers, je veux dire.

M. DUPLESSIS: — "Je suppose que les ouvriers sont dans la manufacture.

M. ROCHETTE:—"Nous y verrons".

La parole est alors donnée à M. Fred Monk qui reprend le débat sur le budget.

M. Fred Monk

Nous allons terminer la troisième semaine de débat sur le budget et ce n'est pas sans hésitation que je me lève aujourd'hui pour parler en Chambre. Mais le crois de mon devoir de souligner au conseil de la Trésorerie un ou deux symptômes alarmants que je découvre dans les finances de cette province.



Dans les déclarations soumise à cette chambre par mon honorable ami le Trésorier provincial je vois que la dette non fondée plus les comptes du Trésor provincial au 30 juin 1935 se chiffraient à un total de $132,000,000, approximativement. Et, de plus, la réserve pour le fonds d'amortissement s'élève à $4,000,000 pour l'année courante.

Les déclarations du Trésorier démontrent aussi qu'à la fin de l'année se terminant le 30 juin 1935, la dette nette de la province avait augmenté de plus de $21,000,000.

On s'alarme déjà dans la presse du fait que, avec une réserve de fonds d'amortissement d'environ 3 pour cent de toute la dette, les citoyens de cete province et de cette génération contribuaient considérablement à justifier ce principe "Pay as you go".

Si je me rappelle bien, un journal a même annoncé qu'un fonds d'amortissement de 1 p.c. amortirait une dette en 40 ans. Il convient, je pense, de présenter cette question sous un autre angle devant cette Chambre.

Indépendamment de cette question du fonds d'amortissement, il reste quand même vrai que la dette de la province s'est accrue de $20,000,000 en une année. A cette allure, la dette provinciale doublera en 7 ans, et lorsque nos enfants nés en 1936 seront âgés de 40 ans, la dette de la province aura atteint la somme affolante de $950,000,000.

L'intérêt sur ce montant, fixé à 3 p.c. plus 1 p.c. de fonds d'amortissement serait donc de $38,000,000 ce qui est une somme légèrement plus grosse que le budget total de l'année courante. Il va sans dire que l'administration de cette province ne peut continuer d'accroître la dette à l'allure actuelle sans contribuer pour une large part à la banqueroute nationale, particulièrement si aucun revenu qui vaille la peine qu'on en parle ne vient neutraliser cet accroissement d'obligations.

Nous savons tous que nous traversons une période difficile, une période de dépression économique

(Suite à la page 10.)

Contre les maux de REINS prenez

DIGINAL

Remède par excellence contre les différentes maladies des REINS et de la VESSIE telles que douleurs dans le dos, enflures aux pieds ou aux mains, etc.

PRIX: 50c

Pharmacie L.-A. Hébert

665 Bonaventure Tél. 142

9 mai 1-mois

ATTENTION!



Exigez le poignard sur la boite — cela vous assure que c'est la véritable

Poudre à Coquerelles

MYSTERIEUSE

L'acide du rein voleur de repos

Bien des gens semblent ne jamais prendre une bonne nuit de sommeil; remuent sans cesse—les yeux grands ouverts. Ils s'en prennent parfois aux "nerfs" quand c'est peut-être le rein. En santé il filtre les poisons du sang; malade, les poisons restent dans l'organisme. Insomnie, maux de tête, courbatures font souvent suite. Si vous ne dormez pas bien, prenez les Dodd—remède éprouvé depuis plus d'un demi-siècle. 103-F

Pilules Dodd pour le Rein

GIN SEVERY

10 oz. 85¢ 20 oz. $1.50 40 oz. $2.65

Mélangé et embouteillé au Canada, Port 10-D, Distillerie No 1

EMPLOYEZ NU-ENAMEL

Email à froid

Une couche suffit. Ne laisse aucune trace de pinceau.

1392 rue Notre-Dame

8 mai-1 mois

Leur Sourire n'a Rien d'étonnant



A une certaine vitesse un miracle se produit



LA VITESSE DU MOTEUR DIMINUE DE ½ LA VITESSE DE LA VOITURE DEMEURE LA MÊME

ILS filent sur la grande route à la plus haute vitesse permise, et tout à coup, AUTOMATIQUEMENT, en cessant de presser, la TRANSMISSION "GAS-SAVER" DE SOTO entre en fonction.

La vitesse du moteur diminue d'un tiers mais la vitesse de la voiture demeure la même. La consommation d'essence et d'huile frappe un nouveau minimum —un mille sur *cinq* est gratuit.

Venez nous voir. Mettez-vous au volant de ce nouveau De Soto, qui est muni de la Transmission Automatique "Gas-Saver." Vous éprouverez une sensation nouvelle dès le moment que ce mécanisme d'engrenage commencera à fonctionner. Vous ne sauriez croire quelle économie en essence et en huile il occasionne. Nous serons heureux de vous donner une démonstration.

N'oubliez pas de demander le Mode des Chrysler Motors-Commercial Credit Corp. Paiements à Tempérament 7%. Il vous sera facile d'établir votre budget.

DeSoto Airstream

"DONNE LE TON"

ROCHELEAU & FRERE

CAP DE LA MADELEINE. Téléphone 2021 — 729, rue St-Maurice, TROIS-RIVIERES. Téléphone 1909

Sam Chuck aux prises avec le fameux Paul Descoteaux ce soir

Cette bataille constituera la finale du deuxième programme des promoteurs Dorais et Perry à l'aréna Laviolette. — Elle fournira sûrement des sensations car ces deux lutteurs sont des fervents du style rude. — Une phalange d'étoiles les accompagneront: Tabah, Davis, Deslauriers, Ouimet, Dallas, Shade, et Johnson.

DAN MURRAY SERA ARBITRE

Un brillant groupe d'athlètes remplira le deuxième programme des promoteurs Dorais et Perry, ce soir, à huit heures et demie, à l'aréna Laviolette. Ces deux promoteurs qui organisent de la lutte sous les auspices du Lasalle Sporting Club se montonfiants d'attirer une foule considérable car ils ont conscience d'offrir au public une séance très intéressante.

Il suffit d'ailleurs de lire rapidement la liste des lutteurs au programme pour se rendre compte qu'ils ont parfaitement raison. Ils ont d'autant plus confiance d'anticiper une forte assistance qu'ils ont reçu de nombreuses félicitations de tous les amateurs qui assistèrent à leur première séance malheureusement gâtée par une pluie torrentielle qui commença à tomber vers huit heures vendredi dernier.

La semaine dernière les amateurs ont vu de la lutte sensationnelle au plus haut point. Tous les combats ont fourni des situations dramatiques surtout quelques uns. Dallas alla s'assommer en piquant une tête en bas de l'arène. John Marchand mit l'arbitre hors de combat et la foule dût sauter dans l'arène pour le maîtriser, Sam Chuck amusa la foule en disposant rapidement de quatre adversaires dans le combat royal.

C'est le même Sam Chuck qui sera la principale attraction de la soirée. Il rencontrera en effet Paul Descoteaux en finale, un combat de deux dans trois limité à 90 minutes. Ce sera une rude bataille car ces deux athlètes sont des adeptes de la rudesse. Tous les coups sont bons pour eux pourvu qu'ils aient pour effet d'affaiblir leurs adversaires.

C'est une bataille que les amateurs n'oublieront pas de sitôt. Selon un habitude qui lui est chère il ne serait pas étonnant de voir Sam Chuck changer de temps en temps le terrain des hostilités en quittant l'arène pour le partesse. Sam Chuck fera mieux d'être prudent car il aura un rival capable de lui répondre.

Les autres combats ne sont pas moins prometteurs de sensations. Jean Dallas et Jacques Trudeau feront les frais d'un trente minutes. Si l'on en juge par la courte exhibition de Dallas la semaine dernière Trudeau devra travailler ferme pour éviter la défaite.

Marcel Ouimet et Ben Davis rempliront un autre trente minutes.

Davis a été nommé pour remplacer Renaud qui ne peut venir ici ce soir.

Le jeune japonais Al Tabah et Albert Deslauriers fourniront un combat qui vaudra à lui seul le prix d'admission. Tabah est un artiste dans son genre car il sait triturer les membres de ses rivaux avec une rare maîtrise. Deslauriere remplacera Lecavaliers.

Comme première rencontre on verra aux prises Tony Shade et Dave Johnson de Boston. Il s'agira d'un combat limité à 20 minutes.

Dan Murray agira de nouveau comme arbitre. D'etous ceux qui ont eu l'occasion de remplir cette tâche difficile dans l'arène des Trois-Rivières il n'en est pas un qui ait su le faire de façon aussi efficace. Il fonce audacieusement dans la mêlée sans se soucier des coups qu'il pourrait recevoir. Il ne se gêne pas pour utiliser la rigueur lorsqu'il réalise que c'est le seul moyen de maîtriser un lutteur trop bouillant.

Ouverture que présidera le Dr Guy Latour

La ligue du comté de Champlain a confiance de connaître sa meilleure saison.

DECLARATION

Sainte-Anne de la Pérade, 15 — (Spécial au Nouvelliste)— Le Dr Guy Latour, président de la ligue du comté de Champlain depuis sa fondation, présidera l'ouverture de ce circuit dimanche après-midi dans notre paroisse.

La ligue débutera à deux endroits. Tandis que le Batiscan, champion de 1935, viendra rencontrer l'équipe locale, le club du Cap dirigé par Richard Rochefort se rendra jouer à Champlain.

Le Dr Latour est confiant de voir son circuit connaître sa meilleure



Le Dr G. Latour

année. Il le déclarait d'ailleurs à notre reporter au cours d'une conversation. "La ligue du comté de Champlain a fait un pas considérable, cette année, en s'affiliant à l'association provinciale amateur de baseball. Afin d'être en état de faire belle figure dans les éliminations de la fin de saison tous les clubs se sont renforcés dans des proportions différentes. Je crois que nous verrons une lutte pour le championnat plus contestée que jamais dans le passé."

Le Dr Latour s'est toujours activement occupé de sport depuis plusieurs années s'adonnant surtout à la balle au mur et au tennis où il a connu beaucoup de succès. Il s'occupe de baseball depuis trois ans tout particulièrement ayant eu l'idée de former cette ligue du comté de de Champlain dans le but de fournir à la jeunesse un moyen de s'amuser.

Le club de La Pérade a la prétention d'être sérieux aspirant au championnat. Il peut compter sur deux bons lanceurs, René Giguère et Emile Lavoie. Lavoie lançait à Champlain l'an dernier. En plus d'être très habile dans la boîte c'est un frappeur précieux pour une équipe.

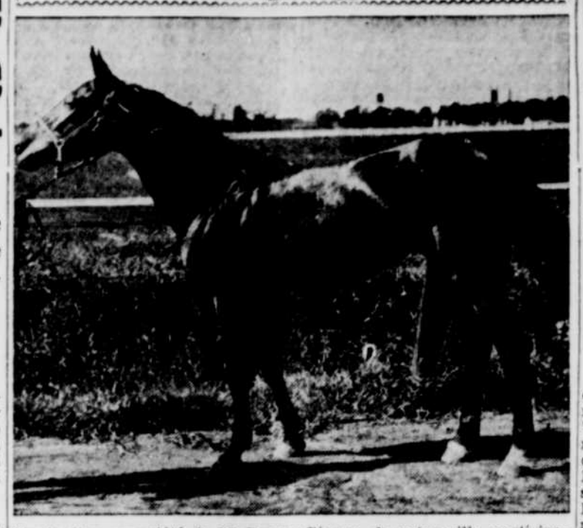
Le duel Benoit-Ferron se terminera ce soir

Shawinigan Falls, 15 (D.N.C). — La cinquième rencontre pour le championnat de la ville au jeu de pool a vu du jeu serré. Alex Benoit finit la soirée par une série de 33 boules pour éviter une humiliation et donner le résultat de 200 à 200. Edouard Ferron avait pris une avance et on aurait pensé qu'il reprendrait environ 50 boules lorsque Benoit se rapplomba et ne lui donna aucune chance de le rejoindre. La série finira, ce soir, chez Philippe Lord et on s'attend à ce qu'un foule record remplisse la grande salle. Ferron devra faire 380 avant que Benoit réussisse 200 s'il veut triompher.

Arthur Salois a eu l'heureuse initiative de partir une souscription-tirage au profit des deux concurrents. Le montant demandé est dix sous avec 50 p.c. au gagnant, 25 p.c. qui sera tiré au sort entre les souscripteurs. Inutile de dire que tous les amateurs s'empressent de souscrire car six séances de pool d'une telle valeur pour dix sous est certainement le meilleur marché que tous pouvaient désiré.

Donc qu'on se donne le rendez-vous ce soir pour voir la dernière rencontre et pour applaudir le vainqueur.

Single Gyp



Single Gyp, propriété de M. Emery Giroux, de notre ville, participera à la matinée de courses du 24 mai prochain. Il prendra part au 2.28 amble. Single Gyp est marqué à 2.12½.

Les courses du 24 mai sont organisées par le Conseil local des Métiers et du travail. Elles grouperont tous les meilleurs coursiers de notre ville et plusieurs chevaux très réputés de l'étranger.

La remise des prix a eu lieu hier à la salle Laviolette

Cette démonstration termine la saison de quilles à cette salle qui ferme ses portes définitivement pour devenir le local des Scouts catholiques.

LE DR J. D. PAQUIN PRESIDE

La salle de quilles Laviolette a fermé ses portes, hier soir, par la distribution des prix et des coupes aux vainqueurs du tournoi de 25ième anniversaire de sa fondation et aux champions des diverses ligues qui ont joué à cette salle au cours de l'année.

Une centaine de quilleurs et de quilleuses ont assisté à cette réunion qui fut présidée par le dentiste J. D. Paquin, président de la ligue de petites quilles de la salle Laviolette. Cette distribution des prix est la dernière du genre dans les murs de la salle Laviolette qui cessera d'être du nombre des salles de quilles pour devenir prochainement le local des Scouts catholiques.

M. Léo Côté dans un bref discours à la fin de la réunion a annoncé que M. Jos. Lafrenière ne quitterait pas ce sport et qu'on le reverra l'an prochain à la direction d'une salle de quilles soit comme propriétaire ou comme gérant seulement.

Le plus bel enthousiasme a marqué cette fin de saison mais il s'y méla quelque peu de tristesse. A voir les murs dégarnis et le branle-bas du déménagement on aurait dit une soirée de fin d'année dans les collèges à la veille du départ pour les vacances.

Au cours de la soirée l'on distribua une valeur de près de $400 en prix dont pas moins de $200. en argent.

Nous publierons demain le détail des prix qui ont été donnés.

Suite à la page 4

Hubbell a blanchi les Chicago Cubs avec 5 coups sûrs

New-York, 15 — Les Giants ont remporté leur quatrième victoire consécutive lorsque Carl Hubbell retrouva sa meilleure forme pour tenir les Cubs à 5 coups sûrs et leur infliger un blanchissage de 5 à 0. C'était la cinquième défaite de suite pour les Cubs.

Les Giants ont réusei alors leur premier blanchissage de la saison et Hubbell a remporté sa troisième victoire. Il a aussi mis fin à la série de Demaree qui avait cogné en lieu sûr durant 16 parties consécutives.

Pour la cinquième fois en six départs Warneke n'a pas été capable de terminer une partie et il fut tenu responsable de la défaite de son club. Il n'accorda pourtant que six coups sûrs en huit manches mais il manqua de contrôle.

		P.	C.	S.	E.
Chicago	000000000—0	5	2		
New-York	00010130x—5	6	0		

Batteries: Warneke, Henshaw et Hartnett; Hubbell et Mancuso.

Boston, 15 — Les Pirates de Pittsburgh ont compté tous leurs points au cours d'un ralliement de la huitième manche et ont ainsi remporté une victoire de 5 à 2 sur les Bees de Boston.

Forest Jensen ouvrit le ralliement de la huitième manche avec un simple. Lloyd Waner fut retiré sur un coup dans l'extérieur. Son frère Paul cogna un trois-buts pour faire compter le premier point à Jensen. Benge fut remplacé par Cantwell lorsqu'il accorda un but sur balles à Vaughan qui vola le deuxième but. Suhr reçut lui aussi un but sur balles et les buts se trouvèrent remplis. Bill Brubaker fit alors compter deux points avec un simple. Cantwell retira Young au bâton et Padden prit son premier-but sur quatre balles. Guy Bush fit compter les deux derniers points avec un simple.

		P.	C.	S.	E.
Pittsburgh	000000050—5	10	0		
Boston	000200000—2	7	1		

Battries: Tising, Bush et Padden; Benge, Cantwell et Lopez.

Brooklyn, 15 — Les Cards de St-Louis ont réussi 16 coups sûrs pour remporter une victoire de 12 à 4 sur les Dodgers de Brooklyn. Bill Walker a remporté sa troisième victoire de la saison. Stuart Martin et Joe Medwick ont réussi des coups de circuit. Johnny Mize a réussi une paire de trois-buts.

		P.	C.	S.	E.
St-Louis	000113700—12	16	2		
Brooklyn	001000300— 4	9	1		

Batteries: Walker et Davis; Frankhouse, Butcher, Baker, Jeffcoat et Berres, Gaureaux.

Le Louiseville ira jouer contre le club de Maskinongé le 17

Dimanche prochain, le 17 mai, Maskinongé et Yamachiche feront leur ouverture dans la Ligue St-Maurice-Maskinongé alors qu'ils recevront la visite du Louiseville et du St-Justin (Gouin Lumber).

A Yamachiche, le président de la ligue, M. Roland Brossard lancera la première balle tandis qu'a Maskinongé le maire J. A. F. Desjarlais, président du club, sera appelé à faire la même chose.

Le Louiseville aura l'alignement suivant pour la joute de dimanche avec comme batterie: Aubé c. Montréal et Paul Montmagny, Roussel au premier, King au 2e, Bourassa à l'arrêt-court, Lecours au 3ème but et le champ sera à Fleury, Cadrin et Jos Gagnon, les deux derniers de Montréal.

De nouveaux joueurs seront sur l'alignement du Héroux-Maskinongé et les amateurs des paroisses environnantes devraient venir voir cette partie surtout à Maskinongé alors que deux vieux rivaux se rencontreront.

Le Laviolette est confiant de l'emporter

Il attend avec anxiété le moment d'affronter le Trois-Rivières A. A. dimanche.

PARC AMELIORE

C'est sur un terrain amélioré que le Laviolette fera l'ouverture de sa saison de baseball aux Trois-Rivières dimanche après-midi. Le club local a obtenu du conseil de ville la jouissance de l'ancien parc de baseball situé sur les terrains de l'exposition et lui a fait subir d'importantes améliorations.

La plus considérable est la construction d'une estrade pouvant loger environ 2000 spectateurs. Elle n'est pas encore complétée quant à la couverture. Le terrain proprement dit a été nivelé de nouveau et il sera aussi beau qu'aux plus beaux jours du baseball aux Trois-Rivières il y a une douzaine d'années.

Le groupe de sportsmen qui est propriétaire de la franchise du Laviolette invite tous les amateurs de baseball à se rendre assister à la partie de dimanche.

Le Laviolette présentera une équipe plus forte que celle de l'an dernier. Griffin et Freddy Rice y apparaissent encore mais on y remarque quelques nouveaux venus tels que Raoul Tremblay de Shawinigan et Jack Lavigne de Portneuf, qui a remplacé Wilfrid Guy derrière le marbre lorsque ce dernier accepta les offres du club du Cap.

Després qui ne prit pas part à toutes les parties de l'an dernier patrouillera le champ centre. Il n'a rien perdu de sa valeur d'autrefois. Il l'a montré dimanche dernier à Grand'Mère en cognant deux magnifiques deux-buts.

Le Laviolette se propose de remporter une brillante victoire sur le Trois-Rivières A.A. afin de donner raison à ses supporteurs qui offrent de parier sur ses chances. Une rivalité de bon aloi sépare ces deux clubs et la lutte sera chaude.

Les promoteurs Dorais et Perry présenteront dès mercredi des séances de lutte à Grand'Mère

Grand'Mère, 15 (Spécial au Nouvelliste) Les promoteurs Dorais et Perry qui donnent des séances de lutte hebdomadaire aux Trois-Rivières depuis quelque temps ont conclu des arrangements avec la direction du Manège des Zouaves de notre ville.

Ils présenteront leur premier programme dans notre ville mercredi soir prochain et reviendront régulièrement toutes les semaines.

Les deux promoteurs qui organisent leurs séances sous les auspices du Lasalle Sporting Club ont un grand nombre de lutteurs sous contrat. Ils nous fourniront l'occasion de voir à l'oeuvre tous les meilleurs lutteurs de Montréal et même quelques bons athlètes des Etats-Unis.

Les deux promoteurs pourront annoncer leur premier programme dès demain.

Le Notre-Dame a fait ses débuts dans la ligue trifluvienne par une victoire sur le St-Philippe

Le Notre-Dame de M. Martial Martin, qu'incaillier, a fait ses débuts, hier soir, dans la ligue trifluvienne junior en remportant une victoire de 8 à 1 sur le Saint-Philippe devant une foule d'environ 500 personnes au stade Saint-Philippe.

Le Saint-Philippe de M. René Dubé en était lui aussi à sa première partie complète. Avant-hier le St-Philippe avait rencontré le Saint-François de Wellie Lamy mais la partie avait été interrompue par la pluie à la quatrième manche. Le score était alors de 5 à 0 en faveur du St-François.

Les clubs de la ligue trifluvienne, présidée par M. Maxime Gauthier se battent pour le magnifique trophée offert par la maison J. L. Fortin.

Les joueurs du gérant Henri Gauthier l'emportèrent grâce à la tenue de Jack Héroux qui tint le Saint-Philippe à trois coups sûrs. Ce dernier retira aussi huit joueurs au bâton. Le Notre-Dame profita des erreurs du Saint-Philippe pour compter six pointes à la cinquième manche. Le Notre-Dame avait compté un point à la première et à la deuxième manche.

Le championnat de ces trois ligues de quilles est décidé

Le club du dentiste Paquin et le Gouin Lumbeer sont champions dans les classes A et B. — Le Five Roses remporte les honneurs de la ligue féminine.

LA DISTRIBUTION DES PRIX

Le club du dentiste J. D. Paquin, le Gouin Lumber et le Five Roses ont gagné le championnat dans les Classes A et B de la ligue des petites quilles du Central Bowling et dans la ligue féminine.

Le club du dentiste Paquin a roulé 3539 pour triompher du club de La Presse par 562 points. Jacques Hebert fut le meilleur joueur roulant 764 avec une partie de 210. A. Bergeron a roulé cinq bonnes parties pour un total de 741. Paul Bournival a réussi a jouer 740 avec une partie de 200.

Pour remporter le championnat de la Classe B le Gouin Lumber a roulé 3495. Il a triomphé du Pepsi-Cola par 334 points. Dollard Champagne a roulé 728 avec une partie de 190. R. Morin a totalisé 700.

Le Five Roses a triomphé du Red Rose Tea par 75 points pour gagner le championnat de la ligue féminine. Mlle Irène Beaubien a réussi le meilleur total 663 tandis que Mlle Rita Gauthier jouait 659.

La distribution des prix aux champions et aux meilleurs joueurs des diverses ligues aura lieu dimanche soir à huit heures.

RED ROSE TEA

Mlle R. Gauthier
93 70 176 156 164— 569
S. St-Ours
109 70 97 88 94— 458
Mlle M. Dupont
90 95 110 101 94— 490
J. Panneton
89 76 84 113 113— 475

381 311 467 458 465—2082
FIVE ROSES

Mlle D. Guignard
98 78 83 107 85— 451
Mlle B. Lord
120 116 88 89 119— 532
Mlle B. Menzie
88 107 117 116 83— 511
Mlle I. Beaubien
111 141 135 167 109— 663

417 442 423 479 396—2157
PEPSI COLA

J. E. Milot
110 113 147 112 91— 573
G. Martin
134 120 121 91 130— 606
R. Descôteaux
136 86 136 161 114— 633
A. Gailloux
135 144 123 132 131— 665
G. Gaudet
101 123 146 171 143— 684

616 586 673 667 619—3161
GOUIN LUMBER

D. Champagne
114 190 140 170 114— 728
R. Morin
112 217 115 128 128— 700

W. Cadorette
148 167 133 103 148— 699
R. Ducharme
177 147 119 116 128— 687
A. Pronovost
153 126 123 142 137— 681

704 847 630 659 655—3495
LA PRESSE

R. Legendre
113 111 121 121 108— 574
D. Gaudet
122 110 115 106 109— 562
A. Bergeron
170 157 140 133 141— 741
J. Trudel
66 91 152 155 98— 562
A. Gagnon
80 96 155 90 117— 538

551 565 683 605 573—2977
DR PAQUIN

T. Bégin
100 143 113 144 125— 625
P. Bournival
200 152 122 116 150— 740
J. Hébert
124 139 155 136 210— 764
O. Héroux
153 112 160 144 124— 693
M. Gauthier
140 140 154 135 148— 717

717 686 704 675 757—3539

Le club de La Presse avait auparavant gagné la semi-finale contre le Central par 102 point. A. Bergeron avait roulé 806 et Rodolphe Ducharme 802.

LE CENTRAL

Y. Létourneau
163 130 134 94 113— 634
A. Gailloux
127 146 131 190 127— 721
A. Mélançon
133 143 107 176 127— 686
R. Ducharme
156 189 168 149 140— 802
J. C. Blouin
133 150 133 106 147— 669

712 758 673 715 654—3512
LA PRESSE

N. Caron
198 170 147 115 135— 765
D. Gaudet
125 123 133 130 115— 626
A. Bergeron
162 145 189 157 153— 806
A. Pronovost
178 134 132 125 142— 711
A. Gagnon
135 142 118 165 146— 706

798 714 719 692 691—3614

Défi du St-Lawrence

Le St-Lawrence Textile lance un défi à tous club de la région pour dimanche prochain le 17 mai et spécialement au Gouin Lumber pour une partie qui serait jouée au Cap ou sur leur terrain.

Pour informations s'adresser à Lionel Boisclair tel. 259.

ATTENTION! Confiez le soin de votre chevelure ou barbe à un barbier de 22 ans d'expérience.

Spécialité : Coupe de cheveux pour Dames
Attention spéciale aux enfants

Service courtois et des plus hygiéniques. | *Le plus grand choix de lotions en ville.*

CHEZ ELIE

En face de chez Beaudoin — 681 Champflour

Elie Proulx, propriétaire

15-29

PENMANS

CHAUSSETTES D'HOMMES

Pour le printemps...

Nouvelles couleurs ... nouveaux tissages... nouvelles dispositions ... nouvelles idées... tout cela est exprimé dans ces Chaussettes Penmans

Demandez ces modèles:

- Tricot bouillonné
- Rayures gaies
- Tricot gaufré
- Rayures jeunes

Ces Chaussettes sont un exemple de la valeur fiable qui distingue les produits Penmans.



H1136

BARBENOIRE LE PIRATE

Episode No 67

Par Charles B. Driscoll

Copyright McNaught Syndicate.



"Ecoutez !" dit Barbenoire à Worley, pendant que celui-ci se tenait debout devant lui. "Je vais vous faire une faveur. Je vous laisserai partir avec toutes vos servantes et tous vos gentils petits pirates pour la moitié de votre trésor. Refusez et je coule votre vaisseau !"

Le capitaine Worley qui discutait avec Barbenoire depuis près d'une heure pour dissuader le terrible pirate d'attaquer son navire et lui prendre son trésor, commença de nouveau. "Mais pourquoi —" Barbenoire montra le sablier du doigt. Le sable achevait de s'écouler.

Barbenoire ouvrit la porte de sa cabine, leva la main à sa bouche, pour crier l'ordre d'ouvrir le feu sur l'Aigle. La partie supérieure du sablier était vide! Comme les derniers grains achevaient de s'écouler, Worley bondit sur ses pieds et cria : "J'accepte !"

Barbenoire éclata de son rire démoniaque. "Bon petit garçon !" dit-il. "La moitié de votre trésor est à moi. Et cela tout simplement parce que vous n'êtes pas assez bon marin pour accepter le combat que je vous offrais ! Vous allez écrire un mot à votre premier officier. Vous resterez ici jusqu'à complète livraison de ma part du trésor."

RADIO PROGRAMMES CHOISIS

POSTE CRCM

LE VENDREDI, 15 MAI, 1936

6.30 p.m.—Concert, (Disques phonographiques).
6.00 p.m.— Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.
6.15 p.m, — Mary Small (Relais du N. B.C.)
6.30 p.m. — En dinant.
7.00 p.m.— M. Lionel Daunais, baryton.
7.15 p.m. — Les Cavaliers de LaSalle.
7.30 p.m.—Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
7.45 p.m.— "Little Bits of Everything".
8.00 p.m.—London Review.
8.30 p.m.— Radio-concert canadien, sous la direction de M. J. J. Gagnier.
9.00 p.m.— Sérénade acadienne.
9.30 p.m.—Jack Hylton et son orchestre, (Relais du M. B. S.)
10.00 p.m.— "Musical Romances".
10.30 p.m.— Causerie sur l'hygiène deniaire.
10.45 p.m. —Radio-journal (bilingue).
11.00 p.m. — Musique de danse.
1130 p.m — "Lullaby Lagoon".

POSTE CKAC

LE VENDREDI, 15 MAI 1936

1.00 p.m.—Nouvelles locales.
1.30 p.m.—Savitt Serenade. —C.B.S.
1.45 p.m.—Between the Bookends C.B.S.
2.00 p.m.—Ligue des droits de la femme.
2.15 p.m.—Variétés.
2.3 p.m.—The Three Organs —C.B.S.
2.45 p.m.—Thomas Edison Foundation F GM. — C.B.S.
3.00 p.m.—Poèmes symphoniques.
4.00 p.m.—American Medical Ass. PGM. — C.B.S.
4.15 p.m.—Vivian Della Chiesa, soprano — C.B.S.
4.30 p.m.—Fanfare de l'armée Américaine. — C.B.S.
5.00 p.m.—L'heure.
5.30 p.m.—Le programme du foyer.
5.45 p.m.—Little Orphan Annie.
6.00 p.m.—Le programme du foyer.
6.15 p.m.—Drame vécu.
6.2 p.m.—Nouveautés instrumentales.
6.25 p.m.—L'heure récréative.
7.00 p.m.—L'heure.
7.00 p.m.—Nouvelles.
7.05 p.m.—Emission Henri Hébert.
7.15 p.m.—Jeanne et Arthur.
7.30 p.m.—Commentateur de CKAC
7.45 p.m.—Coeur de maman.
8.00 p.m.—Orchestre Teigane.
10.15 p.m.—Marcel Fortier, pianiste.
10.30 p.m.—L'heure.
10.30 p.m.—Le Merle Rouge.
10.45 p.m.—Les nouvelles.
11.00 p.m.—L'heure et température.
11.00 p.m.—Le reporter sportif.
11.05 p.m.—Mélodies d'orgue.
11.15 p.m.—Don Redman et orch. — C. B. S.
11.30 p.m.—Bob Crosby et orch. —C.B.S.
12.00 a.m.—Bernie Cummins et orch.— C. B. S.
12.30 a.m.—Don Bestor et orch. — C.B.S.
1.00 a.m.—L'heure — Fin des émissions.

POSTE CRCM

LE SAMEDI, 16 MAI, 1936

5.30 p.m.—Concert, (Disques phonographiques).
6.00 p.m.— Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.
6.10 p.m. — Chansonnettes françaises.
6.30 p.m. — En dinant.
7.00 p.m. —Mlle Nellie Smith, contralto.
7.15 p.m. — L'orchestre de Luigi Romanelli, de l'hôtel King Edward.
7.30 p.m. — Captain Jack.
7.45 p.m. — Les pianistes Cooke et Lord.
8.30 p.m. — Bert Anstice et ses Montagnards.
8.30 p.m. — Concert "Pop" de Boston, sous la direction d'Arthur Fielder (Relais du N.B.C.)
9.30 p.m. —"Let's Go to the Music Hall".
10.00 p.m.— "The Musical Merry-Go-Round".
10.30 p.m. — Causerie par M. Norman Somerville, C. R., en faveur de la Croix Rouge.
10.45 p.m. — Radio-journal (bilingue.)
11.00 p.m.— Musique de danse.
11.30 p.m. — Gene Fogarty et son orchestre du Château Laurier.
11.45 p.m. — Louis Guénette et son orchestre du Château Frontenac.

POSTE CKAC

LE SAMEDI, 16 MAI 1936

8.00 a.m.—Fanfare.
8.13 a.m.—Sommaire.
8.15 a.m.—Variétés matinales.
8.45 a.m.—Chansons françaises.
9.00 a.m.—Bandwagon — C.B.S.
9.30 a.m.—Richard Maxwell. — C.B.S.
9.55 a.m.—Nouvelles.
10.0 a.m.—Free Radio News — C.B.S.
10.05 a.m.—Fred Feibel at the organ — C. B. S.
10.15 a.m.—L'Association des aveugles.
10.30 p.m.—Variétés.
11.30 a.m.—Emission conservatoire de musique de Cincinnati — C.B.S.
12.00 p.m. —L'heure.
12.00 p.m.— Chorale du collège Manhattan, C.B.S.
12.15 p.m.—A choisir.
12.30 p.m.—Le programme Bee Hive.
12.45 p.m.—Cours du midi de la bourse.
12.55 p.m.—Mercuriale des produits laitiers.
1.00 p.m.—Jack Shannon, ténor, C.B.S.
1.15 p.m.—Causerie agricole.
1.30 p.m.—Buffalo presents —C.B.S.
2.00 p.m.—Al Roth et Syncopators — C. B. S.
2.30 p.m.—Variétés.
2.45 p.m.—Clyde Barrie, baryton. — C. B. S.
3.00 p.m.—Down by Herman's — C.B.S.
3.30 p.m.—Tours in tone. — C. B. S.
4.00 p.m.—Frank Dailey et orch. C.BZS
430 p.m.—Théatre des petits.
5.00 p.m.—L'heure.
5.15 p.m.—L'oncle Pierre — Ligue de Sécurité.
5.30 p.m.—Le programme du foyer.
6.15 p.m.—Le bon parler français.
6.30 p.m.—Presse Radio News —C.B.S.
6.55 p.m.—Al Roth et son orch.—C.B.S.
7.00 p.m.—L'heure.
7.00 pm.—Maybelle Jennings. — C.B.S.
7.15 p.m.—Song Stylists. —C.B.S
730 p.m.—Causerie de l'A.C.J.C.
7.45 p.m.—Trio du Queens.
8.0 p.m.—L'heure.
8.00 p.m.—Ziegfeld Follies of the air.
9.00 p.m.—L'heure.
9.00 p.m.—Bruno Castagna, contralto et un orchestre symphonique — C.B.S.
9.30 p.m.—Salon moderne —C.B.S.
10.00 p.m.—Le Merle Rouge.
10.15 p.m.—Commentateur de CKAC.
10.30 p.m.—L'heure.
10.30 p.m.—Alex Lajoie et orch.
11.00 p.m.—L'heure et température.
11.00 p.m.—Le reporter sportif.
11.00 p.m.—Bob Crosby et orch. —C.B.S.
11.30—a.m.—Henry Halstead et orch.—C. B. S.
12.00 p.m.—Abe Lyman et orch. —C.B.S.
12.30 a.m.—Orch. Bernie Cummins —C. B. S.
1.0 a.m.—L'heure—Fin des émissions.

Plan pour la radio

Ottawa, 15.— L'administration de la radio par un seul homme avec le concours de cinq directeurs, et seize heures de radiodiffusion chaque jour constituent la base d'un plan exposé hier au comité parlementaire de la radio par M. E.-A. Weir, autrefois de la Radio-Etat, et aujourd'hui attaché à une compagnie de radio de Toronto.

"Je suis d'avis", dit M. Weir, "que sans entraîner aucun déboursé de capital de la part du gouvernement, nous pourrions étendre considérablement l'activité commerciale de la radio et les programmes de la Commission, en utilisant les talents canadiens, en nous procurant les meilleurs des programmes américains, et en radiodiffusant des programmes continus dans tous les coins du Canada".

Funérailles de M. G. Godin

A Trois-Rivières, ces jours derniers en l'église de la Cathédrale, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis, ont eu lieu les funérailles de M. Gédéon Godin de cette ville, décédé à l'âge de 63 ans.

Le défunt était l'époux de Alphonsine Gagné.

La levée du corps fut faite par l'abbé Giroux qui a aussi chanté le service.

Assistaient comme diacre et sous diacre, l'abbé Grandmont et l'abbé Livernoche.

La chorale exécuta la messe M. Piché touchait l'orgue.

Les porteurs étaient MM. Alphonse Gagné de Montréal, Wellie Paquette, Adolphe Leblanc, Camille Houle, Philippe Gailloux, Ovila Dupont de cette ville.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse et ses enfants, quatre filles, Yvonne (Mme W. Paquette), Marie-Rose (Mme Leblanc) Marie-Jeanne (Mme Ovide Cartier et Lucienne, deux garçons Paul et Edgar.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies sous forme d'offrandes de messes, tributs, floraux, visites, télégrammes, et cartes de sympathies.

Le St-Maurice est battu par 218 pts par le Pepsi-Cola

Le Pepsi-Cola a remporté les honneurs de la semi-finale dans la Classe B de la ligue de petites quilles du Central Bowling roulant 3268 points pour triompher du club St-Maurice par 218 points. Il rencontrera le Kraft dans la finale pour le championnat. A. Gailloux a réussi le meilleur score 712 avec des parties de 121, 125, 195-118 et 153.

PEPSI-COLA

J. E. Milot 111 116 113 115 170— 625
P. Martin 134 108 108 129 135— 614
R. Descoteaux 154 159 138 121 129— 701
A. Gailloux 121 125 195 118 153— 712
G. Gaudet 114 119 132 107 134— 606
Total 634 627 686 590 721—3258

CLUB ST-MAURICE

M. Blouin 111 141 89 116 84— 541
R. Martineau 113 116 149 145 157— 680
F. Gingras 100 120 129 122 127— 598
Mlle I. Beaubien 141 114 103 81 121— 576
A. Blanchette 116 162 119 156 92— 645
Total 581 653 589 636 581—3040

Voici les dernières rencontres de la cédule régulière de la classe B.

GOUIN LUMBER
D. Champagne 101 102 160— 363
R. Morin 157 149 113— 419
W. Caderette 134 166 142— 442
R. Legendre 109 100 104— 313
A. Pronovost 119 142 96— 357
620 659 615—1894

RED ROSE TEA
Par défaut.

BARBIER GUILBERT
J. Peterson 107 110 104— 321
R. Vadeboncoeur 114 92 100— 306
R. Abran 89 95 118— 302
R. Abran 108 101 114— 373
A. Champagne 127 126 154— 407
595 524 590—1709

ST-LAWRENCE
Par défaut.

PEPSI-COLA
Martin 123 181 121— 430
J. A. Bégin 106 142 103— 351
P. Carpentier 87 99 118— 299
R. Descoteaux 103 108 128— 339
G. Gaudet 114 115 121— 355
533 649 596—1774

ST-MAURICE
Par défaut.

Henderson-Vigneault

Dernièrement fut baptisé en l'église Notre-Dame M. Robert Henderson. Le révérend Père Guillaume, o.f.m., qui avait instruit le converti, lui donna le sacrement.

Les parrain et marraine furent M. et Mme J. H. Dolbec.

Quelques jours plus tard M. Henderson épousait Mlle Simonne Vigneault, fille de M. Wilfrid Vigneault et de dame Lucinda Fournier.

M. Vigneault servait de témoin à sa fille et M. V. Berthiaume à M. Henderson.

La bénédiction nuptiale fut donnée en l'église St-Philippe par l'abbé Désilets.

La mariée portait un ensemble de lainage bleu marine, un chapeau de même nuance. Son bouquet se composait d'american beauties et de lis.

Le marié portait également un complet bleu marin, paletôt gris. La réception eut lieu chez le père de la mariée où un goûter fut servi. Etaient présents M. et Mme Vigneault, M. et Mme V. Berthiaume, M. T. Benoit, de Pointe du Lac, M. et Mme L. Fournier, M. et Mme A. Fournier, M. et Mme G. Auger, M. et Mme Kirouac, M. et Mme Comeau, M. et Mme P. Dupuis, MMe Dolbec, Mme Lemire, Mlles Jeanne Berthiaume, Imelda Berthiaume, Rose Alarie, Antonia Lemire, Marguerite Lemay, Irène Fournier, Juliette Dionne, Madeleine Fournier, Suzanne Vigneault, Rose Lemire, Antoinette St-Pierre, Gaston Vignault, Jean-Paul Vigneault, André Hupé, H. Loranger, S. Urenberg, M. G. H. Piché.

24 ans de séparation

Calgary, 15.—A la suite de recherches faites par la Gendarmerie Royale du Canada, Mme William Jennings, de Charlottetown, I. P. E., a retrouvé son fils M. J.-S. Carroll, depuis 20 ans fermier dans l'Alberta, dont elle était sans nouvelle depuis 24 ans.

Les débuts du club Can. Celanese junior

Drummondville, 15. (Spécial)— Le club Canadien Celanese Junior faisait l'ouverture de la saison qui s'annonce une des plus actives pour ce club.

Ce club visitait à l'occasion le club du Collège de Victoriaville et revint avec une éclatante victoire. M. Louis Poliquin, gouvelle recrue, lança une magnifique partie. Tous les joueurs ont joué de la première victoire, en ne se considérant pas les réels vainqueurs, mais bien M. Poliquin, qui fut la vedette de la partie. En plus, il donna la victoire par un double, et faisant compter deux points. Notre nouvelle recrue, fit ses premiers débuts, en lançant une partie parfaite, car, il n'alloua que 6 c. s et retira 17 hommes au marbre.

Le Club Celanese Junior compte 5 nouvelles recrues qui se sont distinguées les années passées, ils sont: M. Poliquin autrefois lanceur du Collège de Victoriaville, M. St-Louis, receveur l'an dernier pour le club Textile, M. Mayrand, qui jouait arrêt-court pour les Voyageurs l'été dernier; M. Bouillant, qui jouait 3ème but pour le Club Textile; M. Simpson qui joua pour la Celanese, il y a deux ans.

L'ensemble de cette équipe fera sensation dans cette courante saison de baseball.

Le détail de la partie

	A.B.	P.	C.S.	R.	A.	E
1 R. Marand	5	1	0	0	1	1
2 Guilbeault	5	1	0	5	0	1
3 G. Bouillan	5	1	1	0	1	0
4 G. Desautels	4	2	1	1	0	1
5 G. St-Louis	3	2	2	17	0	0
6 G. Poirier	3	1	0	0	0	0
7 M. Simpson	5	1	1	1	0	0
8 E. Genest	3	2	0	0	0	0
9 L. Poliquin	5	2	0	1	19	0
10 P. Gervais	0	0	2	1	0	0
11 L. Duplain	2	1	0	1	0	0
Total	40	15	7	27	21	4

Sommaire

Erreurs: Desautels, Mayrand, Guilbeault, Gervais.

Points comptés sur coups: M Desautels 1, M. Bouillan 1, M St-Louis 1, M. Genest 2, M. Poliquin 2.

Deux buts: M. Desautels 1, M Bouillan 1, M. St-Louis 1, M. Genest 1, M. Poliquin 1.

Laisser sur les buts: 12 hommes:

Buts sur balles: M. Poliquin O. M. Boissonneault 5.

Moyenne du club: 350.

CARNET SOCIAL

M. et madame Roger Bisson et leurs enfants André et Claude sont de retour d'un voyage à St-Hyacinthe et à Montréal.

M. Tom McDougall a fait un séjour à Montréal, recemment.

M. et madame Jos Bradley sont partis pour Red Mill, Qué où ils habiteront à l'avenir.

M. Yves Adam a passé la fin de semaine au lac Champlain, N.Y.

M. et madame Chs-Etienne Beauregard, de Hull ont fait un séjour aux Trois-Rivières en fin de semaine chez des amis.

M. et madame L. F. MacFayden et M. et madame Lynn Wilkinson de Shawinigan étaient de passage aux Trois-Rivières ces jours derniers.

M. Terry Mitchell passe une couple de semaines à Trinity Bay.

M. et madame Germain Langlois de Sherbrooke ont fait un séjour aux Trois-Rivières en fin de semaine.

Mademoiselle Eliane Girard de Valleyfield passe une couple de jours en ville l'invitee de parents et amis.

M. Frank Dalton était de passage à Montréal ces jours derniers.

Ecoutez:
RADIO-REPORTAGES POLITIQUES
Le DIMANCHE SOIR de 6h. à 6h.15
INFORMATIONS vibrantes d'actualité
COMMENTAIRES
DOCUMENTATION complète sur les événements politiques provinciaux
POSTES CKAC • CHRC
MONTREAL QUEBEC

Quand vous achetez Walker's Old Rye,
vous achetez le fruit de 78 années de distillation supérieure se résumant en
7 ANNÉES DE VIEILLESSE RESPECTABLE!
85¢ 10 oz. FLASK
25 OZ. $2.00
40 OZ. $3.00
HIRAM WALKER'S Old Rye Whisky

LES FEMMES CONNAISSENT



Le charbon de la Nouvelle-Ecosse est employé par Tip Top Tailors dans l'immense édifice occupé par leur bureau-chef et leur manufacture sur le boulevard Drive, à Toronto.

LES VETEMENTS TIP TOP
Lorsqu'il s'agit du costume, leur jugement est généralement sagace et subtil. Elles sont expertes en valeur en tissus, en mode. — Portant elles-mêmes des vêtements taillés par TIP TOP, elles doivent nécessairement approuver l'homme qui fait un choix semblable.
Voici les qualités supérieures qui font des vêtements Tip Top le choix populaire des hommes et des femmes
Choix sans réserve de lainages britanniques.
Coupe à la main; fabrication sur mesure.
Main-d'oeuvre entièrement syndiquée.
Doublures repassables "Val-Glo" tout-rayon, tissées aux filatures Moco, à Valleyfield, de fil rayon canadien Courtauld.
Choix sans réserve
PRIX UNIQUE
$24.75
Strictement sur mesure

TIP TOP TAILORS LIMITED
Coupe à la main. Fabrication sur mesures personnelles.
412, rue Des Forges — J. D. Tourigny, Gérant — Téléphone 1153
TTN-636B



Regardez!!! elle est Aérodynamique
Brevet en Instance. Modèle enregistré 1935
La Nouvelle C·C·M· "FLYTE"

VOICI, garçons, les nouvelles les plus sensationnelles que vous ayez eues depuis des années—la C.C.M. a fabriqué un nouveau genre de bicyclette—genre que vous n'avez jamais vu auparavant. Une bicyclette aérodynamique, possédant toutes les lignes profilées des nouvelles voitures automobiles. Elle s'appelle la "Flyte" et paraît aussi rapide que l'hirondelle.

La nouvelle et merveilleuse "Flyte" possède les avantages des autres bicyclettes C.C.M. bien connues, mais elle a en plus le cadre aérodynamique, la fourche avant aérodynamique (tous deux en acier tubulaire chromol type avion)—la selle aérodynamique et l'émaillage spécial d'un effet aérodynamique.

Les garçons qui rouleront, ce printemps, sur des "Flyte" connaîtront la plus belle émotion de leur vie, parce que la "Flyte" est ce qu'il y a de plus chic sur deux roues et qu'elle fera l'objet des conversations de tous les groupes de garçons de la ville.

Ce printemps, quand vous achèterez une bicyclette, demandez au marchand de vous montrer la nouvelle "Flyte" et rappelez-vous qu'elle est munie du fameux pédalier Triplex C.C.M. (la puissance motrice de la bicyclette) qui fait que la C.C.M. roule si facilement. Elle possède aussi le frein côtier Hercules si puissant et si efficace, et ses roues solides sont munies de jantes Endrick en acier et de rayons en acier inoxydable. Elle possède le roulement en ligne droite C.C.M. et les pédales Gibson montées sur roulement à billes et tournant facilement. Elle possède les pneus "Fort" Dunlop, le plaqué chromium C.C.M. de qualité supérieure et le fini émail C.C.M. cuit au four. Tous les organismes mobiles sont en acier spécialement durci, trempé uniformément par C.C.M. afin d'assurer un usage long et sans ennuis.

Grâce à ces caractéristiques et à beaucoup d'autres, la nouvelle "Flyte" C.C.M. aérodynamique est ce qu'il y a de plus chic ce printemps.

Le prix de la "Flyte" est un peu plus élevé que celui de certains modèles ordinaires C.C.M. parce que sa fabrication coûte beaucoup plus, mais elle vaut certainement tout le prix demandé. Ce prix est de $46.00

F159J

BICYCLETTES C.C.M.
POUR ROULEMENT FACILE ET VALEUR RÉELLE

J. A. ST-PIERRE
Vendeur des Bicycles C. C. M. Toutes les parties. Accessoires, etc., etc., en main
Téléphone 814. 926, rue St-Maurice

La Quincaillerie P. A. GOUIN, Enrg.
RUE DU PLATON — Ant. Gauthier, Prop. — TEL. 48-49

Achetez ici votre bicyclette C C M — J. M. Martin — 910 RUE ST-MAURICE — Tél. 997 — En magasin toutes les parties pour réparations

Armand Gagné — Agent des fameuses C. C. M.
Tél. 3149 — Accessoires et réparations. — Spécialité: Bicycles C. C. M. Boy Scout
L'endroit le mieux outillé pour les réparations aux Trois-Rivières. 845, St-Honoré

U. Héroux — Agent des Bicycles C. C. M. — SERRURIER
1606, rue Badeaux — Téléphone 2615
La seule boutique dans le centre de la ville où l'on se spécialise dans les réparations de C. C. M.

Bourse, Commerce et Finance.

On note une amélioration sensible hier sur le marché local. — Séance tranquille

La BOURSE de MONTRÉAL

Cours du 14 mai 1936 fournis au Nouvelliste par L.-G. Beaubien & Cie, Trois-Rivières.

Ventes :	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
110 Agnew Surpass Shoe	8	8	8	8
25 do privilégié	104½	104½	104½	104½
5 Acme Glove	15	15	15	15
840 Bathurst cl. A	13¾	14½	13¾	14½
51 British Col. Power cl. A	29	29	29	29
50 do classe B	4	4	4	4
45 Bell Telephone	145	145	145	145
1194 Brazilian Traction	10½	10¾	10½	10¾
25 Bruck Silk	12½	12½	12½	12½
5 Canada Bronze	37	37	37	37
145 Canadian Car & Foundries	5½	5½	5½	5½
10 Canadian Celanese	26¾	26¾	26¾	26¾
47 do privilégié	115	115	115	115
135 Canada Cement	6¾	6¾	6¾	6¾
49 do privilégié	65½	65½	65½	65½
97 Canada Hydro Elec. priv.	29¾	29¾	29¾	29¾
2546 Canadian Ind. Alcohol cl. A	9⅛	9¼	9	9
790 do classe B	8	8¼	8	8
544 Canadian Pacific Ry	12¼	12⅜	12¼	12⅜
15 Canada Steamships L. priv.	7⅛	7⅛	7	7
1743 Consolidated Smelting	56½	57⅛	56½	57
2780 Distillers Seagrams	25½	26⅛	25½	25¾
45 Dominion Bridge	37	37	37	37
7 Dominion Glass	112	112	112	112
665 Dominion Coal priv.	15¼	15⅝	15¼	15⅝
160 Dominion Steel & Coal cl. B	4¾	5	4¾	5
11 Dominion Textile	146	146	146	146
165 Electrolux Corp.	23¼	23¼	23¼	23¼
80 Foundation Co.	15	15¼	15	15¼
150 General Steel Wares	3½	3½	3⅜	3⅜
50 Gypsum & Alabastine	6¼	6¼	6¼	6¼
10 Goodyear priv.	56	56	56	56
10 Hamilton Bridge	4½	4½	4½	4½
10 do privilégié	35	35	35	35
540 Hollinger Consolidated	15	15	15	15
260 Howard Smith Paper	10¾	10¾	10½	10½
10 do privilégié	89	89	89	89
3265 International Nickel	46	47⅛	46	47
15 International Power	3½	3½	3½	3½
125 Imperial Tobacco	13¾	13¾	13⅝	13⅝
20 Lake of the Woods	19	19	19	19
144 McColl Frontenac	15¼	15¼	15⅛	15⅛
672 Montreal Power	31½	31½	31½	31½
129 Montreal Power Debt.	51	51	51	51
9 Montreal Tramways	93	93	93	93
231 National Breweries	43	43	43	43
1985 Noranda Mines	54	55	54	54⅞
5 Ottawa Power	94	94	94	94
62 Power Corporation	13½	13½	13½	13½
20 Quebec Power	16¾	16¾	16¾	16¾
70 Regent Knitting	4½	4½	4½	4½
258 Shawinigan W. & P.	20¾	20¾	20¾	20¾
15 Sherwin Williams	16½	16½	16½	16½
155 Steel of Canada	62	62½	62	62½
190 St. Lawrence Corp.	165	170	165	170
350 do classe A	9½	10¼	9½	10¼
1200 St. Lawrence Paper priv.	29	30½	29	30½
1 Tuckett priv.	150	150	150	150
10 Viau Biscuit Corp.	2½	2½	2½	2½
10 do privilégié	38	38	38	38
20 Wabasso Cotton	20	20	20	20
15 Winnipeg Electric Ry	3	3	2¾	2¾
Les Banques :				
14 Banque du Canada	57½	57½	57½	57½
10 do Commerce	153	153	153	153
36 do Royale	173	173	173	173

Total des ventes : actions ind. : 30,168 actions min. : 171,353

L'intérêt s'est concentré surtout sur les métaux de base, les boissons et les stocks de papier à journal. — Changements peu importants.

Montréal, 15.— La bourse de New-York a favorablement influencé celle de Montréal bien que la tendance sur les deux marchés ait été irrégulière. L'indice industriel a gagné .3 de point.

Le roulement de la bourse fut de 22,632 parts contre 22,673 la veille. Les gains l'ont emporté sur les pertes dans la proportion de 19 contre 12.

Montréal 15, (P.C.) L'activité était moins forte sur la petite bourse de Montréal, hier, mais les titres ont poursuivi leur avance quand même. Falconbridge a monté de 20 cents tandis que Goldale et Siscoe ont gagné 5 cents chacun. Wright Hargreaves a cédé par contre 15 cts. Dans le compartiment des distilleries, United Distillers, Commercial Alcohol, Melchers et Hiram Walker ont gagné des fractions. Brewing Corporation privilégié et Walkerville Breweries étaient aussi plus fermes. Asbestos monta d'un point au cours de 28. British American Oil avança de 1-8 de point tandis qu'Imperial Oil perdit la même fraction. International Petroleum était inchangé.

Montréal, 15, (P.C.)— La séance a été plus active sur le marché des obligations canadiennes hier que depuis les deux dernières semaines. Les prix se raffermirent à l'exception des valeurs de l'Etat. Les Dominion 3 pour cent 1935 et les emprunts de conversion ont fléchi d'un quart de point. Les obligations du Canadien National étaient stables tandis que les valeurs provinciales et municipales étaient ternes.

Dominion Gas and Electric a gagné 1 1-2 point dans le compartiment des services publics et Ottawa Valley a enregistré un gain analogue, Montreal Tramways 1955, Maclaren et Calgary Power 5 pour cent 1960 ont monté d'un demi point chacun. Les obligations de papeterie ont enregistré des gains allant d'un demi point à 1 1-2 point. Consolidated Paper et Great Lakes Paper ont monté d'un point et demi. Abitibi Paper, Minnesota and Ontario et Canada Steamship ont gagné un point. Canadian International Paper a haussé de 3-4 de point et Brown Company 5 1-2 pour cent d'un demi point.

Bourse de NEW-YORK

New-York, 15. — (P.A.) — Par Frank MacMillen, rédacteur financier de la Presse Associée. — Il y avait quelque chose de changé, hier, à Wall Street. Après une série de séances plus ternes les unes que les autres et faiblement réactionnaires, le marché mobilier s'est ressaisi et de nombreux titres ont enregistré des gains allant de un à plus de six points. Au nombre des gains importants, mentionnons U. S. Steel en mieux de 2 3-4 points à 59. Westinghouse en avance de 7 points à 114 et American Telephone en plus-value de 5 1-8 pointe au cours de 162. U. S. Steel a été le titre le plus actif de la journée.

On attribuait le revirement à l'absence des ventes et à la teneur toujours favorable des nouvelels industrielles. Le roulement a augmenté à 1,395,230 parts comparativement à 585,890 parts la veille. Les statistiques démontrent que la consommation du cuivre en avril 1936 a augmenté de 136,988 tonnes à 142,300 tonnes. En bourse, le cours moyen de 60 titres représentatifs a haussé de 1.6 point au niveau de 60.6.

Des gains allant de 1 à 5 points furent enregistrés par Allied Chemical à 192. Santa Fe à 73. Chrysler à 95 7-8. Deere à 77 3-8. Dupont à 143. General Motors à 64, General Electric à 37 3-8. International Harvester à 84, Owens Glass à 142 et Western Union à 79 3-4.

827 titres différents firent leur apparition eur le tableau. 631 ont avancé, 92 ont reculé et 104 fermèrent inchangés. Voici les cours moyens compilés par la Presse Associée:

	30 Ind.	15 c.f.	16 Ut.	60 T.
Hier	81.7	34.0	44.0	60.6
Avant-hier	798	32.8	43.6	59.0
Mais dern.	84.7	37.4	48.6	63.9
1935	59.4	22.7	28.5	42.5
1936 haut	85.8	39.7	50.8	64.8
1936 bas	73.4	30.2	43.4	55.7
1935 haut	76.3	31.2	44.7	56.1
1935 bas	49.5	18.5	21.6	34.8
1932 bas	17.5	8.7	23.9	16.9
1929 haut	146.9	153.9	184.3	157.7
1927 bas	51.6	95.3	61.8	61.8

Cours du 14 mai 1936 fournis au Nouvelliste par Keating & McRae, Trois-Rivières.

	Haut	Bas	Ferm.
Allied Ch.	192¾	191	192¾
Am. Can	130⅞	130	130
Am. Loco.	26	25⅞	26
Auburn M.	30¾	27⅞	30¾
Am. T. & T.	162¼	159	162
An. Copper	35⅛	33¾	35
Am. C. & F.	35⅝	35¼	35¼
Am. Water.	21¼	21¼	21¼
Atchison Ry	73	70¾	73
Balt. & Ohio	18	17⅝	18
Bethl. Steel	51⅝	49½	51⅝
Case	154¼	150½	153½
Cruc. Steel	32	32	32
Can. Pac.	12½	12⅛	12½
Ches. & Ohio	56½	56⅛	56½
Cerro de P.	54⅞	54½	54½
Chrysler C.	96	93½	95⅞
Coca Cola	90½	88	90½
Celanese	23¾	23	23¾
Con Gas	30⅛	29½	30⅛
Cont. Can	74¼	73	73⅜
Dupont	143	241	143
Del. & Hud.	40	39⅞	40
E. Kodak	165½	164¾	165½
Erie Ry	12¼	12¼	12¼
Freeport T.	29½	29½	29½
Gen. M.	64⅛	63	64
Gen. Elec.	37⅝	36¼	37⅝
Gen. Foods	38¾	38⅛	38¾
Houst. Oil	9⅛	9	9⅛
Hudson M.	15½	15	15⅝
Int. Har.	84¾	83	84
Int. Pap. 7 pr	25⅞	23⅜	25⅞
Int. Nickel	46⅞	45⅞	46⅞
Int. T. & T.	14⅛	13¼	14⅛
Ken. Cop.	37⅜	36⅞	37⅜
Mack T.	30	30	30
Miss. Pac.	..	..	..
M. Ward	41⅜	40½	41⅜
North. Pac.	28½	27½	28½
N. A. Oil	25¼	24	25¼
N. Y. Central	35¼	34	35
Nat. P. & L.	10⅜	10	10⅜
Nash M.	17⅞	17⅛	11⅞
Packard M.	10¾	10	10¾
Penn. Ry	30	30	30
Pub. Ser.	40½	40⅜	40⅜
Radio C.	10½	10	10½
Rem. Rand	21¼	20⅝	21¼
S. Roebuck	66¼	65⅞	66
South. Pac.	32	31¼	31⅞
S. Oil N. J.	61½	60⅝	61⅝
S. Oil Cal.	38	37¾	37¾
Studebaker	11⅜	11½	11⅜
Texas G. S.	35⅜	35½	35⅜
Union Pac.	127	125	126¾
United Air.	23¼	23	23¼
U. S. Steel	59¼	56⅞	59
U. S. Rubber	30⅜	29¼	30⅜
U. S. I. Alch.	48	47⅜	47⅜
Union C.	81	80⅞	80⅞
U. S. Smelting	92½	91⅞	92⅜
Westinghouse	114	109¼	114
Vanadium	19¼	18	19¼
Woolworth	49⅜	48⅞	49⅜

Total des ventes : 1,390,000

Valeurs hors-liste :

Brew. Can.	3	3	3
do priv.	16⅞	16⅞	16⅞
do Van.	95	95	95
C. Paper	3	2¾	3
Ford of Can.	22¾	22½	22½
Royalite	29	29	29
Parkhill	20¾	20	20
Perron	1 50	1 50	1 50
Pickle C.	6 00	5 85	6 00
Quebec	1 30	1 30	1 30
R. Authier	1 85	1 83	1 85
Ritchie	10	08½	08½
Stadacona	36	34¾	35
Sullivan	1 00	1 00	1 00
Sh. Gordon	1 16	1 15	1 16
Siscoe	3 30	3 30	3 30
T. Hughes	..	..	..
Thom. Cad.	47	44	45
Ventures	1 85	1 82	1 82
Wayside	14½	13	13
Wright H.	8 10	8 10	8 10

LES PRODUITS DE LA FERME

Montréal, 15. — (P.A.) Les prix n'ont pas fluctué beaucoup sur le marché des denrées. Le beurre a coté 19 1-4 - 19 1-2 cents la livre et les prix pour les détaillants étaient de 20 1-2 cents et de 21 1-2 cents. Les arrivages furent de 5 caisses. Les oeufs classifiés se vendant par quantités de wagons ou moins ont coté 21-21 1-2 cents la douzaine pour A-gros, 19 1-2-20 cents pour A-medium et 18 1-2-19 cents pour les B. Les arrivages furent de 996 caisses. Le fromage ferma inchangé à 11 1-4 cents la livre pour le coloré No 1 de l'Ontario. Les arrivages ont été de 68 boltes.

Packard Motor Car Company a déclaré un dividende de 15 cents par action au lieu de 10 cents payé le 11 février 1936. La production de la fabrique en avril 1936 a augmenté de 58.6 pour cent par rapport à l'an dernier.

Production de cuivre

La production canadienne de cuivre en février a été de 32,911,842 livres contre 34,289,634 en janvier et 33,467,044 en janvier 1935. Le total des deux premiers mois de 1936 a été de 67,201,476 livres, soit 0 4 p.c. de plus que durant la même période de 1935. Le prix moyen en février du cuivre électrolytique sur le marché de Londres a été de 8.7981 cents la livre prenant ce prix comme base, la valeur du rendement de février est de $2,895,617.

La production mondiale de cuivre affiné en février a été de 131,556 tonnes contre 131,384 le mois précédent. La production aux Etats-Unis a baissé de 4.1 p.c. à 54,451 tonnes, tandis que la production de cuivre affiné des autres pays a augmenté de 3.3 p.c. à 77,105 tonnes.

La production de nickel en février a atteint 16,151,374 livres, ce qui est un nouveau record mensuel. Le total en janvier avait été de 14,052,702 livres et, en février 1835, de 8,790,996. La production des deux premiers mois de 1936 a été de 30,204,076 livres contre 18,181,433 durant la même période de 1935.

Fruits frais

Les importations de fruits frais au Canada durant mars sont évaluées à $1.134.996 contre $1,023,690 il y a un an. Des Etats-Unis, il nous en est venu pour $1,028,124. Les principales importations sont: 185,400 régimes de bananes dont 147,542 des Antilles britanniques. 18.777 des Etats-Unis et 16.610 de l'Equateur. 5,341,948 livres de pamplemousses dont 4,577.473 livres des Etats-Unis. 385.000 de l'Honduras 165,361 des Antilles britanniques et 157,710 de Porto Rico; 169.182 livres de raisin frais, dont 153,114 livres des Etats-Unis, 25.408 de l'Argentine et le reste de la Belgique; 37,426 caisses de citrons; 537.815 pieds cubes d'oranges et de madarines; 263.574 livres de pêches et 4.596 caisses d'ananas venant surtout des Etats-Unis. On a aussi importé 125,376 livres de fraises, toutes des Etats-Unis. Les importations totales de fruits frais en mars sont évaluées à $595.650 contre $1,030.058 l'an dernier. Le Royaume-Uni nous en a fourni pour $438.808. On a exporté 135,271 barils de pommes valant $502,141 et 38.724 livres de fraises. Les exportations totales durant les 12 mois terminés en mars sont évaluées à $9.473,981 contre $8,598.179.

Auburn Automobile Co. a subi, durant le trimestre finissant le 29 février 1936, une perte nette de $703.564 au lieu d'une perte de $451.597 en 1935.

Peinture exportée

Les exportations de peinture canadienne en mars sont évaluées à $61,645 contre $71.256 l'an dernier. Les Etats-Unis nous en ont acheté pour $36.191. Les exportations totales durant l'année financière qui vient de se terminer ont atteint $723,313 contre $633,734 durant l'année financière précédente.

Pétrole brut

La production de pétrole brut en février est tombée à 107.928 barils au lieu de 121,231 durant le mois précédent et 111.545 en février 1935. Durant les deux premiers mois de l'année, la production totale a été de 229,159 barils, soit 3 p.c. de moins que durant la même période de 1935.

CURB DE MONTREAL

Cours du 14 mai 1936 fournis au Nouvelliste par L.-G. Beaubien & Cie, Trois-Rivières.

	Haut	Bas	Ferm.
Abitibi	1.55	1.55	1.55
do priv.	8.00	8.00	8.00
Asbestos	28	28	28
B. A. Oil	23⅛	23⅛	23⅛
Beauh. nouv.	2⅜	2½	2⅜
C. Alcohol	1.00	1.00	1.00
Dom. Eng.	36	36	36
Dom. Stores	8⅛	8⅛	8⅛
Dom. Tar	5½	5½	5½
Fraser droits	30	25	25
G. S. W. priv.	49	49	49
Home Oil	..	..	..
Imp. Oil	23	22½	22½
Int. Pete	38	38	38
Int. Util. A	9½	9½	9½
do B	1.00	1.00	1.00
Lechers A	9½	9¼	9½
McWalker	31½	31¼	31½
New.	3	2⅞	3
Mille Mines :			
J. P.	.08	.08	.08
	.08½	.08½	.08½
t.	.35	.31	.31
	.16	.16	.16
ss.	.65	.65	.65
Mille e	.04¼	.03	.03¾
Mal.	.08½	.07	.07
Mille l	1.16	1.14	1.15
Manm.	.27	.27	.27
Mille buv.	1.26	1.25	1.25
	.08	.07¾	.08
Mille let	.07	.06½	.06½
ir	.21	.21	.21
to	.96	.96	.96
asquet	.10	.09	.09
le	.28	.28	.28
Stabbell	.65	.62	.64
M. Cons.	.59	.58	.58
Falconbr.	7.95	7.95	7.95
Lamaque	.08½	.08½	.08½
Lebel Oro	.20	.20	.20
Lake Sh.	.57 ⅜	.57 ⅜	.57 ⅜
Macassa	3.85	3.75	3.75
McWatters	1.30	1.30	1.30
Moffatt	.13	.13	.13
O'Brien	1.74	1.65	1.70

DU NOUVEAU...
Vendons, échangeons et achetons: Terres, maisons, terrains, commerces de toutes sortes. Spécialité: vente de terres. Par notre nouvelle méthode nous atteignons les acheteurs les plus éloignés.

Pour toute information vous n'avez qu'à écrire ou téléphoner à
La Cie d'Immeubles Enrg.
Tél. 1211 378, St-Georges
Trois-Rivières
Bureau ouvert de 9 a.m. à 9 p.m.
8 mai-1 mois

Prenez l'habitude de lire chaque jour cette page des ANNONCES CLASSEES

Servez-vous en pour vendre ou acheter à bon compte.

1 A Louer

BEAU local à louer: pouvant servir comme salon de barbier, coiffure ou bureau, bien en vu coin Notre-Dame et St-Antoine. Aussi beau grand magasin avec résidence à St-Barnabé. S'adresser: Nap. A. Gélinas, 1517 Notre-Dame.
1 B04454-Mai-15-16-18 3fs

2 Avis

RETOUR à la santé en prenant le pulificateur du sang, "VITA-PERFECTA" est recommandé à toutes personnes comme reconstituant de la santé. S'adresser: 1603 Badeaux, 1915 Laviolette. 264 Ste-Cécile. Téléphone 1341-J. Livraison.
2 B4175-Av.-21 1-mois

3 Automobiles usagés

A VENDRE: Ford V8 coupé 1934, avec licence, en parfaite condition, acceptera prix raisonnable. Pas de crédit. Cause départ. S'adresser à l'Hôtel St-Louis.
3 B4460-Mai-14-15- 2fs

A VENDRE: Automobile Chandler 6, sedan, reconditionné à neuf, en parfait état de marche. S'adresser: Téléphone 287.
3 B04462-Mai15-18 2fs

PACKARD 7 passagers à vendre modèle 1927, en bon état de marche, avec licence 1936. Prix $125. S'adresser à 895 Cartier. Téléphone 3513-W.
3 B04467-Mai-15 1fs

A QUI la chance? Essex coach 1930, moteur parfait ordre, batterie neuve, licence 1936. Sacrifiera $110. S'adresser à 332 Laurier. Téléphone 231-F.
3 B04468-Mai-15 1fs

4 Bois, Charbon, Huile

BON bois franc, sec, érable et merisier, première qualité, $2.75 la corde. Bois mou $2.00 la corde. S'adresser: J. C. Tessier, 657 William, téléphone 1899-J.
4 B04473-Mai-15-16 2fs

6 Chambres à Louer

DEUX chambres à louer, eau chaude, eau froide. Pour dames seulement. S'adresser à 1252 Hart. Téléphone 1631.
6 B04463-Mai-15 1fs

8 Divers à Vendre

VENDRA bon marché: Chesterfield, fauteuils, miroirs, lampe bridge, table en noyer, saxophone ténor (Conn), le tout en parfaite condition. S'adresser à 199 St-Antoine. Tél. 848.
8 B04457-Mai-14-15-16 3fs

RADIOS! RADIOS! RADIOS! Spéciaux pour quelques jours seulement, petit montant comptant, balance .75 cts par semaine; Radiola. 7 lampes, $19.00. Fada, 7 lampes. $25.00. DeForest Crosley modèle spéciale 7 lampes. $35.00. DeForest Crosley cabinet 7 lampes, $39.00. De Forest Crosley cabinet, $45.00. Victor, 6 lampes, cabinet. $49.00. Rogers combiné, $49.00. Temple 9 lampes cabinet. $59.00. Victor très spécial cabinet. $59.00. C. W. Lindsay & Cie Ltée, 1310 Notre-Dame.
8 B04464-Mai-15-16-18-19 4fs

A VENDRE: Une glacière, sofa-lit, une table chesterfield, un habit d'enfant 10 à 12 ans, comme neuf. Aubaine exceptionnelle. S'adresser : 1185 Ste-Cécile.
8 B04471-Mai-15 1fs

9 Divers

PENSION pour enfants: Soins donnés à un nombre limité d'enfants, dans endroit sain avec toutes commodités. Pour plus de renseignements s'adresser: Mlle Garceau, Villa des Bouleaux, Chemin Des Forges, téléphone 1482-R-23.
9 B04398-Mai-8 1mois

T'as-pas déjà essayé
SERVICE RAPIDE?
Tél. 299
Bières et Porters
ARTHUR LEVASSEUR
Vous déménagez. Eh bien! Voilà le temps d'essayer.
9 B04238-Av.-28-1mois

11 Demande d'emploi

VITRES de sûreté, toutes les grandeurs, pour toutes marques de char, coupées sur mesure et polies à l'atelier. L. G. Hamelin, 346 rue St-Georges, Téléphone 1848.
11 B04465-Mai-15-16-18 3fs

LOUIS LYONNAIS. Plombier-couvreur. Entrepreneur. Ouvrage garanti. S'adresser: 1168 St-Paul. Téléphone 1088-J.
11 B04469-Mai-15 1fs

13 Meubles à Vendre

A VENDRE: Set de chambre à coucher 7 morceaux, comprenant matelas ressorts Marshall, tout complet $67.00. Un lot rugs prélart échantillons. Sets de chambre à partir de $29.00: sets à déjeuner, salle à dîner; chesterfields, set divan studio; tables, chaises, bureaux, commodes, lits, sommiers, matelas, bassinettes, chaises hautes studio. Poêles fournaise McClary, garantie de 5 ans par contract, les plus beaux poêles sur le marché à partir de $39.00. Echangez vos vieux meubles ou poêles chez J. A. Alain, 1231 Laviolette, 3ième maison de la rue St-Maurice. Téléphone 1246. Achetons, vendons, échangeons.
13 B4100 Av.-16 -1mois

Gaz naturel

La production de gaz naturel au Canada en février a atteint $011,882.000 pieds cubes au lieu de $.499,092,000 et 2,585,258,000 en février 1935. Le total pour les deux premiers mois de l'année a été de 7,510,974,000 pieds cubes contre 6,147,248,000 l'an dernier.

Balles de golf

Les importations de balles de golf ont augmenté de 1,769 douzaines en mars comparativement aux chiffres de mars 1935. Les chiffres sont de 5,745 douzaines et de 3,976 douzaines respectivement. Presque toutes ont été importées du Royaume-Uni.

Pour vos travaux de plomberie et de chauffage, adressez-vous à
Henri Bellefeuille
1360 St-Denis. Tél. 559
Avril-17 1-mois

16 Occasion d'Economie

COUPONS! Gros lot venant d'arriver de la manufacture; premier arrivé, premier choix. (Aubaine spéciale), à la verge ou lb. S'adresser: A. Dumont. 770 Des Commissaires, coin Ste-Ursule. Tél. 1305-W.
16 B4102-Av.-16 1mois

SERVANTE demandée. Position immédiate. Références exigées. S'adresser à 1536 Notre-Dame. Tél. 2211.
16 B04459-Mai-14-15-16 3fs

18 On demande à acheter

ON DEMANDE immédiatement un compresseur à air, usagé, en bon ordre. S'adresser au Château Service Station Imperial Oil.
18 B04452-Mai-14-15-16 3fs

19 Offres d'emploi

HOMMES et dames demandés pour vendre un article valeur $7.50 pour $1.95 seulement. Expérience pas nécessaire, ouvrage intéressant et facile. Veuillez vous présenter à 1606 Notre-Dame.
19 B04436-Mai-12-13-14-15-16-18

20 Propriété à vendre

A VENDRE au village St-Cyrille, à 5 milles de Drummondville, bonne grande maison, en parfait ordre, terrain, dépendances, avec bonne assurance acquittée, $1.500. Bon marchée à acheteur sérieux. Pour autres renseignements s'adresser à Oliva Blanchette, Notre-Dame du Bon Conseil, Co. Drummondville, P.Q.
20 B04424-Mai-11-12-13-14-15-16 6fs

23 Salon de Coiffure

SALON LOUISE. Mlle Cloutier coiffeuse experte offre au public, permanentes sur machine, "Lido" sans fil, de $3.00 à $7.00. Aussi autres permanentes sur machine à fil. Prix modéré. Appelez dès maintenant pour appointement. 1832 St-Olivier. Téléphone 1525-J.
23 B04243-Av.-28-1-mois

MLLE LAVIGNE, donnant tous genres de coiffure. Spécialité permanentes. Maintenant domiciliée à 1104 rue Ste-Ursule. Téléphone 2513-J. Bienvenue toutes.
23 B04394-Mai-8 1mois

MESDAMES. Mesdemoiselles, désirez-vous être satisfaites cette année pour votre permanente? Adressez-vous "Salon Beaudet", maintenant déménagé, 1283 St-Olivier coin Plaisante. Entière satisfaction, avec la fameuse machine "Hélène Curtis". Coiffures de tous genres, prix très raisonnables. Téléphone 584.
23 B04357-Mai-5 1-mois

MERVEILLE du jour! Permanente sans chauffeur, ondulation gracieuse, garantie pour 6 mois. Autres spéciaux pour cheveux blancs. $1.50, $2.50, $3.00 et $5.00. Salon Aristocrate, Hôtel St-Maurice. Tél. 893.
23 B04410-Mai-9-13-15 3fs

SPECIAL pour une semaine: Permanentes de $3.00 pour $1.25 deux pour $2.00 l'avant-midi seulement. Autres spéciaux: $3.00, $4.00, toutes garanties. Salon Aristocrate. Hôtel St-Maurice. Tél. 893.
23 B04472-Mai-15-16-20 3fs

$2.50 HOSPITALITÉ CANADIENNE-FRANÇAISE
Hotel de La Salle

MONTREAL
DRUMMOND & STE CATHERINE

PHOTO Téléphonez pour appointement
Clubs Sportifs
Groupes de Famille
Groupes de Mariage
Avec le concours du journal "Le Nouvelliste", tous ces portraits posés par nous, seront reproduits GRATUITEMENT.
A. HEROUX
PHOTOGRAPHE
Tel 460

SALON ROSE: Avec machines Lido, Eugène, Frédéric; machines avec ou sans fil. $2.50 et plus. Pour enfants $1.50 et plus. Ouvrage garanti. 1003 St-Maurice. Téléphone 767.
23 B4442-Mai-13 1mois

LISEZ AVEC ATTENTION. Pour mariés ou toute autre personne désireuse d'avoir une permanente bien bouclée. M. Lafrance expert coiffeur donnera avec la nouvelle machine "Acme" sans fil, sans pesanteur, sans chaleur, sans fatigue. Autres permanentes à fil, dernière création. Prix réduits. 1009 St-Maurice. Tél. 1113.
23 B04230-Av.-23-1mois

AU SALON GERTRUDE: Pour votre permanente vous désirez que votre coiffure soit des plus naturelle afin d'avoir entière satisfaction. Avec nouvelle machine à vapeur "Rutisol", la merveille du jour au prix de $5.00, $6.00 et $7.00. Sur machine sans fil "Lido", $3.00 et plus. Toutes autres solutions garanties sur machine à fil, prix ordinaires. Une visite vous convaincra et le personnel vous en donnera les explications. 557 Des Forges. Tél. 1299.
23 B04328-Mai-2 1-mois

MADAME Custeau désire annoncer aux dames et demoiselles, qu'elle donne permanentes et tous genres de coiffure. 718 De Tonnancourt, coin Ste-Angèle. Tél. 1014-M.
23 B04381-Mai-7 1mois

LE SALON BLANCHARD vous offre les méthodes de permanentes les plus "recommandables", en plus un service de premier ordre sans quil vous en coûte plus cher. Méthodes à la vapeur, avec ou sans électricité. Nous n'employons "jamais 2 fois les mêmes sachets", c'est une pratique "courante" dans plusieurs salons quoique "dangereuse" pour vous et votre chevelure. Ne prenez pas de risque et confiez ce travail délicat à un personnel compétent, avec ou sans appointement. Salon Blanchard, 212 Des Forges, en face du marché. Tél. 3356.
23 B04470-Mai-15-18-20-22-25-27

29 Radio

FAITES réparer votre radio par un expert certifié "Radio-Tricien" diplômé "National Radio Institute". Electrical Sound Institute et membre Radio Service Men Association of Canada. 8 ans d'expérience, dont 6 ans à l'emploi de la Compagnie P. T. Legaré. Lampes vérifiées à domicile. Ouvrage garanti. S'adresser: Léo Lacourse, 1514 Royale, téléphone 590.
29 B04448-Mai-14 1mois

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Minimum de 35 centins pour 25 mots ou moins et un sou par mot additionnel.

Toutes les annonces doivent paraître sous la rubrique appropriée et dans les modèles de caractères d'imprimerie du "Nouvelliste".

TROIS ANNONCES $1.00

Tarif au mois
$7.00 pour 25 mots et 20 centins du mot additionnel

Naissances, fiançailles, prochains mariages, mariages, décès, services anniversaires grand'messes remerciements pour sympathies et autres 75 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel un centin.

AUCUN REMBOURSEMENT POUR ANNONCES CANCELLEES APRES UNE PREMIERE PARUTION

TOUTES ANNONCES SONT STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE.

APPORTEZ VOS ANNONCES CLASSEES DIRECTEMENT AU BUREAU OU CHEZ NOS DEPOSITAIRES DONT LES NOMS ET ADRESSES SUIVENT CI-DESSOUS

Pharmacie Normand
Rue Notre-Dame
Pharmacie Normand
655, Saint-Maurice
Magasin Corona
Rue Notre-Dame
Henri Cloutier
Coin Royale et Bonaventure
Pharmacie Royale
436, Ave Laviolette
Pharmacie Aubin
Coin Ste-Julie et St-Maurice
Paul Gauthier
1394, Avenue Laviolette
CAP DE LA MEDELEINE
DAME EVA COURTEAU
28, rue Fusey
L. A. GUILBERT
638, rue Notre-Dame
J. ANDRE COTE
58, rue Toupin
SHAWINIGAN FALLS
Pharmacie Cyr
GRAND'MERE
Pharmacie Guibord

Servez-vous de nos Annonces classées vous aurez des résultats

AUTOBUS

DRUMMONDVILLE-STE-ANGELE
Semaine et Dimanche
(Heure Solaire)

DEPART Lire en descendant A.M.	P.M		ARRIVEE Lire en montant A.M.	P.M.
6,30	12,45	Drummondville	10,45	6,00
6,45	1,00	St-Cyrille	10,35	5,49
7,00	1,15	Notre-Dame	10,20	5,25
7,20	1,35	St-Léonard	10,00	5,00
7,45	1,55	St-Célestin	9,45	4,45
8,00	2,10	St-Grégoire	9,30	4,30
8,15	2,25	Ste-Angèle	9,15	4,15
Départ Traversier T.-Rivières			9,00	4,00

Cet horaire correspond 2 fois par jour à Drummondville avec autobus Sherbrooke, Richmond Magog, Brompton, Windsor Mills avec trains C.N.R. St-Hyacinthe, Acton Vale Montréal et Québec.
Correspondances à Ste-Angèle: Deschaillons, Nicolet, Pierreville Victoriaville Shawinigan Grand'Mère, Louiseville Ber

L'AGENT SECRET X-9

EPISODE No H-26



NOS COURRIERS

St-Didace

VA ET VIENT

Mlle Rosa St-Cyr en visite chez ses parents M. et Mme Edouard St-Cyr pour une semaine.

M. et Mme Charles-Edouard Barrette de Montréal de passage à St-Didace pour une semaine chez M. et Mme Siméon Barrette.

M. Jacques Lavallée de Joliette chez M. et Mme Siméon Barrette.

M. et Mme Théodule Pichette et leurs fillettes Jacqueline et Georgette en visite chez leurs parents M. et Mme Edmond Pichette.

MM. Alfred Boucher et Napoléon Doyon en visite chez leurs amies Mlles Rosa et Imelda St-Cyr.

Un groupe d'amis sur l'invitation de M. Siméon Barrette ont assisté à une fête de sucre. Etaient présents M. Siméon Barrette, Mlle Thérèse Barrette, M. et Mme Rhéaume Pelletier, M. Conrad Pichette, MM. Léopold et Lucien St-Cyr, M. et Mme Charles-Edouard Barrette, Mlles Rose et Imelda St-Cyr, René, Jacques Lavallée et quelques autres.

Lac à la Tortue

Départ de M. le curé Donat Guillemette pour Ste-Jeanne d'Arc d'Almaville:

Dimanche le 19 avril, M. le curé Guillemette nous fit ses adieux nous annonçant qu'il devait nous quitter sur l'ordre de Mgr l'évêque des Trois-Rivières.

Dimanche le 19 c'était justement le 22e anniversaire de sa prêtrise, nos coeurs auraient dû être tout à la joie; mais la divine Providence nous imposait un si grand sacrifice que nous ne pouvions être heureux.

M. le curé nous fit ses adieux en termes touchants nous disant qu'il avait passé avec nous les plus belles années de sa vie, et qu'il n'oublierait jamais ses paroissiens de St-Théophile. Le coeur d'un prêtre nous disait-il est assez grand pour contenir ses anciens paroissiens et ceux d'une nouvelle paroisse.

M. le curé Guillemette exerça son ministère au milieu de nous pendant 10 ans.

En le perdant nous avons perdu un père.

En fut-il jamais de plus pieux, de plus zélé? Qui pourra dire sa constante sollicitude pour les âmes, son indulgente bonté pour les faibles, sa miséricordieuse charité pour les malheureux.

Le bien que M. le curé a opéré parmi nous, est immense, incontestable, et pour gage de notre reconnaissance, nous lui promettons qu'il sera durable, immortel.

Le 22, M. le curé voulut partir privément, mais ses paroissiens n'ont pas voulu le laisser partir sans lui prouver une fois de plus leur reconnaissance.

Vers 2 hrs date de son départ les marguilliers allèrent chercher M. le curé et le conduisirent à l'église. Là les paroissiens l'attendaient; l'église était remplie. Une adresse lui fut lue par M. Wilfrid Héroux et une bourse lui fut présentée par M. le Maire Pierre Matton.

M. le curé fut très touché de cette marque de reconnaissance et nous en remercia sincèrement. Il partit ensuite au son des cloches et plusieurs paroissiens allèrent le reconduire à Ste-Jeanne d'Arc.

MM. les marguilliers ramenèrent ensuite notre nouveau curé qui était vicaire à Ste-Jeanne d'Arc.

Il arriva au son des cloches tout heureux de son nouveau ministère. Une adresse de bienvenue lui fut lue par M. Wilfrid Héroux.

M. Dusablon, notre nouveau curé, salua ses nouveaux paroissiens nous disant sa joie d'être au milieu de nous. Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons qu'il goûtera du bonheur et sera heureux parmi nous.

DIVERS

Mlle Marguerite Bioux nous a quittés pour aller faire la classe à Macamic, Abitibi. Nous lui souhaitons bon succès et bonne chance!

De passage: M. Lionel Brouillette chez son père M. Albert Cossette chez Mme Aimé Côté.

Mlle Marie-Claire Lupien chez son père.

DECES

M. et Mme Fernando Jacob ont eu la douleur de perdre leur nouveau bébé: Marie, Lise, Céline.

MORT SUBITE

Est décédé subitement Ferdinand Alarie. Il fut inhumé jeudi le 23 avril. Nos sympathies à la famille.

BAPTEME

A M. et Mme Henri Dubois née Gabrielle Carignan, une fille baptisée Marie, Marguerite, Irène. Parrain et marraine: M. et Mme Wilson Dubois grands-parents de l'enfant.

Porteuse Mlle Louiselle Dubois, tante de l'enfant.

St-Thomas de Caxton

Mme Adolphe Lessard est de retour de l'hôpital St-Joseph des Trois-Rivières où elle a subi une opération assez grave. Elle s'est fait amputer un oeil. L'opération a très bien réussie.

NOS VISITEURS

Mlles Auréa Milot, Marguerite Boisvert à St-Etienne des Grès chez M. et Mme Adrien Lesieur

M. Adolphe Lessard de passage aux Trois-Rivières pour affaires.

M. l'abbé Antonio Massicotte a dû s'abstenir pour une retraite fermée à Québec.

M. l'abbé Beaumier du Séminaire des Trois-Rivières passa quelques jours parmi nous pour remplacer M. l'abbé Massicotte.

Mlle Marie-Jeanne Lesieur de St-Etienne des Grès était l'invitée de Mlle Marguerite Boisvert.

Mme Oscar Descôteaux des T.-Rivières visitait dernièrement M. et Mme Wilbrod Milot, M. et Mme Ozanie Milot, Mme Josephat Desaulniers ainsi qu'à St-Etienne des Grès chez Mme Vve Charles Milot et chez M. et Mme Napoléon Bouchard.

M. Mathas Ricard de St-Etienne des Grès de passage chez M. Georges Loranger et chez M. Adem Lamy pour affaires.

Mlles Ymelda Loranger, Rose Loranger et M. Ovila Milot à St-Etienne des Grès chez M. et Mme Napoléon Bouchard.

Mme Ephrem Boisvert et son bébé Armand des Trois-Rivières en villégiature chez M. et Mmes Cléophas Boisvert et chez M. et Mme Trefflé Bouchard.

M. Jules Boisvert, Mlle Marguerite ainsi que Mme Ephrem Boisvert à St-Etienne des Grès chez M. et Mme Adrien Lesieur.

M. et Mme Eugène Loranger à St-Etienne des Grès chez M. Mathias Ricard et chez M. et Mme Charles-Edouard Boisvert.

M. et Mme Arsène Côté des Trois-Rivières de passage chez M. et Mme Arthur Bellemare et chez M. et Mme Georges Loranger.

Mme Joseph Charbonneau de St-Etienne des Grès chez M. et Mme Jules St-Pierre.

Mlle Germaine Lessard des Trois-Rivières visitait dernièrement M. et Mme Thomas Bellemare.

M. Alphonse Bourassa de Waterbury en promenade à St-Thomas chez des parents ainsi qu'à St-Barnabé-Nord.

MM. Noël Ricard, Urbain Loranger, Bruno Ricard, Mlles Alice Gagnon, Marie-Jeanne Ricard tous à Yamachiche chez M. et Mme Armand Bourassa ainsi que chez MM. Sylvio Villemure, Paul-Emile Turner et M. Jos Elie.

M. et Mme Léo Marcotte, Mlle Auréa Marcotte, d'Yamachiche de passage à St-Thomas pour affaires.

M. et Mme Walter Loranger, MM. Onil Loranger, Henri-Georges St-Pierre, Mlles Dora Loranger, Rhéa Loranger, Marie-Rose et Fernande Loranger de St-Etienne des Grès chez M. et Mme Georges Loranger.

M. Charles-Edouard Boisvert de St-Etienne des Grès chez M. Georges et Eugène Loranger.

M. et Mme Albert Boisvert et leurs enfants de Shawinigan en promenade chez M. et Mme Josephat Boisvert et chez M. et Mme Charles Milot.

MM. Ovila Milot, Lionel Gagnon, Oscar Milot, Ernest Gagnon de passage aux Trois-Rivières pour affaires.

M. Léo Ricard de passage à Yamachiche.

St-Gérard des Laurentides

SOIREE INTIME

Ces jours derniers un groupe de parents et d'amis se réunissaient chez M. Damase Lafrenière à l'occasion de la visite de M. et Mme Armand Vincent de Shawinigan.

Etaient présents Mlle Marie Lafrenière, M. D. Lafrenière, sa fille Mme Armand Vincent, M. Armand V., M. Antonio Lafrenière, Mlle Thérèse Beaulieu, Maurice Lafrenière, Thérèse Philibert, Robert Vincent, Lucie Philibert de St-Elie, Albert Juneau, Blanche Juneau, Florido Champagne, Gabrielle Juneau, Gratien Vincent, Florence Gélinas, Morase Champagne, Marie-Anne Garceau, Raymond Renière, Rita Vincent, Hervé Vincent, Juliette Renière, R. Arvisais, Anésie Renière, Roméo Boucher, Juliette Pellerin, Maurice Corriveau, Irène Pellerin, Gaston Corriveau, Suzanne Vincent, Lucien Champagne, Liliane Ouellet de St-Wenceslas, Donat Giroux, Fernande Hébert, de Shawinigan, Arsène Champagne, Juliette Desaulniers, Jules Gélinas, Gertrude Beaulieu, Alex Pellerin, Blanche Giroux, Lucien Berthiaume, Réjeanne Giroux, Georges Déziel, J. Samson, Lionel Blais, Léo Bellemare, Arthur Poudrier, Lionel Larrivée, Paul Pratte, Raymond Juneau, Nelson Renière, M. et Mme Liguori Champagne, M. et Mme Myrille Vincent, M. J. Houghs, M. et Mme Alcide Desaulniers, M. et Mme Ovila Beaulieu, M. et Mme Moise Hébert, M. et Mme Jos. Renière.

L'orchestre se composait comme suit: MM. Georges Déziel, Albert Juneau, Arsène Champagne, violonistes, MM. Florido Champagne et Morase C., guitaristes, Mme Jos Renière, joueuse d'accordéon.

Ces musiciens nous firent entendre de jolis morceaux. Il y eut aussi chant et déclamation. C'est à une heure assez avancée que les invités se séparèrent à regret tout en remerciant M. Lafrenière de sa bienveillante cordialité.

VA ET VIENT

M. l'abbé E. Jacob, de passage à Montréal pour suivre la retraite du Père La Couture.

Mlle Lucie Philibert de St-Elie chez sa soeur Mlle Thérèse Philibert, inst. à l'école du village.

Mlle Liliane Ouellet chez M. Myrille Vincent.

Mlle Fernande Hébert de Shawinigan chez M. Alcide Desaulniers pour quelques jours.

M. et Mme Narcisse Beaulieu à Montréal chez leur fille Mme A. Leduc.

Mlle Rose Lacerte, en visite au presbytère de Charette pour une semaine.

Mlles Juliette et Anésie Renière, M. Urbain Bouchal de passage à St-Paulin.

M. Marcel Riopel et son amie Mlle Jeanne Thibault de passage chez M. Honoré Riopel.

M. Damase Lafrenière, son fils Antonio et Mlle Marie Lafrenière à Grand'Mère par affaires.

Mlles Juliette et Irène Pellerin, Thérèse Beaulieu à Shawinigan dernièrement.

Mlle Simone Ferron et Lauréte St-Onge à Shawinigan.

M. et Mme Bradley d'Almaville chez M. Pellerin.

M. et Mme Bradley d'Almaville chez M. Pellerin.

M. et Mme Evariste Vincent, à St-Boniface.

Mlles Lucienne et Antoinette Berthiaume à Grand'Mère dimanche dernier.

AUX DOMINION STORES

Les clients des Dominion Stores sont priés de prendre note que le raisin vert se vend à 19 sous la livre au lieu de 15 sous tel qu'il était mentionné dans l'annonce d'hier. De même le savon Climax se vend à 10 barres pour 29 sous au lieu de 10 pour 27c.

Bécancour

IMPOSANTES FUNERAILLES DE MME LEO JOYAL NEE LUCIENNE GAUTHIER

Ces jours-ci avaient lieu en l'église de Bécancour, les imposantes funérailles de Mme Léonisdas Joyal née Lucienne Gauthier, décédée à l'âge de 33 ans et 2 mois. Elle laisse pour pleurer sa perte, son mari, M. Léonidas Joyal, ses filles Rose-Aimée, 13 ans, Marie-Paule 11 ans, Claire 7 ans, Lise 1 an et un petit garçon Benoit 3 ans, Sa vieille mère, Mme Joseph Gauthier de St-Majorique, ses soeurs Mme Adolphe Paul-Hus née Blanche de St-Jérôme, Mme Joseph Vachon, née Juliette de Montréal, Révde Sr Ste Julia née Annette des Srs de l'Assomption de la S. V. à St-Maurice, Révde Sr Marie-Hermann des Srs Missionnaires de Notre-Dame des Anges, en mission à Canton Chine, née Ludgarde et Marie-Jeanne, de Ste-Majorique, ses frères Rév. Frère Antoine des Rédemptoristes à Montréal, Emmaüs de Montréal, Gérard de Montréal, Louis-Philippe de Ste-Majorique et Raoul de St-Jérôme.

Une foule considérable de parents et d'amis de la regrettée disparue a tenu à lui rendre un dernier témoignage d'estime et de sympathie en assistant aux funérailles et en accompagnant la dépouille mortelle de sa résidence à l'église.

Le service fut chanté par notre curé M. l'abbé Antoine Mélançon, DD. Ph. D. L. Sc., soc, ptre. Assistait au choeur M. l'abbé Wellie Coll, ptre, vic. Conduisait le deuil, M. Paul Leblanc.

Portait la croix: M. Armand Culbert. Les porteurs étaient MM. Lorenzo, Almanzor et Eddy Tourigny, Adélard Moras.

Suivaient la dépouille mortelle, son époux, M. Léonidas Joyal, ses enfants, Rose-Aimée, Marie-Paule, sa mère, Mme Joseph Gauthier de Ste-Majorique; ses soeurs: Mme Joseph Vachon de Montréal et son époux; Mlle Marie-Jeanne Gauthier, de Ste-Majorique, ses frères, Louis Philippe, Rév. Frère Antoine des Rédemptoristes de Montréal, son beau-frère, M. Adolphe Paul-Hus de St-Jérôme, M. et Mme Antonio Joyal des Trois-Rivières.

Eurent lieu en même temps les funérailles de son bébé nouveau-né, baptisé sous les noms de Marie, Lucienne, Jeanne, décédée un jour après sa naissance.

Mme Joyal fut une épouse modèle au delà de toute expression, elle joignait une âme forte à toute la délicatesse de la femme.

La famille a reçu de nombreux bouquets spirituels et des témoignages de sympathies.

Les importations de thé en mars ont été de 4,345,671 livres évaluées à $971,716 contre 2,886,805 évaluées à $646,421 en mars de l'an dernier. Durant le dernier mois, on a importé 4,021,277 livres de thé noir et 324,394 livres de thé vert. Pour ce qui est du thé noir, on en a importé 2,605,062 livres de l'Inde, 1,311,853 de Ceylan et 40,625 de Chine. Les importations totales de thé durant l'année financière terminée en mars ont atteint 37,148,787 livres contre 30,370,010 l'an dernier.



AJOUTEZ AU PLAISIR

de vos repas avec cette moutarde préparée, d'une saveur réellement délicieuse. Elle est faite par la Maison Schwartz, établie à Halifax, par un Hollandais, en 1841. Cette maison vend les meilleures épices.

Cette moutarde est préparée à Halifax même, par des experts, d'après une formule spéciale, avec les plus purs ingrédients, et en des établissements hygiéniques.

Demandez la moutarde préparée et les autres produits comestibles Schwartz à votre épicier, et obtenez la meilleure qualité.

W. H. Schwartz & Sons Limited Etabli en 1841

Le CINEMA

ERNEST LOISELLE ET LES AMATEURS DE LA BLACK HORSE AU TH. IMPERIAL

Samedi et dimanche, 16 et 17 mai

De nouveau, samedi et dimanche, les habitués du théâtre Impérial auront l'occasion d'assister à un autre programme offert par les amateurs gagnants de la Black Horse. Comme d'habitude, ils ont à leur tête et comme maître de cérémonie, Ernest Loiselle l'inimitable vedette de la scène et de la radio. Le programme durera près d'une heure. Les amateurs que M. Loiselle nous amène cette semaine sont tout particulièrement remarquables: ils ont été choisis parmi une centaine d'autres pour leur talent et leurs capacités. La direction du théâtre est fière de pouvoir vous inviter à une représentation aussi intéressante. En plus de ce programme d'amateurs, on présentera aussi à l'écran un film de tout premier ordre dont on vous parlera demain, et plusieurs sujets courts.

IMPERIAL

MERCREDI A VENDREDI

"CAPTAIN BLOOD"

avec Errol Flynn

Aussi épisodes 7 et 8

"Pirate Treasure"

SAMEDI ET DIMANCHE

LOISELLE

Avec ses

AMATEURS

de la

BLACK HORSE

13-14-15

CINEMA de PARIS

DERNIER JOUR

"VARIETES"

avec

Annabella, Jean Gabin, Fernand Gravey

En programme double avec

"Haut comme Trois Pommes"

COMMENCANT DEMAIN

HENRI GARAT

dans

"VALSE ROYALE"

Deuxième film

"ODETTE"

avec

Francesca Bertini

Samson Fainsilber

RIALTO Jusqu'à SAMEDI

"The Country Beyond"

avec le fameux chien Buck

Attraction supplémentaire

George O'Brien *dans*

"Whispering Smith Speaks"

en plus

11e épisode de la série

"Adventures of Rex and Rinty"

Commençant DIMANCHE

2 grands films

"Once a Million"

avec Buddy Rogers

et

"Murder on a Bridle Path"

CAPITOL

VENDREDI ET SAMEDI

Ils se querellaient le jour... et se reconciliaient le soir.



2 excellentes grandes vues

Amoureux séparés par un monde en furie.



Dimanche, Lundi, Mardi

Un spectacle grandiose

Dick POWELL — Ruby KEELER

dans

"COLLEEN"

L'élan est DONNÉ par

PEP

Flocons de Son Améliorés

Les gens actifs préfèrent ces flocons de son, riches en saveur et en valeur nutritive, délicieux et croquants, servis avec de la crème ou du lait.

Les Flocons de Son PEP Kellogg contiennent suffisamment de son pour les rendre légèrement laxatifs. Exigez ces flocons de son véritable dans toutes les épiceries. Le four leur donne leur croustillant et ils sont prêts à servir. Fabriqué par Kellogg, à London, Ont.





"Les vitres reluisent aussi lorsque frottées avec Bon Ami"

Il n'y a rien comme le Bon Ami en pain pour nettoyer les carreaux. Vous l'appliquez, puis vous l'essuyez... et, tout de suite, le verre est non seulement clair comme du cristal, mais il est aussi *poli à la perfection*. La vogue dont jouit cet excellent nettoyeur depuis plus de 50 ans n'a donc rien d'étonnant. Essayez-le et jugez plutôt par vous-même!

BON AMI

Le meilleur nettoyeur pour carreaux et miroirs....



"N'a jamais rien égratigné"

Feuilleton du "Nouvelliste"

La Belle et la Bête

par Mario Donal

12

La voyant pâle et tremblante, la vieille dame s'inquiéta, questionna:

—Qu'est-ce qui s'est passé?

Ghislaine lui dit la pénible scène.

—Il a souvent de ces crises de désespoir, dit Mme Pawell, et rien ne peut le consoler. Ma pauvre enfant, vous assisterez à bien des tristesses. Je crains que votre courage ne défaille.

—Ne le pensez pas, madame, et si je puis vous servir, usez de moi. N'allez-vous pas auprès de lui?

Joé m'apellera si c'est nécessaire. Dans ses crises, Philippe ne veut que Joé. Néanmoins, je vous saurai gr- de ne pas me laisser seule. J'ai tant d'appréhension quand je le vois en cet état. Plusieurs fois déjà, j'ai dû recourir au médecin pour calmer de terribles accès de fièvre.

Lisez-moi les journaux; cela me distraira.

Elles rentrèrent dans le petit salon et prirent place auprès d'une fenêtre filtrant un jour avare bien que les rideaux en fussent grands ouverts. Mais les arbres étaient si serrés que le soleil perçait à grand'peine les feuillages.

—Il faut tâcher de sortir de soi-même, remarqua mélancoliquement Mme Pawell, quand l'esprit est un trop triste compagnon. Nous occuper des autres est le soulagement le plus efficace à nos ennuis personnels. Cherchez dans le journal de la région le chapitre des accidents. Il s'y rencontre souvent de grandes misères, de grandes douleurs qu'un petit effort atténue. Vous me signalerez.

—Il n'y a pas à explorer bien loin pour trouver du bien à faire, dit Ghislaine enhardie. En dépouillant le courrier de lord O'Brian, j'ai noté deux ou trois cas dont l'intérêt me semble pressant.

—Philippe a refusé, n'est-ce pas?

—En termes durs.

Le souvenir fit rapprocher les sourcils de Ghislaine quand elle prononça ces mots de réprobation. Il lui semblait entendre encore le martèlement des phrases et voir le regard coupant qui les accompagnait.

Il n'est cependant pas méchant, releva Mme Pawell. Il s'emporte d'abord, puis son ancienne nature reprend le dessus, et il cède à ce qu'il appelle ma marotte. C'est quelquefois long, mais à force de prières, de patience... Puisque vous avez vu son portrait d'avant la guerre, vous vous rendez compte de l'horrible changement. Philippe aurait eu le courage de mourir en héros, il n'a pas celui de vivre en misérable.

La science de la douleur est un don précieux: il ne possède pas cet inestimable trésor. Il entre en perpétuelle révolte contre sa destinée, maudit Dieu qui la lui inflige, exècre les hommes qui ne souffrent pas comme lui... Avant la guerre (elle baissa la voix pour une confidence plus délicate) il était le plus bel officier des horse-guards, le plus intelligent, le plus brave, et si doux, si bon, bon et doux comme les forts. Un brillant avenir se préparait pour lui; un grand bonheur aussi. Il devait épouser une jeune fille belle et de grande noblesse qu'il aimait de toutes ses forces.. Elle s'est mariée, il y a huit jours. C'est pourquoi vous le trouvez si terriblement surexcité. Je ne sais ce que le malheureux avait pensé, quel espoir irréalisable son esprit avait forgé. Sans doute se flattait-il de guérir et qu'elle l'attendrait.. Il l'aimait d'un si intense amour qu'il croyait en elle et, follement s'imaginait être tout pour elle comme elle était tout pour lui. Qui pourtant oserait la blâmer? Il faudrait à une femme un courage surhumain pour épouser l'être misérable que Philippe est devenu.

—Il faudrait seulement assez de tendresse, protesta Ghislaine. Quand une femme aime véritablement, le sacrifice de soi lui semble léger. La fiancée de lord O'Brian devait devenir sa femme. C'est une âme faible. Pardon, madame, je n'ai pas qualité pour juger ces choses. Par quel journal vais-je commencer votre lecture?

Mais avant que Mme Pawell eût répondu, Joé entra.

—Milord est mal, dit-il.

—Envoyez tout de suite, Joé, chercher un docteur au bourg. On trouvera bien un médecin. En connaissez-vous un, mademoiselle?

—J'arrive dans le pays, madame, mais Mme Temple, de l'auberge voisine d'ici, doit sûrement...

—C'est juste, vite, Joé, allez chez Mme Temple. Montez avec moi, mademoiselle de Kerhir; vous pourrez peut-être m'aider à soulager le malheureux.

Lord Philippe était étendu sur le divan de son cabinet, rigide comme s'il était mort. En se penchant, on percevait cependant un souffle court, inégal, et de légers mouvements des mains abandonnées le long du corps. Ses vêtements étaient entr'ouverts sur sa chemise molle; Joé lui avait enlevé sa cravate et son col afin qu'il respiraât plus librement. Une odeur d'éther flottait dans la pièce.

Ghislaine commença le geste d'ôter les lunettes enveloppées de soie noire, Mme Pawell l'arrêta vivement.

—Non, il ne faut pas.. La moindre clarté sur ses pauvres yeux si faibles achèverait de rendre Philippe aveugle.

Elle avait dit cela très, très bas. Joé revenait. Un domestique était parti tout de suite à bicyclette. Il ramènerait un médecin. Peut-être n'y en avait-il pas à Inchlonay et serait-il nécessaire d'aller jusqu'à Inverness.

Tous trois s'efforcèrent en attendant de tirer lord O'Brian de sa prostration; Ghislaine se sentait peu utile; Mme Pawell et le nègre connaissaient les moyens habituellement employés; il les prodiguaient sans résultat apparent.

Vingt minutes d'anxiété s'écoulèrent, puis la porte s'ouvrit et un jeune homme entra, le docteur sans doute, heureusement rencontré chez lui. Quand il s'avança dans le pâle rayon de la fenêtre, Ghislaine reconnut avec étonnement M. Faroll.

Lui la reconnut aussi, mais, par discrétion, s'abstint de le témoigner. Il salua les dames, posa son chapeau sur une table et s'approchai du malade toujours glacé.

Rapidement, il se rendit compte de son état.

—Dois-je le faire porter sur son lit? demanda Mme Pawell.

—Non, madame; cette crise va se terminer sans accidents graves. Cet homme — il montrait Joé — me suffira. (Il dit à Ghislaine): Madame est très émue; emmenez-la et rassurez-la, mademoiselle. Je vous rejoindrai tout à l'heure et vous tranquiliserai.

Doucement, la jeune fille passa son bras sous celui de la vieille dame et, ouvrant une porte au hasard, la conduisit dans une pièce voisine, une sorte d'immense galerie meublée en bibliothèque. Des rayons sculptés chargés de livres montaient jusqu'au plafond; de place en place, des armoires vitrées ornées de précieuses ferrures s'emplissaient d'éditions rares; sous des glaces s'étaient des Heures superbement enluminées et des reliures introuvables.

Un érudit, un connaisseur, un artiste avait vécu ici, avait rassemblé ces richesses.

Ghislaine fit asseoir Mme Pawell dans une ample bergère de velours cramoisi et se mit auprès d'elle sur un tabouret

Ni l'une, ni l'autre ne parlait; elles prêtaient une oreille inquiète aux légers chuchotements parfant du cabinet, car la porte restait ouverte, la baie seulement masquée par la portière. Elles percevaient des bruits vagues, des pas étouffés, des ordres brefs dont elles ne saisissaient pas le sens.

—S'il allait mourir? murmura Mme Pawell.

—Le docteur vous a affirmé le contraire, madame.

—Pour m'éloigner, me rassurer. Il n'en pensait peut-être pas un mot.

(A suivre)

Saint-Léon

DE PASSAGE

Dimanche le 10 mai nous avions au milieu de nous M. l'abbé E. Hamelin Principal de l'Ecole Normale de Ste-Ursule qui nous a gratifié d'un éloquent sermon, ayant pour texte "Dieu veut que tous les hommes se sauvent et qu'ils arrivent à la connaissance de la vérité.

M. Hamelin est venu prêter son concours à M. l'abbé A. Foucher vicaire, pendant l'absence de notre Pasteur qui est actuellement en retraite fermée à Québec.

La messe a été chantée par M. l'abbé A. Foucher vicaire qui fit vénérer la relique de St-Léon, patron de la paroisse, immédiatement après l'office divin.

CHEZ

La Liberté

Grande vente de

COMPLETS

SPORT

ou de

TOILETTE

Un ou deux pantalons

$9.75
$16.75
$21.50

$2.50 de dépôt

24 paiements hebdomadaires ou 6 paiements mensuels sans intérêt.

Un achat considérable d'un des grands manufacturiers montréalais a rendu possible cette grande vente. Tout homme soucieux de son apparence tout en étant économe ne devrait pas laisser passer une telle occasion. Ce sont des complets du plus grand chic. Les patrons sont nombreux et les teintes de brun, gris, fauve et bleu sont en vedette. Les tissus sont tout à fait nouveaux. De plus ces complets ont un fini qu'on trouve selement dans les vêtements beaucoup plus dispendieux.



Régulier $18. à $30.

COMPLETS
Pour garçons spécial **$8.75**

PRELARTS
Prélarts, carpettes, chemins de passage et d'escalier; Linoleum, Congoleum, Barroleum, Feltol.— Une quantité considérable de patrons. Prix d'économie.

Le Magasin La Liberté

Coin Duplessis-Bochard et Saint-Maurice

VENEZ VOIR

M. McNINCH

Représentant de dessinateurs des

VETEMENTS DE QUALITE

Qui sera ici

LUNDI ET MARDI

18 et 19 mai

$25.

Il présentera



les nouveaux modèles et les plus récents lainages.

L'homme bien mis, qui attend sa visite chaque saison, sera heureux d'apprendre que le représentant du dessinateur de la grande marque des "Vêtements de Qualité" sera ici sous peu.

Vente de

COMPLETS

à deux pantalons durant sa visite.

Pour vous assurer les habits les plus satisfaisants n'oubliez pas la date ci-dessus.

Le Magasin **REX** 326 des Forges

Discours de MM. Fred Monk, P. Bertrand, Elie et J. Bourque

(Suite de la page 5)

qui a maintenant duré 7 ans et dont on ne peut pas encore prévoir la fin.

Les autorités dans tout le Canada semblent toutes se trouver à l'intérieur d'un cercle vicieux.

Et cependant, il paraît difficile d'amener nos législateurs à prendre des mesures légèrement radicales pour éviter ce qui semble s'annoncer: un désastre. L'inflation monétaire s'est abattue sur les autres pays qui sont pays dont les ressources sont pourtant plus grandes que le nôtre. Nous n'aurons pas besoin d'inflation et d'après moi nous pourrions l'éviter.

Mais lorsqu'on fait une suggestion au gouvernement provincial et qu'on lui propose de coopérer avec le gouvernement fédéral, ici on ne veut rien entendre. L'hon. premier ministre de cette province base toutes ses objections à cette coopération sur la sainteté des contrats. En principe, je m'entends avec lui; mais ce que je crains, et ce que je crois de mon devoir d'informer le gouvernement, c'est que l'accroissement incessant des obligations imposées sur les citoyens du Canada en général et de cette province en particulier, aura pour effet de nous acheminer vers l'inflation monétaire. J'estime donc qu'il est bien bonds et de titres d'accepter une mieux pour les détenteurs de réduction de 25 p.c. ou plus dans leurs taux d'intérêt, que d'être forcés dans quelques années d'accepter l'inflation et par conséquent une situation aggravée qui réduira leur intérêt probablement de 50 pour cent et attaquera même leur capital.

On peut me demander: Qu'est-ce que vous entendez faire pour remédier à cela? et je dois avouer que je ne pourrais corriger la situation complètement, mais je suis sûr que mes honorables amis de la droite voudront bien accepter mes suggestions dans l'esprit avec lequel elles sont présentées à cette chambre. Pour commencer, les estimés de 1936-37, tels que soumis récemment, indiquent une dépense de $37,000,000 en chiffres ronds. Ce qui indique donc un déficit d'un million dans le compte courant des dépenses.

Cherchons donc à faire quelques économies par là. Ma prétention est qu'en intérêt seulement, d'après une base raisonnable de conversion, nous pouvons économiser disons $1,000,000 par année sur les dépenses ordinaires. Dans les divers départements, sans qu'on soit obligé de réduire les dépenses des services essentiels, et sans affecter les gages et les salaires des employés en général, nous pouvons faire davantage attention aux ouvrages donnés par contrat et aux acquisitions et achats contractés. En gardant bien en vue l'idée d'économie, nous pourrions facilement économiser environ 10 p.c. des dépenses ordinaires, mettons, $3,000,000.

Maintenant cherchons ailleurs des revenus, c'est-à-dire cherchons à les augmenter. En considérant bien les déclarations du Trésor et en supposant que les affaires de cette province fussent administrées par un gouvernement qui ne serait pas un si grand ami des corporations, je soumettrais les suggestions suivantes:

Eliminons les intermédiaires dans tous les achats faits pour la Commission des Liqueurs; dans ce seul service nous pourrions facilement obtenir $1,000,000 d'économies. Dans l'imposition de la taxe sur la gazoline, une taxe additionnelle sur les compagnies de carburant, (d'huiles), nous arriverions à un autre revenu de $3,000,000.

En développant le véritable système hydro-électrique de la province, tel que nous l'avons déjà suggéré à mon honorable ami, le ministre du Commerce, nous aurions un revenu supplémentaire de $5,000,000 au Trésor. Le ministre du Commerce a déjà mentionné ce chiffre imposant dans les bonnes années où les questions de l'électricité le passionnaient.

Finalement je recommanderais un système plus sévère de taxation et une surveillance plus étroite des corporations exploitant nos ressources naturelles dans la province, ainsi qu'un contrôle plus serré des compagnies d'utilité publique et des compagnies dont nous dépendons pour obtenir les choses nécessaires à la vie; de cette façon je pense que le gouvernemnt pourrait, sans trop nuire à personne, obtenir un autre revenu fixe de $3,000,000 par an. Et tous ces revenus supplémentaires que je suggère de trouver forment l'intéressant total de $16,000,000.

Avec ce montant en caisse, nous pouvons retrouver l'équilibre du budget un de ces jours. en procédant ainsi: d'abord nous comblons le déficit d'un million par année et il nous reste encore $15,000,000.

Puis avec ces $15,000,000 qui nous restent (par année), nous réduirions le coût des permis d'automobile. Nous soulagerions la taxe de la gazoline d'environ $3,000,000 par année. Nous écoulerions enfin les $12,00 qui nous resteraient encore en caisse dans diverses oeuvres sociales. Nous pourrions par exemple songer à augmenter le salaire de l'institutrice. Tout cela demande beaucoup de courage, mais il s'agit aujourd'hui de prendre le taureau par les cornes.

Ste-Angèle de Laval

M. Léopold Bergeron employé du C.N.R. Mme Bergeron (vonne Lemire) sont allés assister au mariage de M. Hervé Bergeron à Montréal. Ils visitèrent aussi M. et Mme Philippe Bourgon.

Mme Hermann Lemire à Trois-Rivières chez ses parents M. Wellie Lanneville.

M. et Mme Auréus Houle de Gentilly en visite chez M. Joseph Désilets et chez leur fils M. Jos Houle.

Mlle Laurette Champoux de Bécancour chez M. Donat Richard.

Mme Achille Mailhot de Gentilly chez son fils M. Adrien Mailhot la semaine dernière.

Mme Brisson de Trois-Rivières chez son frère M. Ulric Levasseur et chez sa fille Mme Joseph Beaumier.

M. et Mme Pierre Dubois de Bécancour chez M. Joseph Tourigny.

Mademoiselle Jeanne Rouleau de Victoriaville chez sa tante Mme Napoléon Bourgeois.

Confiez-nous le soin de vos yeux.

INSTITUT D'OPTIQUE TROIS-RIVIERES

Spécialistes pour la vue

328, rue Des Forges
Téléphone 1381
(avec la Pharmacie St-Onge)

Mai 14—1 mois

Grove, Rhodes et DiMaggio brillent dans l'Américaine

Saint-Louis, 15. — Joe Di Maggio la fameuse recrue des Yankees venant de la Côte du Pacifique a conduit les Yankees à l'attaque, hier après-midi. Lorsque les Yankees remportèrent une victoire de 6 à 1 sur les Browns de Saint-Louis il réussit quatre coups sûrs dont trois deux-buts. Red Rolfe réussit trois simples, Red Ruffing limita les Browns à quatre coups sûrs.

C'était la troisième victoire de Ruffing. Elle laisse les Yankees en première position avec une avance d'une demi-partie sur les Red Sox.

		P.	C.S.	E.
New-York	100 001 310	6	15	1
St-Louis	100 000 000	1	4	1

Batteries: Ruffing et Dickey; Knott, Van Atta et Giuliani, Hemsley.

Détroit, 15.— Robert Grove a eu raison des Tigres de Détroit pour une deuxième fois cette année. Il a permis aux Red Sox de remporter une victoire de 3 à 1 sur les champions du monde, hier après-midi. C'était sa sixième victoire de la saison.

Elden Auker le lanceur de la balle sous-marine fut sa victime. Il tint les Red Sox à sept coups sûrs en huit manches mais deux deux-buts de Manush lui furent très dommageables.

Le premier deux-buts de Manush fit compter Cramer à la première manche. Son deuxième ouvrit la quatrième manche et il compta lui-même ensuite sur le simple de Jimmy Foxx.

Gerald Walker remplaça Simmons dans le champ et réussit deux deux-buts. Le premier fit compter à Goose Goslin l'unique point des champions du monde.

		P.	C.S.	E.
Boston	100 00 000	3	7	1
Détroit	010 000 000	1	5	1

Batteries Grove et R. Ferrell; Auker, Kimsey et Cochrane.

Cleveland, 15, (P.A.)— Gordon Dusty Rhodes a tenu les Indiens de Cleveland à trois coups sûrs pour donner au Philadelphie une victoire de 4 à 0. Bob Johnson frappa un coup de circuit dans la droite à la deuxième manche faisant compter Higgins avant lui. Rhodes ne permit qu'à deux joueurs de se rendre au troisième but.

		P.	C.S.	E.
Philadelphie	021 000 010	4	9	1
Cleveland	000 000 000	0	3	0

Batteries: Rhodes et Hayes; Brown, Hudlin et Sullivan.

		P.	C.S.	E.
Washington	100 522 011	12	19	3
Chicago:	811 000 021	15	16	3

Batteries Russell, Weaver, Linke, Appleton, Marberry et Bolton, Millies; Stratton, Brown, Evans, Kennedy et Sewell.

Quatre religieux

(Suite de la 1ère page)

"Marche des petits Pierrots" Auguste Rose

Ouverture:
O CANADA
"Honneur aux jubilaires" Schlepegrell
Orchestre sous la direction de M. J. A. Thompson

Opérette:
Coeur généreux: acte 1
Adresse aux jubilaires

Opérette:
Coeur généreux: acte 2
Valse: Sourire d'Avril Depret
Orchestre D. L. S.

Opérette:
La Mère Michelle: acte 1

Rêverie:
"Beaux jours d'antan" Beyer
Orchestre D. L. S.

Réponse à l'adresse

Opérette:
La Mère Michelle: acte 2
DIEU SAUVE LE ROI
COEUR GENEREUX
Opérette en deux actes
Personnages:

La scène se passe dans un de nos villages.

François, vieux propriétaire Marcel Lamothe
Jos, son serviteur Paul Beauclair
Raspin, homme pauvre et méchant. . . Maurice Henley
Jean-Baptiste, fils de Raspin
Gilles. . . . . Gilles Richard
Tibi. . . . . Valmont Henley
Roland. . . . . Roland Lehoux
trois braves garçons
Jacques. . . . . Jacques Lamy
Robert. . . . . L. C. Marchand
deux mauvais amis gâtés par Raspin
Géfard. . . . Marcel Beaulac
Claude. . . . Louis Laflamme
Guy. . . . . François Meunier
René. . . . . Jacques St-Cyr
Maurice. . . . . Gilles Dorval
Lucien. . . . . Claude Arcand
Louis. . . . . J. P. Vanasse
Souffleur: Armand Beaulac

LA MERE MICHELLE

Opérette en deux actes
Personnages

La Mère Michelle Jacques Leblanc
Lustucru Arthur Lamy
Un chiffonnier Henri Lemieux
Un vitrier P.-E. Bellefeuille
Un ramoneur Albert Blais
Un meunier Jules Perron

Les Pages de Madame Eléonore d'Aquitaine, reine d'Angleterre et duchesse de Guyenne:
Godefroy Raymond Morand
Raoul Paul Héroux
Rodolphe Roger Bourgeois
Amaury Emile Robichaud
Henri Paul-Emile Guy
Robert Armand Carle

Autres Pages
Fernand Bellerive, Roland Bélisle, Maurice Bellefeuille, Gilles Poirier.

Souffleur: Roland Deslauriers.

Au piano d'accompagnement: M. J.-A. Thompson.

PRATIQUES

GOUIN LUMBER

Ce soir à 6 heures le Gouin Lumber aura une pratique sur son terrain rue Ste-Marguerite en vue de la partie de dimanche prochain.

Le gérant Jos Chandonnet avertit tous ses joueurs d'être présents à cette pratique qui sera la dernière avant l'importante rencontre du 17.

LE ST-LOUIS

Le club St-Louis de la Ligue Trifluvienne Junior aura une pratique cet après-midi à 1 heure et demie sur le terrain de l'exposition.

TROIS-RIVIERES A.A.

Ce soir, à 6 heures et demie, au Stade St-Philippe, le Trois-Rivières Amateur pratiquera et tous les joueurs devront être présents.

MASKINONGE

Le club Maskinongé aura une pratique ce soir à 6 heures et quart sur le terrain de l'exposition et tous les joueurs qui ont manqué les pratiques ces jours-ci devront se rendre sur le terrain car le gérant est prêt à faire quelques changements.

Newark a infligé à Léo Chagnon sa première défaite

Montréal, 15— Les Royaux ont mal débuté, hier après-midi, et ils ont subi une défaite de 7 à 3 aux mains des Ours de Newark. Le Montréal a perdu sa première série de la saison pour terminer son premier séjour sur son terrain.

Chagnon a aussi subi sa première défaite de l'année après quatre victoires consécutives. Il fut cogné pour deux points à la première manche et dut prendre sa retraite à la troisième.

En dépit de cette défaite Montréal garde cependant la tête de la ligue internationale par un pourcentage léger.

Les Royaux n'ont réussi que sept coups sûrs contre Chandler tandis que Chagnon et Wade en accordaient 11 au Newark.

		P.	C.S.	E.
Newark	202200001	7	11	2
Montréal	001200000	3	7	0

Batteries: Chandler et Baker; Chagnon, Wade et Myatt.

Première partie

		P.	C.S.	E.
Albany	001400001	6	13	0
Toronto	022000000	4	9	0

Batteries: Matuzak et Mackie, Savino; Nekola, Lucas, Pattison, Wistert et Heath.

Deuxième partie

		P.	C.S.	E.
Albany	0001100	2	6	0
Toronto	0000000	0	6	0

Batteries: Burke et Savino; Cook, Murray et Erickson.

Première partie

		P.	C.S.	E.
Syracuse	000002281	8	9	2
Buffalo	00201803x	14	16	2

Batteries: Vanderberg, Bowers et Legett; Harris et Philipe.

Deuxième partie

		P.	C.S.	E.
Syracuse	0000040	4	5	0
Buffalo	133343x	17	23	0

Batteries: Starr, Humphreys et Heving; Ash et Crouse.

		P.	C.S.	E.
Baltimore	000000310	4	8	0
Rochester	10303000x	7	10	2

Batteries: Berly, Lohrman, Pierce et Spencer; Kleinke, Harrell et Poland.



Souffrez-vous des PIEDS?

—Massez-les légèrement avec

ZAM-BUK

Pour soulager vite douleur et fatigue & prévenir l'enflure

FRICTIONNEZ-VOUS CHAQUE SOIR

45eme ANNIVERSAIRE

DE

A. J. BERGERON

BIJOUTIER — OPTICIEN D'ORDONNANCE

Nous célébrons cet anniversaire en offrant à notre clientèle des valeurs exceptionnelles comme ce ne fut jamais vu aux T. R.

DIAMANTS
à 50% de réduction

Nous offrons une quantité de diamants que nous avons achetés d'un manufacturier à 50% de rédution. Les prix varient de

$7.50 à $100.

COUTELLERIE
à moitié prix

1847 Rogers Bros
Modèle "Sa Majesté"

Voici une occasion unique de vous procurer une coutellerie de haute qualité dans un patron des plus nouveaux à la moitié du prix.

MONTRES

Echangez votre vieille montre pour une nouvelle montre Bulova, Cyma, Longines, Tavannes, etc. Nous vous allouerons un fort montant durant cette vente.

— SPECIAL —

Montres pour dames et hommes, val. $12.50 pour $ 7.95
Montres Baguettes, rég. $14.75 pour..... $ 9.95
Mnotres de poche pour hommes, boitiers dorés $ 8.25
Montres Zenith, rég. $30. à $40. spécial..... $17.95



HORLOGES
35% de réduction

Voyez le plus bel assortiment d'horloges de tous genres soit avec sonnerie carillon ou ordinaires, avec réduction de 35%.

ARGENTERIES
pour cadeaux de noces

Nous vous offrons des valeurs exceptionnelles dans notre département d'argenteries.



A. J. Bergeron

112, RUE DES FORGES Téléphone 275

$25000.

LIQUIDATION

du stock des

MANUFACTURIERS

VOUS PRESENTANT LA PLUS GRANDE VENTE JUSQU'ICI TENTEE AU PAYS

Plus de stock

1000 complets au choix

Plus grande épargne

Des complets dans ce lot, marqués en bas du coût du manufacturier

Plus de choix

Pouvant accomoder toutes les tailles, de 33 court à 47 gros

Plus belles aubaines

offerte à nos clients depuis notre début en affaires. (26 ans)

3 GROUPES TRES SPECIAUX

facilitant le choix et suggestifs d'une épargne véritable

COMPLETS

Choix complet d'habits de toutes sortes. Modèles et tailles variées. Se vendent régulier jusqu'à $25. Tous d'authentiques Fashion-Craft.

$12.95

COMPLETS

Habits à un ou deux pantalons. Les plus remarquables valeurs jusqu'ici offertes. Valeurs jusqu'à $30. Habillez-vous pour l'été à ce prix.

$15.95

COMPLETS

A un ou 2 pantalons. Vous ne pourriez acheter ces habits du manufacturier à ce prix. Nous avons le complet qu'il vous faut. Tous des "Fashion-Craft" se vendant jusqu'à $35.

$19.95

Sont compris dans ces lots, les échantillonnages Fashion-craft, (manufacture et voyageurs) ainsi que les complets faits avec nos balances de lignes.

COMPLETS D'AFFAIRES
COMPLETS SPORT
COMPLETS EN WORSTED
COMPLETS EN TWEED, etc.

En un mot tous les modèles imaginables et dans un grand choix dans chaque numéro.

Venez vérifier par vous même Nos valeurs vous surprendront

MAGASIN

FASHION-CRAFT

A. E. PARENT & FILS, LTEE

1486 rue Notre-Dame Trois-Rivières